



Examen Global de l'Aide pour le commerce 2011

Cas d'expérience de la région Afrique:
Un instantané of Aid pour la commerce sur le terrain

Préparé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies



Banque Africaine
de développement



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Examen Global de l'Aide pour le commerce 2011

Cas d'expérience de la région Afrique:

Un instantané of Aid pour la commerce sur le terrain

Préparé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies



Banque Africaine
de développement



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Le présent rapport a été élaboré conjointement par M. Stephen Karingi, Mme Laura Páez et M. Derrese Degefa. Les auteurs souhaitent également remercier M. Frans Lammersen et Mme Guannan Miao de l'OCDE, M. Kennedy Mbekeani de la BAD, M. Michael Roberts et Mme Deborah Barker de l'OMC, du soutien qu'ils leur ont apporté en leur donnant accès aux données et aux cas d'expérience de l'Aide pour le commerce qui ont servi de point de départ à ce rapport, ainsi que de leurs importantes observations et suggestions. Les résultats présentés dans le présent document s'inscrivent dans le cadre d'une ambitieuse collaboration entre la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation mondiale du commerce et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) qui participeront, en tant que membres du Groupe de travail sur l'Aide pour le commerce en Afrique, au Troisième examen global de l'aide pour le commerce, les 18 et 19 juillet 2011 à Genève (Suisse). Les auteurs tiennent à remercier l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de l'aide généreuse fournie par l'intermédiaire du Centre africain des politiques commerciales (CAPC), qui a permis d'organiser les réunions des pays africains et de rassembler ainsi la matière des cas d'expérience.

TABLES DE MATIERES

ACRONYMES	3	1. INTRODUCTION	28
I. SUIVI DES APPORTS DE L'AIDE POUR LE COMMERCE À L'AFRIQUE	5	2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANTILLON DE CAS D'EXPÉRIENCE AFRICAINS	29
1. INTRODUCTION	5	3. CAS D'EXPÉRIENCE PRÉSENTÉS PAR LES ÉTATS MEMBRES AFRICAINS	31
1.1. QU'EST-CE QUE L'AIDE POUR LE COMMERCE?	5	3.1. CAS D'EXPÉRIENCE SUR LES PROJETS ET LES PROGRAMMES	32
1.2. POURQUOI L'AIDE POUR LE COMMERCE?	6	3.2. CAS D'EXPÉRIENCE SUR LES PROCESSUS	39
1.3. AIDE POUR LE COMMERCE: L'IMPORTANCE DU SUIVI	7	4. CAS D'EXPÉRIENCE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES	41
2. FLUX D'AIDE POUR LE COMMERCE EN FAVEUR DE L'AFRIQUE	7	5. CAS D'EXPÉRIENCE PRÉSENTÉS PAR DES SOURCES NON AFRICAINES	46
2.1. COMESA	18	6. ENSEIGNEMENTS ET BONNES PRATIQUES ÉMERGEANT DES CAS D'EXPÉRIENCE AFRICAINS	50
2.2. CEDEAO	18	III. CONCLUSIONS	55
2.3. SADC19		IV. RÉFÉRENCES	57
2.4. CEMAC	20	V. ANNEXES	58
2.5. UMA 20			
2.6. CEEAC	21		
2.7. CAE 22			
2.8. ANALYSE COMPARATIVE DES CER AFRICAINES	22		
2.9. ANALYSE COMPARATIVE D'AUTRES GROUPEMENTS DU CONTINENT AFRICAIN	25		
II. CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE: SYNTHÈSE DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE PAR LE CONTINENT DANS LE CADRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE	28		

FIGURES

FIGURE I.1: ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ET DE L'APD EN FAVEUR DE L'AFRIQUE EN MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	D	FIGURE II.12: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE RELEVANT DE LA CATÉGORIE «RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION»	39
FIGURE I.2: AIDE POUR LE COMMERCE PAR RÉGION, ENGAGEMENTS, MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	12	FIGURE II.13: FACTEURS DE SUCCÈS MENTIONNÉS DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE	40
FIGURE I.3: AIDE POUR LE COMMERCE PAR GRANDS SECTEURS, MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	16	FIGURE II.14: FACTEUR CONSTITUANT DES PROBLÈMES DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE	41
FIGURE II.1: TOTAL DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR RÉPONDANT	25	FIGURE II.15: SUIVI ET ÉVALUATION DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE	41
FIGURE II.2: PART DES CAS D'EXPÉRIENCE AFRICAINS CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR RÉGION	26	FIGURE II.16: CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE MENTIONNANT LES INCIDENCES DE L'AIDE	42
FIGURE II.3: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR ORGANISATION RÉGIONALE	27		
FIGURE II.4: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE AFRICAINS CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR TYPE DE PRÉSENTATION	28	TABBLEAUX	
FIGURE II.5: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, SELON LES CATÉGORIES D'AIDE	29	TABLEAU I.1: AIDE POUR LE COMMERCE PAR RÉGION, ENGAGEMENTS, MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	10
FIGURE II.6: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE DANS LA CATÉGORIE «POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION COMMERCIALES»	29	TABLEAU I.2: APD ET AIDE POUR LE COMMERCE TOTALES EN AFRIQUE (EN MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	11
FIGURE II.7: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE RELEVANT DU «RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION»	31	TABLEAU I.3: PREMIERS ET DERNIERS BÉNÉFICIAIRES DES ENGAGEMENTS ET DES DÉCAISSEMENTS TOTAUX ET PAR HABITANT AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, EN DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	13
FIGURE II.7: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE RELEVANT DU «RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION»	34	TABLEAU I.4: ENGAGEMENTS TOTAUX AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, TAUX DE CROISSANCE DES ENGAGEMENTS, ENGAGEMENTS PAR HABITANT ET RAPPORT ENTRE ENCAISSEMENTS ET ENGAGEMENTS	21
FIGURE II.9: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE MENTIONNANT LA RÉGION ET LE TYPE DE RÉPONDANT	38	TABLEAU I.5: AIDE POUR LE COMMERCE AUX PAYS DU G5, AUX PMA, AUX PAYS SANS LITTORAL ET AUX PAYS INSULAIRES ²³	
FIGURE II.10: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE MENTIONNANT DES PMA, PAR TYPE DE RÉPONDANT	38		
FIGURE II.11: CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE PROVENANT DES RÉPONDANTS NON AFRICAINS, PAR TYPE DE PRÉSENTATION	39		

ANNEXES

A1. AIDE POUR LE COMMERCE VERSÉE À DES PAYS AFRICAINS ENTRE 2002 ET 2009, EN MILLIONS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	46
A1. AIDE POUR LE COMMERCE VERSÉE À DES PAYS AFRICAINS ENTRE 2002 ET 2009, EN MILLIONS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	48
A3. RATIO DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE/DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'APD TOTALE	50
A4. AIDE POUR LE COMMERCE PAR HABITANT, EN DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	52
A5. RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE EN FAVEUR DES PAYS AFRICAINS	53
A6. FLUX D'AIDE POUR LE COMMERCE PAR SECTEURS PRINCIPAUX, ENGAGEMENTS (EN MILLIERS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009)	56
A7. DISTRIBUTION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR PAYS ET CER	62
A8. AIDE POUR LE COMMERCE PAR HABITANT EN FAVEUR DES CER ET D'AUTRES GROUPES, EN DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009	68
A9. ENGAGEMENTS ET DÉCAISSEMENTS TOTAUX AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE (EN MILLIONS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009) ET POPULATION TOTALE (EN MILLIONS)	74
A10. RÉPARTITION DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ET POPULATION TOTALE EN AFRIQUE, DANS LES CER ET DANS D'AUTRES GROUPES	80

ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACTTCN	Autorité de coordination du transport de transit du Corridor Nord
ALE	Accord de libre-échange
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
BAfD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CAD	Comité d'aide au développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CAPC	Centre africain des politiques commerciales
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
CE	Commission européenne
CEA	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEB	Communauté Électrique du Bénin
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté économique régionale
CICDD	Centre international pour le commerce et le développement durable
CIR	Cadre intégré renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun d'Afrique orientale et australe
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
GTZ	Deutsche Gesellschaft fuer Technische Zusammenarbeit (Agence de coopération technique allemande pour le développement)
ICE	Istituto Nazionale per il Commercio Estero

IDA	Association internationale de développement
IED	Investissement étranger direct
IFI	Institutions financières internationales
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
ITC	Centre du commerce international
JITAP	Programme intégré d'assistance technique
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
ODI	Institut de développement d'outre-mer (Royaume-Uni)
OIDD	Organisation internationale du droit du développement
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
ONG	Organisation non gouvernementale
OSBP	Guichet unique à la frontière
OTC	Obstacles techniques au commerce
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
S&E	Suivi et évaluation
SACAU	Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe
SNPC	Système de notification des pays créanciers
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
USAID	Agence américaine de développement international
ZCC	Zone de contrôle commune

I. SUIVI DES APPORTS DE L'AIDE POUR LE COMMERCE À L'AFRIQUE

1. Introduction

Depuis la Déclaration de la Conférence ministérielle de l'OMC de Hong Kong en 2005, l'aide pour le commerce a revêtu une importance croissante alors qu'un engagement ferme a émergé de tous côtés: pays donateurs, pays bénéficiaires, organismes multilatéraux, société civile et secteur privé. La Déclaration de la Conférence ministérielle de Hong Kong a énoncé des directives claires pour la mise en œuvre du programme d'aide pour le commerce. Il s'agit là d'un constat que des progrès importants en matière de croissance économique peuvent être réalisés à long terme, notamment en Afrique, grâce à la libéralisation du commerce. La libéralisation du commerce crée des possibilités de développement, mais d'autres facteurs déterminent la mesure dans laquelle de telles possibilités sont réalisables. Pour permettre aux pays en développement de tirer pleinement profit de la libéralisation, des investissements publics dans les infrastructures et dans les institutions, ainsi que des investissements publics et privés dans les capacités de production, constituent des conditions communes nécessaires à la libéralisation que les pays en développement ne sont pas en mesure de remplir à eux seuls. En conséquence, le but essentiel de l'aide pour le commerce est d'aider les pays en développement i) à accroître leurs échanges commerciaux de biens et de services, ii) à s'intégrer dans le système commercial multilatéral, et iii) à tirer parti de la libéralisation du commerce et de l'élargissement de l'accès aux marchés.

1.1. Qu'est-ce que l'aide pour le commerce?

L'aide pour le commerce fait partie de l'aide publique au développement en faveur des pays en développement. Les recommandations de l'Équipe spéciale sur l'aide pour le commerce ont déterminé six grandes catégories pour rendre compte des besoins et contraintes en matière de commerce, auxquels les pays en développement sont confrontés. On estime que ces recommandations sont en même temps assez claires pour tracer une frontière solide entre l'aide pour le commerce et les autres aides au développement dont elle fait partie. Le système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE a créé, dans sa base de données, quatre principales catégories qui permettent la surveillance et l'identification des fonds en relation avec l'aide pour le commerce. Ces catégories portent sur l'infrastructure économique, le renforcement de la capacité de production, la politique et la réglementation commerciales et l'ajustement lié au commerce. Dans cette optique, la première préoccupation se situe au niveau de la capacité, dans le cadre des quatre catégories susmentionnées, à saisir les données des flux de l'aide pour le commerce et à communiquer une image réelle de l'aide sur le terrain.

La cohérence dans la distribution de l'aide pour le commerce est un élément indispensable à des fins de surveillance. Des désaccords subsistent encore toutefois concernant l'étendue de certaines des catégories susmentionnées. Par ailleurs, il conviendrait de noter que seuls les dons et les prêts concessionnels sont pris en compte, ce qui exclut la plupart des prêts commerciaux des institutions financières internationales et des banques régionales de développement. De plus, le soutien fourni par les partenaires Sud-Sud ne figure pas

dans la base de données de l'OCDE. Il est important de garder cela à l'esprit lors de l'analyse de l'équation de l'offre d'aide pour le commerce, en se rappelant notamment que, dans leur ensemble, les indicateurs de l'OCDE ne prennent que partiellement en compte les apports qui répondent aux contraintes commerciales en Afrique.

1.2. Pourquoi l'aide pour le commerce?

On s'accorde à reconnaître que l'aide au commerce est nécessaire car de nombreux pays, parmi ceux les plus pauvres, ont du mal à obtenir des possibilités d'accès aux marchés en raison de leur incapacité à produire ou à exporter de manière efficace. Le commerce avec d'autres pays est indispensable pour la réalisation de taux de croissance économique élevés et des objectifs de réduction de la pauvreté mais la plupart des pays africains en développement et l'ensemble des PMA africains ne disposent ni d'une diversité de produits exportables, ni des capacités de production nécessaires pour tirer immédiatement parti de l'amélioration des possibilités d'accès aux marchés. Ainsi, si on prétend que les obstacles au commerce constituent un problème en matière d'échanges, les mauvaises conditions de l'offre sont souvent une contrainte qui pèse plus lourdement sur les niveaux d'exportation de diverses régions d'Afrique. De nombreux pays africains ont désespérément besoin de ressources pour moderniser leurs ports, leurs systèmes de télécommunications ainsi que leurs installations et institutions douanières. À moins qu'ils ne soient en mesure d'expédier leurs marchandises sur les marchés mondiaux de manière concurrentielle, ces pays n'auront alors pas grand-chose à gagner d'une quelconque amélioration des possibilités d'accès.

À titre d'exemple, certaines études d'évaluation montrent que des améliorations dans les frais de transport et les infrastructures peuvent se traduire par de meilleurs résultats en matière d'exportation. Elles estiment qu'avec des infrastructures viables, les pays côtiers pourraient réduire les frais de transport de 40% et les pays sans littoral de 60%. Elles estiment également dans quelle mesure les frais de transport réduisent les volumes d'échanges. Ainsi, elles indiquent qu'une majoration de 10% des frais de transport entraînerait une réduction de 20% des volumes d'échanges. Les mêmes études montrent que les pratiques anticoncurrentielles dans les services portuaires et autres services de transport dans un pays donné accroissent les coûts de transport, entravant ainsi les exportations de ce pays. Certaines de ces pratiques anticoncurrentielles provoquent des retards dans les opérations d'exportation. Des études ont en outre évalué le nombre de jours qu'il faut à un conteneur typique de 20 pieds pour atteindre le port le plus accessible. Ainsi, il faut 116 jours à un conteneur pour aller d'une usine de la ville de Bangui (République centrafricaine) jusqu'au port le plus proche du golfe de Guinée. Il faut 71 jours pour déplacer un conteneur de même type de Ouagadougou (Burkina Faso) au port le plus proche. En revanche, le conteneur effectuerait le même trajet en 5 jours à partir de Copenhague, 6 jours à partir de Berlin et 20 jours à partir de Shanghai, Kuala Lumpur et Santiago-du-Chili. Les mêmes études montrent qu'un retard d'une journée réduit les échanges de plus de 1%. Du point de vue des incidences commerciales, ce retard est assimilé à une distanciation supplémentaire de 85 km par rapport à d'autres pays. Cela est particulièrement vrai pour les pays sans littoral dont les échanges sont moindres et le taux de croissance moyenne plus faible par rapport aux pays côtiers. Selon certaines estimations, l'état d'enclavement réduit la croissance moyenne de 1,5%.

1.3. Aide pour le commerce: l'importance du suivi

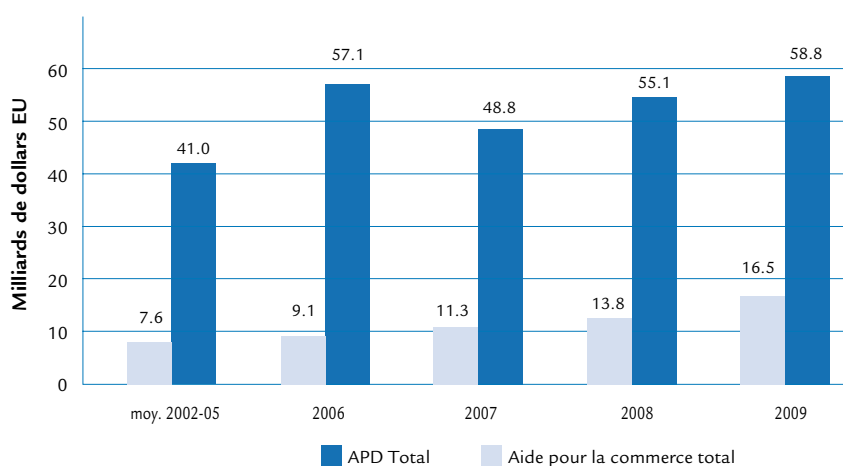
En substance, l'aide pour le commerce est une initiative qui consiste à investir dans les pays en développement, dont la mise en œuvre rapide est d'une importance capitale pour les pays africains et dont les flux doivent répondre aux besoins réels des pays bénéficiaires. La question du suivi pour observer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative et de son impact demeure pertinente. Les questions soulevées au cours du premier examen global de l'aide pour le commerce de 2007 sont encore ouvertes à la discussion, à savoir: comment accorder davantage d'importance au suivi de l'aide dans les pays et comment tenir compte au mieux de la dimension régionale de l'aide pour le commerce. Cette partie du rapport traite des flux d'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique et de ses groupements économiques régionaux (CER), autrement dit du côté offre de l'équation.

2. Flux d'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique

Dans la mesure où l'aide pour le commerce fait partie intégrante de l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays en développement, une croissance soutenue de l'APD totale augmente la portée de l'assistance liée au commerce. Dans le cas de l'Afrique, la croissance des engagements au titre de l'aide pour le commerce a été plus remarquable que celle des engagements totaux au titre de l'APD en faveur de la région. Comme le fait apparaître le tableau I.2, le taux de croissance annuel moyen enregistré par les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique pendant la période 2006-2009 a été de 21,4% en chiffres réels, soit près du double de la croissance de 11,1% affichée par les engagements totaux au titre de l'APD pour la région.

La figure I.1 montre que le total des engagements au titre de l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique s'élevait à 58,8 milliards de dollars EU² en 2009, contre 41 milliards en moyenne pour la période de référence 2002-2005 de l'aide pour le commerce³, soit un taux de croissance annuel moyen de 11,1% sur la période 2006-2009. Les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique ont également atteint un niveau record de 16,5 milliards de dollars EU en 2009, contre une valeur moyenne de 7,6 milliards de dollars EU pour la période de référence 2002-2005. Par rapport à la période de référence 2002-2005, l'aide pour le commerce destinée à l'Afrique a augmenté non seulement en volume, mais aussi par rapport aux engagements au titre de cette aide au niveau mondial, et par rapport aux engagements au titre de l'APD totale pour l'Afrique. La part de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique dans les engagements au titre de cette même aide au niveau mondial est passée de 30,2% en moyenne pour la période de référence à 41% en 2009, tandis que le rapport de l'aide pour le commerce aux engagements au titre de l'APD totale dans la région passait de 18,5% à 28% pendant la même période (voir le tableau I.1). Toutefois, la part des engagements au titre de l'APD totale en faveur de l'Afrique dans les flux d'APD au niveau mondial s'est accrue dans des proportions infimes, passant de 34,1% en moyenne pendant la période de référence 2002-2005 à 37,1% en 2009.

FIGURE I.1: ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ET DE L'APD EN FAVEUR DE L'AFRIQUE EN MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009



Source: OCDE-CAD, base de données sur les activités d'aide (SNPC).

L'Afrique est devenue le principal bénéficiaire de l'aide pour le commerce après avoir dépassé l'Asie en 2009, et la part de l'aide mondiale absorbée par le continent africain continue d'augmenter. Les engagements totaux au

2 Sauf indication contraire, les chiffres absolus mentionnés dans cette partie du rapport sont exprimés en dollars EU constants de 2009 et, dès lors, les taux de croissance sont exprimés en valeur réelle.

3 La période de référence (2002-2005) est la période écoulée entre le lancement du Cycle de Doha pour le développement, en novembre 2001, et la mise en marche de l'Initiative Aide pour le commerce lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, en 2005.

titre de l'aide pour le commerce ont augmenté en moyenne de 21,4% par an en chiffres réels pendant la période 2006-2009, par rapport à un taux de croissance des décaissements de 20%. À ce stade, il convient de noter que des recherches plus approfondies sont nécessaires pour s'assurer que les décaissements progressent au même rythme que les engagements. S'il est vrai qu'on peut s'attendre à un décalage, en particulier dans le cas des grands projets d'infrastructure, il est important de signaler que la tendance du rapport des décaissements aux engagements a baissé, passant de 75% en 2006 à environ 62% en 2009. Une étude plus poussée est donc souhaitable pour vérifier que cette tendance ne constitue pas un sujet de préoccupation. Dans ce cadre, un suivi individuel de chaque projet depuis le stade de l'engagement jusqu'à celui du dernier décaissement pourrait se révéler nécessaire.

La part des flux d'aide pour le commerce dans l'APD totale en faveur de l'Afrique a également augmenté, passant d'une moyenne annuelle de 16% pendant la période de référence à 28% en 2009 (voir le tableau I.1). Cela indique clairement que les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique augmentent beaucoup plus rapidement que les flux totaux de l'APD en faveur de la région.

TABEAU I.1: AIDE POUR LE COMMERCE PAR RÉGION, ENGAGEMENTS, MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009

	Moy, 2002-2005	2006	2007	2008	2009	2006-2009
Afrique	7,6	9,1	11,3	13,8	16,5	12,7
Amérique	1,7	2,0	2,3	1,9	3,1	2,3
Asie	12,8	12,2	13,3	18,8	15,4	14,9
Europe	1,6	1,7	1,4	2,2	1,4	1,7
Océanie	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3
Activités transfrontières	1,2	1,8	2,1	2,3	3,5	2,4
Total	25,1	27,3	30,7	39,4	40,1	34,4
Part de l'Afrique dans les engagements au titre de l'aide pour le commerce et de l'APD au niveau mondial						
Aide pour le commerce	30,2	33,4	36,7	35,1	41,0	36,8
APD	34,1	38,8	35,7	35,1	37,1	36,7
Part de l'aide pour le commerce dans l'APD totale en faveur de l'Afrique	18,5	16,0	23,1	25,1	28,0	23,0

Source: OCDE-CAD, base de données sur les activités d'aide (SNPC).

Le tableau I.2 indique par ailleurs que les engagements totaux au titre de l'APD ventilable par secteur en faveur de l'Afrique ont plus que doublé en volume, passant de 24,1 milliards de dollars EU pendant la période de référence (2002-2005) à 49,9 milliards de dollars EU en 2009. Le montant de l'aide pour le commerce a également plus que doublé pendant cette même période, passant de 7,6 à 16,5 milliards de dollars EU. Dans la mesure où la proportion de l'aide pour le commerce totale dans l'APD totale ventilable par secteur s'est maintenue au niveau de 32%, tant pendant la période de référence que pendant l'intervalle 2006-2009, l'accroissement de l'aide pour le commerce s'est produit en sus des ressources destinées à d'autres secteurs sociaux ou économiques, et non à leurs dépens. En fait, les engagements au titre de programmes autres que l'aide pour le commerce, qui étaient de 33,3 milliards de dollars EU pendant la période de référence, se sont renforcés pour atteindre 42,3 milliards de dollars EU en 2009 malgré une baisse de leur poids dans l'APD totale, qui est passé de 81% à 72% pendant le même intervalle.

TABLEAU I.2: APD ET AIDE POUR LE COMMERCE TOTALES EN AFRIQUE (EN MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	Engagements					Décaissements					Moy. 2006-2009
	Moy. 2002-2005	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009	2006	2007	2008	2009	
APD totale pour l'Afrique	40,9	57,1	48,8	55,1	58,8	51,7	93,8	45,8	47,4	53,9	60,2
Taux de croissance (pourcentage)	12,4	39,2	-14,4	12,9	6,7	11,1	98,3	-51,2	3,5	13,8	16,0
Aide pour le commerce totale pour l'Afrique	7,6	9,1	11,3	13,8	16,5	11,6	6,2	7,7	8,8	10,8	8,4
Taux de croissance (pourcentage)	..	20,3	23,6	22,5	19,3	21,4	..	24,0	13,9	22,7	20,0
Aide autre que l'aide pour le commerce pour l'Afrique	33,3	47,9	37,5	41,3	42,3	40,0	87,5	38,1	38,6	43,2	51,8
Taux de croissance (pourcentage)	..	44,0	-21,7	10,0	2,5	8,7	..	-56,5	1,4	11,7	-14,0
Aide pour le commerce ventilable par secteur	6,9	7,9	10,2	12,3	13,9	10,2	5,9	6,9	7,7	8,6	7,0
Taux de croissance (pourcentage)	..	13,5	30,1	20,1	12,6	19,1	..	18,3	10,7	12,1	14,0
APD totale ventilable par secteur	24,1	31,7	37,3	37,6	49,9	36,1	23,2	27,8	28,8	34,8	29,0
Taux de croissance (pourcentage)	..	31,8	17,6	0,9	32,8	20,8	..	19,5	3,8	20,9	15,0
APD non ventilable par secteur	16,8	25,4	11,5	17,5	8,9	15,6	70,5	18,0	18,6	19,1	31,6
Taux de croissance (pourcentage)	..	50,5	-54,5	51,6	-49,4	-0,5	..	0,6	-16,4	-5,4	-7,0
Part de l'aide pour le commerce totale dans l'APD totale pour l'Afrique (pourcentage)	18,5	16,0	23,1	25,1	28,0	22,3	6,6	16,9	18,6	20,0	16,0

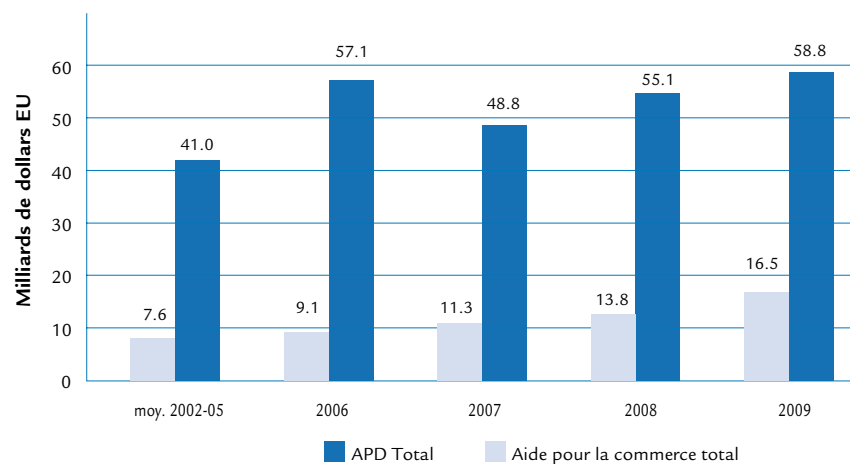
Source: OCDE-CAD, base de données sur les activités d'aide (SNPC)

L'aide pour le commerce se caractérise par ailleurs, tant au niveau des engagements que des décaissements en faveur de l'Afrique, par une moindre instabilité⁴ des flux par rapport à l'APD totale, à l'aide autre que l'aide pour le commerce, à l'APD ventilable par secteur et à l'APD non ventilable par secteur en faveur de la région pendant la période 2006-2009. En outre, les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique se sont montrés plus stables que dans d'autres régions en développement (Asie, Amérique, Europe et Océanie)

4 L'écart type est utilisé ici pour mesurer l'instabilité du taux de croissance des flux.

pendant la même période. Il est également important d'observer que les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique ont augmenté régulièrement avec le temps, alors que pour d'autres régions les flux d'aide pour le commerce ont affiché des variations échappant à toute logique entre 2002 et 2009, comme l'indique la figure I.2.

FIGURE I.2: AIDE POUR LE COMMERCE PAR RÉGION, ENGAGEMENTS, MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009



Source: OCDE-CAD, base de données sur les activités d'aide (SNPC).

Globalement, il existe des variations considérables entre les pays africains en ce qui a trait au volume de l'aide pour le commerce, à la valeur de cette aide par habitant, au rapport entre décaissements et engagements, ainsi qu'à la part des flux d'aide pour le commerce dans les flux d'APD totale. Ainsi que l'illustre le tableau I.3, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie se sont invariablement trouvés parmi les dix principaux bénéficiaires des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique, tant pendant la période de référence (2002-2005) que pendant la période 2006-2009. L'Éthiopie et l'Ouganda sont les seuls pays sans littoral du groupe. En outre, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie sont les PMA africains qui figurent constamment parmi les dix premiers bénéficiaires au cours des deux périodes.

La part des dix principaux bénéficiaires des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique est passée d'environ 56% pendant la période de référence à 59,4% pendant la période 2006-2009. Toutefois, les dix derniers pays bénéficiaires représentent moins de un pour cent pendant les deux périodes. Les Comores, la Guinée équatoriale, la Libye, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et la Somalie ont constamment fait partie des dix derniers bénéficiaires des engagements au titre de l'aide pour le commerce pendant les deux périodes. Il est important d'observer ici que quatre PMA (les Comores, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et la Somalie) dominent systématiquement les derniers bénéficiaires.

En 2009, le premier pays africain en ce qui concerne les engagements au titre de l'aide pour le commerce était le Nigéria avec 1,3 milliard de dollars EU; il était suivi par l'Ouganda (1 milliard de dollars EU), le Kenya (962 millions de dollars EU), l'Éthiopie (884 millions de dollars EU) et la Tanzanie (881 millions de dollars EU). En revanche la Guinée équatoriale s'est classée au dernier rang avec 1,1 million de dollars EU, précédée des Seychelles (2,3 millions de dollars EU), du Botswana (4,7 millions de dollars EU), de la Libye (8,2 millions de dollars EU) et de l'Algérie (13 millions de dollars EU). Les décaissements de l'aide pour le commerce font apparaître plus ou moins les mêmes pays bénéficiaires en tête et en fin de liste, en 2009. La part des dix premiers

pays bénéficiaires s'est élevée à 56% du total des décaissements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique, tandis que celle de l'ensemble des dix derniers pays représentait à peine plus de 1% pendant la période 2006-2009.

TABEAU I.3: PREMIERS ET DERNIERS BÉNÉFICIAIRES DES ENGAGEMENTS ET DES DÉCAISSEMENTS TOTAUX ET PAR HABITANT AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, EN DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009

Engagements et décaissements totaux au titre de l'aide pour le commerce						
		Engagements totaux		Engagements totaux		Décaissements totaux
		Moy. 2002-2005		Moy. 2006-2009		Moy. 2006-2009
Dix premiers bénéficiaires du total des engagements et des décaissements au titre de l'aide pour le commerce, en millions de dollars EU constants de 2009	Égypte	578,8	Maroc	867,3	Éthiopie	674,1
	Éthiopie	533,5	Éthiopie	816,6	Égypte	527,4
	Rép. dém. du Congo	512,9	Tanzanie	805,8	Tanzanie	475,2
	Tanzanie	412,5	Égypte	661,1	Maroc	454,3
	Mozambique	354,5	Kenya	634,4	Ouganda	388,7
	Maroc	328,6	Nigéria	628,6	Mozambique	371,5
	Kenya	314,6	Ghana	616,4	Ghana	347,9
	Madagascar	294,5	Ouganda	563,7	Kenya	307
	Ghana	280,8	Mali	529,6	Rép. dém. du Congo	267,4
	Ouganda	258,3	Mozambique	446,2	Mali	256,5
Dix derniers bénéficiaires du total des engagements et des décaissements au titre de l'aide pour le commerce, en millions de dollars EU constants de 2009	Zimbabwe	10,3	Somalie	21	Lesotho	15,9
	Sao Tomé-et-Principe	8,1	Gambie	17,2	Botswana	14,7
	Lesotho	7	Guinée-Bissau	16,2	Swaziland	12,5
	Togo	5,8	Comores	12,6	Maurice	10,8
	Comores	4,6	Sao Tomé-et-Principe	10,8	Somalie	9,3
	Somalie	4,5	Djibouti	10,5	Sao Tomé-et-Principe	5,8
	Seychelles	3,3	Botswana	5,5	Seychelles	5,1
	Libye	2,3	Libye	5,5	Comores	4,1
	Guinée équatoriale	0,9	Seychelles	5,2	Libye	3,6
	Libéria	0,9	Guinée équatoriale	0,5	Guinée équatoriale	0,5

Engagements et décaissements par habitant au titre de l'aide pour le commerce						
		Engagements par habitant		Engagements par habitant		Décaissements par habitant
		Moy. 2002- 2005		Moy. 2006- 2009		Moy. 2006- 2009
Dix premiers bénéficiaires des engagements et des décaissements de l'aide pour le commerce par habitant, en dollars EU constants de 2009	Cap-Vert	170	Cap-Vert	167,3	Cap-Vert	131,4
	Sao Tomé-et-Principe	54,7	Sao Tomé-et-Principe	67,8	Seychelles	59,6
	Maurice	42,7	Seychelles	60,4	Sao Tomé-et-Principe	36,3
	Mauritanie	41,2	Namibie	45	Mauritanie	25,2
	Seychelles	40	Maurice	42,5	Guinée-Bissau	22,4
	Gabon	32,1	Mali	42,2	Mali	20,4
	Djibouti	29,9	Libéria	35,6	Tunisie	20,3
	Tunisie	22,6	Gabon	31,3	Djibouti	19,5
	Sierra Leone	20,1	Tunisie	28,3	Sénégal	18,8
	Zambie	19,4	Maroc	27,6	Namibie	18,1
Dix derniers bénéficiaires des engagements et des décaissements de l'aide pour le commerce par habitant, en dollars EU constants de 2009	Afrique du Sud	2,8	Nigéria	4,2	Érythrée	3,9
	Nigéria	1,7	Angola	3,8	Afrique du Sud	3,6
	Guinée équatoriale	1,6	Algérie	3,4	Algérie	3,5
	Angola	1,2	Afrique du Sud	3,3	Angola	2,1
	Togo	1	Zimbabwe	3,2	Zimbabwe	1,7
	Zimbabwe	0,8	Botswana	2,9	Nigéria	1,6
	Somalie	0,6	Soudan	2,8	Soudan	1,4
	Soudan	0,6	Somalie	2,4	Somalie	1,1
	Libye	0,4	Libye	0,9	Guinée équatoriale	0,7
	Libéria	0,3	Guinée équatoriale	0,8	Libye	0,6

Source: OCDE-CAD, base de données sur les activités d'aide (SNPC).

Les décaissements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la région ont connu une forte instabilité au cours de la période 2006-2009 dans cinq des pays qui figurent parmi les plus faibles bénéficiaires: la Guinée équatoriale, la Libye, les Seychelles, la Somalie et Maurice. Les pays africains caractérisés par un flux stable des décaissements au titre de l'aide pour le commerce pendant la période 2006-2009 comprennent l'Algérie,

la Tanzanie, le Ghana, le Malawi, le Mozambique, le Cameroun, le Rwanda, la Tunisie, le Niger et l'Angola. Pareillement, trois des pays pour lesquels une faible instabilité des décaissements au titre de l'aide pour le commerce a été observée font partie du groupe des principaux bénéficiaires de l'aide: le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie.

Eu égard à l'aide pour le commerce par habitant, le Cap-Vert s'est maintenu au premier rang des bénéficiaires (voir le tableau I.3). Le montant des engagements au titre de l'aide pour le commerce par habitant du Cap-Vert a affiché un taux de croissance réel de 47% en 2009 par rapport à la moyenne de 170 dollars EU enregistrée pendant la période de référence. Ce pays est également le principal bénéficiaire pour ce qui concerne les décaissements par habitant. Dans l'ensemble, le Cap-Vert, le Gabon, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et la Tunisie ont fait partie du groupe des dix principaux bénéficiaires des engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce tant pendant la période de référence que pendant la période 2006-2009. Les mêmes pays, à l'exception de Maurice et du Gabon, figurent également parmi les dix principaux bénéficiaires des décaissements par habitant au titre de l'aide pour le commerce entre 2006 et 2009. Les pays insulaires apparaissent constamment au sommet de la liste des dix principaux bénéficiaires en Afrique en termes de montant de l'aide par habitant.

À l'inverse, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Libye, le Nigéria, la Somalie, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Togo et le Zimbabwe constituent le groupe des dix bénéficiaires les moins importants des engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce pendant la période de référence. Ces mêmes pays figurent également parmi les dix plus faibles bénéficiaires de l'aide pour le commerce par habitant aussi bien en ce qui concerne les engagements que les décaissements pendant la période 2006-2009. La Libye a occupé le dernier rang pour les décaissements par habitant au titre de l'aide pour le commerce, tant en 2009 que pour la période 2006-2009, avec 0,5 dollar EU et 0,6 dollar EU respectivement. Pour ce qui est des engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce, la Guinée équatoriale était au dernier rang des bénéficiaires les plus faibles avec un montant de 0,8 dollar EU pendant la période 2006-2009, alors que cette position était occupée par le Libéria (avec un montant de 0,3 dollar EU) pendant la période de référence. En 2009, c'était l'Algérie qui occupait la dernière place parmi les bénéficiaires des engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce, avec un montant de 0,4 dollar EU.

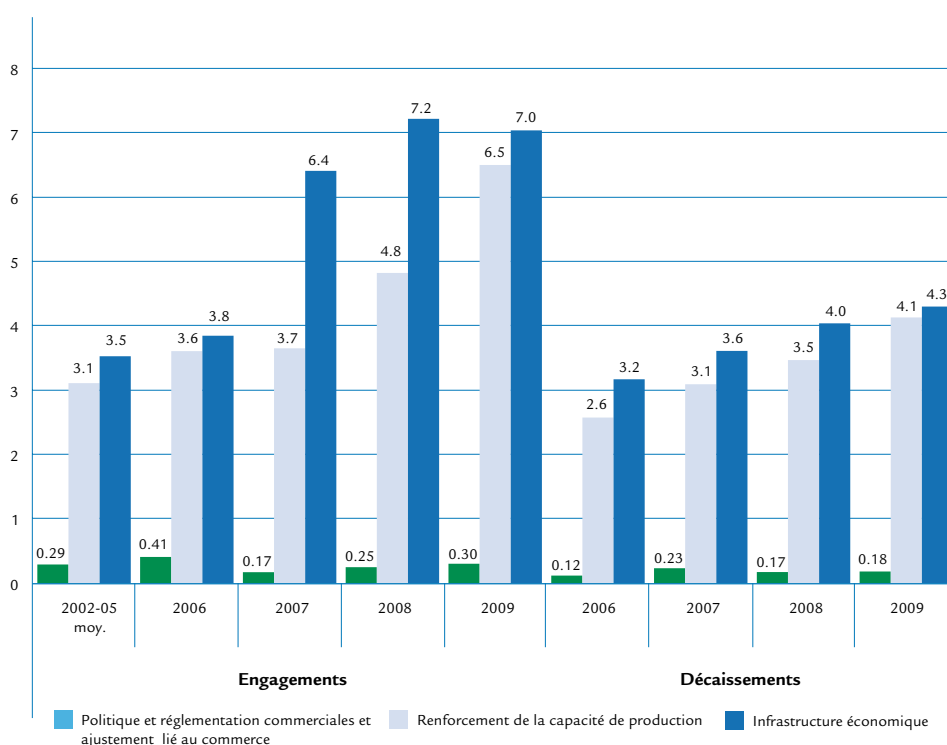
Le tableau A3, en annexe, indique que les Seychelles ont reçu, pendant les années 2006-2009, des décaissements au titre de l'aide pour le commerce équivalant à 39,5% de l'aide publique totale au développement, suivies de l'Égypte (34,5%), du Maroc (34,1%) du Cap-Vert (32,8%) et de la Tunisie (32,2%). En revanche, le montant de l'aide pour le commerce représentait seulement 1,4% de l'APD totale décaissée en faveur de la Guinée équatoriale pendant la même période; ce pays était précédé de la Somalie (1,7%), du Soudan (2,7%) et du Zimbabwe (3,8%). En 2009, le Maroc figurait en tête des pays africains pour ce qui est de la part de l'aide pour le commerce dans l'APD (42%, contre 28,6% en 2006), suivi des Seychelles (41,6%), de la Tunisie (39,6%), du Cap-Vert (35%) et de l'Égypte (34,2%). La Guinée équatoriale et la Somalie affichaient les plus faibles parts de l'aide pour le commerce dans l'APD, avec 1,6% et 2,8% respectivement en 2009, en augmentation par rapport à 2006 (0,1% et 1,8%).

Il ressort clairement de la figure I.3 que tous les principaux secteurs de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique ont bénéficié d'un soutien accru des donateurs pendant la période 2006-2009, tant en ce qui concerne les engagements que les décaissements. S'agissant des engagements, l'infrastructure économique et le renforcement de la capacité de production ont augmenté de 21,4% et 21% par an en moyenne pendant la période 2006-2009 pour atteindre 7,0 milliards de dollars EU et 6,5 milliards de dollars EU, respectivement. Les catégories Politique et réglementation commerciales et Ajustement lié au commerce ont bénéficié d'un accroissement de 12,3%, à partir d'un niveau de référence faible de 0,29 milliard de dollars EU. Toutefois les taux de croissance des décaissements et des engagements au titre de l'aide pour le commerce destinés à ces trois principaux secteurs ont affiché des différences notables. Pour ce qui est des décaissements, le secteur de

la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce a enregistré une croissance annuelle moyenne de 25,1% pendant la période 2007-2009, suivi par le secteur du renforcement de la capacité de production (17,1%) et par celui de l'infrastructure économique (10,7%), les montants décaissés en 2009 atteignant 0,2 milliard de dollars EU, 4,1 milliards de dollars EU et 4,3 milliards de dollars EU en 2009 respectivement.

Le secteur de l'infrastructure économique a été le principal bénéficiaire des engagements et des décaissements (plus de 50%) effectués par les donateurs de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique, suivi par le secteur du renforcement de la capacité de production. En ce qui concerne les engagements, les tendances affichées par ces trois principaux secteurs montrent que la part de l'infrastructure économique a augmenté, passant de 50,9% pendant la période de référence à 54,4% pendant la période 2006-2009, alors que la part du secteur du renforcement de la capacité de production fléchissait, passant de 44,9% à 42,5% pendant la même période. Toutefois, si l'on considère les décaissements, la part de l'infrastructure économique a été ramenée de 54,1% à 49,9% en 2009, tandis que celle du secteur du renforcement de la capacité de production augmentait, passant de 43,9% à 48% pendant les mêmes années. Il ne fait donc pas de doute que le taux de croissance réel du volume des décaissements au titre de l'aide pour le commerce destinée au secteur du renforcement de la capacité de production a été supérieur à celui du secteur de l'infrastructure économique pendant l'intervalle 2006-2009 (voir la figure 3).

FIGURE I.3: AIDE POUR LE COMMERCE PAR GRANDS SECTEURS, MILLIARDS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009



Source: OCDE-CAD, base de données sur les activités d'aide (SNPC).

Un examen plus attentif du tableau A5, en annexe, permet d'observer des variations notables dans les tendances de la répartition sectorielle des engagements au titre de l'aide pour le commerce parmi les pays africains. En moyenne, c'est le secteur du renforcement de la capacité de production qui a reçu la plus grande proportion de l'aide pour le commerce en Afrique du Sud, au Botswana, en Côte d'Ivoire, en Guinée équatoriale, au

Malawi, au Niger, aux Seychelles, en Somalie, au Swaziland et au Zimbabwe pendant la période de référence (2002-2005) et la période 2006-2009. Le secteur du renforcement de la capacité de production a reçu la plus grande part de l'aide pour le commerce pendant la période de référence, mais a cédé la place au secteur de l'infrastructure économique pendant la période suivante (2006-2009) en Angola, au Gabon, au Ghana, au Lesotho, au Libéria, en Libye, en Mauritanie, en Ouganda, au Rwanda, au Soudan, en Tanzanie et en Zambie. Au contraire, la part du secteur du renforcement de la capacité de production dans l'aide pour le commerce a pris le pas sur celle du secteur de l'infrastructure économique pendant la dernière période au Burkina Faso, au Burundi, en Érythrée, en Gambie, au Mali, à Maurice en République du Congo et au Togo.

2.1. COMESA

Le COMESA a reçu en moyenne des engagements au titre de l'aide pour le commerce de 3,7 milliards de dollars EU annuels pendant la période 2002-2009. Parmi les communautés économiques régionales africaines et les groupements régionaux visés par le présent rapport (COMESA, CAE, CEEAC, CEDEAO, SADC, CEMAC et UMA), le COMESA a été le principal bénéficiaire de cette aide (voir le tableau A10 en annexe). Le tableau A7, en annexe, montre que plus de 50% des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur du COMESA ont été affectés au secteur de l'infrastructure économique et un peu plus de 40% à celui du renforcement de la capacité de production, tant pendant la période de référence que pendant les suivantes. Le secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce a reçu en moyenne 7,1% des engagements totaux au titre de l'aide pour le commerce en faveur du COMESA pendant la période de référence, et seulement 2,2% pendant la période 2006-2009.

Comme l'indique le tableau I.4, le taux de croissance annuel moyen des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur du COMESA a été de 19,1% pour la période 2006-2009, mais a oscillé entre un taux de croissance positif de 52,4% en 2009 et une croissance négative de 22,4% en 2008, ce qui témoigne en partie de l'instabilité enregistrée au niveau des pays. Pendant la période 2002-2009, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et la République démocratique du Congo ont reçu 70,7% du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur du COMESA. Ces cinq pays représentent 68,8% de la population totale du COMESA.

2.2. CEDEAO

Pendant la période 2002-2009, 68,7% des engagements régionaux au titre de l'aide pour le commerce en moyenne ont bénéficié à un tiers des pays de la région de la CEDEAO (le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigéria et le Sénégal); cette proportion tend à s'accroître puisqu'elle est passée d'environ 65% pendant la période de référence à 72% pendant la période 2006-2009 (voir les tableaux A9 et A10 en annexe). En chiffres absolus, le Ghana a reçu en moyenne environ 450 millions de dollars EU par an pendant la période 2002-2009, suivi du Nigéria (430 millions de dollars EU) et du Mali (360 millions de dollars EU). Bien que le Nigéria, l'un des pays les plus peuplés d'Afrique, représente 52,7% de la population totale de la CEDEAO, sa part dans l'aide pour le commerce sous-régionale a été seulement de 16,3%, alors que le Ghana, qui entre pour 8,2% dans la population totale de la sous-région recevait 17,7% de l'aide pour le commerce en faveur de la CEDEAO pendant la période 2002-2009. Par rapport à la période de référence, la part du Mali et du Nigéria dans l'aide pour le commerce régionale a augmenté d'environ 5 et 6 points de pourcentage respectivement pendant la période 2006-2009. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, qui sont les pays sans littoral de la CEDEAO, ont reçu, dans leur ensemble, des engagements annuels moyens de 840 millions de dollars EU au titre de l'aide pour le commerce pendant l'intervalle 2002-2009, ce qui représente environ 30% des engagements régionaux alors que leur part de la population est de 15%.

Comme l'indiquent les tableaux A7 et A9, en annexe, les engagements totaux au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CEDEAO pendant la période 2002-2009 se sont élevés à 19,9 milliards de dollars EU, dont

48% ont été affectés à l'infrastructure économique, 49,1% au renforcement de la capacité de production et 2,9% au secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce. Le taux de croissance annuel moyen des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CEDEAO a été d'environ 32% pendant la période 2006-2009, et la part de l'aide pour le commerce régionale dans les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique est passée de 20,9% pendant la période de référence à 26,8% pendant la période 2006-2009. À la différence d'autres communautés économiques régionales, la CEDEAO n'a pas enregistré de croissance négative des flux d'aide pour le commerce pendant la période 2006-2009.

2.3. SADC

La SADC a bénéficié, en moyenne, d'un quart de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique entre 2002 et 2009; cette aide s'est contractée, passant de 26,9% en moyenne pendant la période de référence à 22,4% pendant la période 2006-2009 (voir le tableau A10 en annexe). La République démocratique du Congo, le Mozambique et la Tanzanie, qui représentent 48,4% de la population totale de la SADC, ont revendiqué près de 60% de l'aide régionale pour le commerce entre 2002 et 2009, période au cours de laquelle la République démocratique du Congo a reçu, en moyenne, 0,5 milliard de dollars EU par an, le Mozambique 0,4 milliard de dollars EU et la Tanzanie 0,6 milliard de dollars EU. La Tanzanie a bénéficié à elle seule d'un quart de l'aide régionale pour le commerce pendant la période 2002-2009; cette proportion a augmenté, passant de 18,8% pendant la période de référence à 29,5% pendant la période plus récente (2006-2009). Le Botswana, le Lesotho et le Swaziland ont été les trois plus faibles bénéficiaires de l'aide pour le commerce en faveur de la SADC pendant la période 2002-2009: la moyenne annuelle des engagements en leur faveur a été de 11 millions de dollars EU, 18 millions de dollars EU et 21 millions de dollars EU respectivement. Ces trois pays, dans leur ensemble, ont absorbé uniquement 2% de l'aide pour le commerce en faveur de la SADC pendant la même période. Les trois pays sans littoral de la SADC (le Botswana, le Lesotho et le Zimbabwe) ont également réclamé 2,2% seulement de l'aide régionale pour le commerce, alors qu'ils représentent 6,6% de la population de la région. L'Angola, dont l'économie se relève d'un conflit et dont la population représente près de 7% de celle de la région, a reçu seulement 1,8% des engagements régionaux au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la SADC pendant la période visée.

Le tableau I.4, ci-dessous, et les tableaux A7 et A9, en annexe, indiquent que la SADC a reçu en moyenne 2,5 milliards de dollars EU par an pendant la période 2002-2009, dont près de 52% ont été destinés à l'infrastructure économique, 47% au renforcement de la capacité de production et à la politique et à la réglementation commerciales, et seulement environ 1% à l'ajustement lié au commerce. La part de l'infrastructure économique dans l'aide pour le commerce a augmenté, passant d'approximativement 47% pendant la période de référence à environ 56% pendant la période 2006-2009, alors que celle du renforcement de la capacité de production reculait, passant d'environ 51% à environ 42% pendant les mêmes périodes. Le taux de croissance annuel moyen de l'aide pour le commerce en faveur de la SADC pendant la période 2006-2009 a été d'environ 12%; il a oscillé entre un taux négatif de 14,6% en 2006 et un taux positif de 37,9% en 2007.

2.4. CEMAC

Comme l'indique le tableau A10, en annexe, la part de la CEMAC dans l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique a été d'environ 4% seulement sur la période 2002-2009. Les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CEMAC se sont élevés à 422 millions de dollars EU par an en moyenne entre 2002 et 2009, dont 66% ont été destinés à l'infrastructure économique et environ 32% au renforcement de la capacité de production. La part de l'infrastructure économique dans ces engagements a augmenté, passant de presque 60% pendant la période de référence à approximativement 72% pendant la période 2006-2009, tandis que celle du renforcement de la capacité de production chutait brutalement, passant de près de 40% à environ 24%

pour les mêmes périodes. La politique et la réglementation commerciales et l'ajustement lié au commerce ont représenté seulement 2,4% de l'aide pour le commerce en faveur de la CEMAC pendant la période 2002-2009, la tendance étant toutefois à la croissance pour ce secteur dont la part est passée de 0,3% pendant la période de référence (2002-2005) à 4,5% pendant la période 2006-2009 (voir le tableau A7 en annexe).

Comme le montre le tableau I.4, le taux de croissance des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CEMAC a été d'environ 26% en moyenne pendant la période 2006-2009, fluctuant entre un taux négatif de près de 27% en 2008 et un taux positif de 75,2%, soit près du double du taux de croissance de l'aide pour le commerce totale pour la région, en 2006.

Le Cameroun, dont la population représente 48% de celle de la CEMAC, a bénéficié de 50% des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la région, c'est-à-dire, en moyenne, de 212 millions de dollars EU par an pendant la période 2002-2009, suivi de très loin par le Tchad qui a fait l'objet d'engagements à hauteur de 64 millions de dollars EU, soit 15% de l'aide pour le commerce régionale (voir le tableau A7 en annexe).

2.5. UMA

La part de l'UMA dans le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique a été de 10% en moyenne pendant la période 2002-2009 (voir le tableau A10 en annexe), ce qui équivaut à un montant annuel moyen de 1,1 milliard de dollars EU (voir le tableau A9, en annexe). Le taux de croissance moyen de l'aide pour le commerce en faveur de l'UMA a été de 44% pendant la période 2006-2009, le plus élevé par rapport à ceux enregistrés dans les autres CER (voir le tableau I.4, ci-dessous).

Le Maroc, dont la population représente 37% de celle du groupe, a été le principal bénéficiaire de la région, avec une part de 56% du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'UMA pendant la période 2002-2009, suivi de la Tunisie (24%) et de l'Algérie (10,5%). Pendant la même période, la Libye et la Mauritanie ont absorbé seulement 0,4% et 8,7% de l'aide pour le commerce en faveur de l'UMA, soit en moyenne 3,9 millions de dollars EU et 92,4 millions de dollars EU par an respectivement (voir les tableaux A9 et A10, en annexe).

Comme l'indique le tableau A7, en annexe, 64% du total de l'aide pour le commerce en faveur de l'UMA a concerné l'infrastructure économique pendant la période 2002-2009 (ce pourcentage était de 65,5% pendant la période de référence et de 62,4% pendant les années 2006-2009, accusant une légère diminution), et 35% a été affectée au renforcement de la capacité de production (la tendance étant à la croissance puisque la proportion est passée de 32,6% pendant la période de référence à 36,7% pendant la période suivante). Le secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce a représenté seulement 1% pendant la période totale 2002-2009. La part de l'aide à ce secteur a diminué, passant de 1,9% pendant la période de référence à 0,9% pendant la période 2006-2009.

2.6. CEEAC

Le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur des 10 membres de la CEEAC pour les années 2002 à 2009 s'est élevé à 0,8 milliard de dollars EU (voir le tableau A9, en annexe); leur part dans le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique a diminué, passant de 11% pendant la période de référence à 9% pendant la période 2006-2009 (voir le tableau A10, en annexe). La République démocratique du Congo a absorbé environ 53% de l'aide pour le commerce totale en faveur de la CEEAC pendant la période 2002-2009, alors que sa population est proche de 40% du total de la région, suivie du Cameroun qui a reçu environ 20% de l'aide pour le commerce en faveur de la région pour une population d'environ 21%.

Selon le tableau A7, en annexe, la catégorie de l'infrastructure économique a représenté près de 63% du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CEEAC pendant l'ensemble de la période

analysée; cette proportion tend à croître puisqu'elle est passée de 57,2% pendant la période de référence à 68,5% pendant la période 2006-2009. La part du secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce dans l'aide pour le commerce totale en faveur de la CEEAC a également augmenté, passant de seulement 0,1% pendant la période de référence à 3,3% pendant la période plus récente. Au contraire, la part du secteur du renforcement de la capacité de production dans les engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CEEAC a enregistré un repli marqué puisqu'elle est passée de près de 43% pendant la période de référence à 28% pendant la période 2006-2009.

2.7. CAE

Le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CAE, qui compte cinq États membres et dont la population représente 11,6% de la population africaine (voir le tableau A10, en annexe), s'est élevé à 13,7 milliards de dollars EU en chiffres réels pendant la période 2002-2009, ce qui fait de la CAE le quatrième bénéficiaire par ordre d'importance des engagements au titre de l'aide pour le commerce en Afrique, après le COMESA, la CEDEAO et la SADC (voir le tableau I.4, ci-dessous). Le tableau A10, en annexe, indique que trois pays ont prévalu dans la répartition des engagements au titre de l'aide pour le commerce accordée à la région pendant cette période. Le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, ont bénéficié de 88% de ces engagements, avec une part de 86% de la population. La Tanzanie a absorbé à elle seule 36% du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce régionale, ce qui fait de ce pays le principal bénéficiaire de la région avant le Kenya (28%).

Par ailleurs, le tableau A7, en annexe signale que la part de l'infrastructure économique dans le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la CAE a augmenté, passant de 47,5% pendant la période de référence à 63% pendant la période 2006-2009, alors que celle du renforcement de la capacité de production baissait, passant de près de 49% à 35% pendant les mêmes périodes. La part du secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce a également diminué, passant de 3,8% pendant les années 2002 à 2005 à 1,7% pendant l'intervalle 2006-2009.

2.8. Analyse comparative des CER africaines

Comme l'illustre le tableau I.4, ci-dessous, une brève analyse comparative de l'ensemble des CER et de l'organisation intergouvernementale (en l'espèce, la CEMAC) pris en compte dans le présent rapport révèle que le COMESA a été le principal bénéficiaire des engagements et des décaissements au titre de l'aide pour le commerce, suivi par la CEDEAO et la SADC, et que les engagements au titre de cette aide entre 2002 et 2009 pour ces trois CER se sont élevés respectivement à 29,8 milliards de dollars EU, 19,9 milliards de dollars EU et 19,7 milliards de dollars EU. Ces trois communautés économiques régionales comptent respectivement pour 38%, 26% et 24% de la population totale de l'Afrique, et les engagements au titre de l'aide pour le commerce en leur faveur ont représenté 28,9%, 19,3% et 19,1% pendant la période (voir le tableau A10, en annexe). Le classement des CER demeure inchangé pendant la période 2006-2009 pour ce qui concerne les proportions des décaissements de l'aide pour le commerce et de la population totale. Ces indications démontrent clairement que la répartition des engagements et des décaissements au titre de l'aide pour le commerce totale accordée aux CER africaines va de pair avec la part de leur population dans celle du continent.

La situation est cependant différente si l'on envisage la valeur par habitant de l'aide pour le commerce. La CAE et l'UMA ont été les deux principaux bénéficiaires de l'aide pour le commerce par habitant, tant en ce qui concerne les engagements que les décaissements (voir le tableau A8, en annexe, et le tableau I.4, ci-dessous). La CAE s'est placée en tête des autres CER pour ce qui est des engagements au titre de l'aide pour le commerce par habitant, affichant une moyenne annuelle de 13,8 dollars EU pendant la période 2002-2009, suivie par l'UMA avec 12,7 dollars EU. La CEEAC a occupé la dernière place parmi les CER, avec 8,2 dollars EU pendant le même intervalle.

TABEAU I.4: ENGAGEMENTS TOTAUX AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, TAUX DE CROISSANCE DES ENGAGEMENTS, ENGAGEMENTS PAR HABITANT ET RAPPORT ENTRE ENCAISSEMENTS ET ENGAGEMENTS

Engagements au titre de l'aide pour le commerce pour l'Afrique, millions de dollars EU constants de 2009						
	2002-2005	2006	2007	2008	2009	2006-2009
COMESA (19 pays)	3 149	3 335	4 694	3 640	5 548	4 304
CEDEAO (15 pays)	1 704	1 763	2 833	3 609	4 873	3 270
SADC (14 pays)	2 199	1 878	2 589	3 332	3 144	2 736
CEMAC (7 pays)	324	567	518	380	617	521
CAE (5 pays)	1 115	1 366	2 497	1 981	3 404	2 312
CEEAC (15 pays)	908	869	1 233	820	1 493	1 104
UMA (5 pays)	781	1 109	746	2 387	1 142	1 346
Taux de croissance des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur des CER en Afrique (%)						
	2002-05	2006	2007	2008	2009	2006-2009
COMESA		5,9	40,7	-22,4	52,4	19,1
CEDEAO		3,4	60,7	27,4	35,0	31,6
SADC		-14,6	37,9	28,7	-5,6	11,6
CEMAC		75,2	-8,7	-26,6	62,2	25,5
CAE		22,5	82,8	-20,7	71,8	39,1
CEEAC		-4,3	41,8	-33,4	82,0	21,5
UMA		42,0	-32,7	219,8	-52,2	44,2
Engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce, en dollars EU constants de 2009						
COMESA (19 pays)	8,16	8,13	11,17	8,46	12,58	10,12
CEDEAO (15 pays)	6,63	6,44	10,09	12,53	16,50	11,49
SADC (14 pays)	9,23	7,45	10,05	12,64	11,67	10,49
CEMAC (7 pays)	8,97	14,77	13,17	9,45	14,99	13,09
CAE (5 pays)	9,69	11,07	19,67	15,16	25,30	17,94
CEEAC (15 pays)	7,86	7,01	9,69	6,28	11,15	8,56
UMA (5 pays)	9,69	13,30	8,82	27,82	13,12	15,80
Taux de croissance réels des engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce (%)						
	2006	2007	2008	2009	2006-2009	
COMESA (19 pays)	-0,3	37,4	-24,3	48,8	15,4	
CEDEAO (15 pays)	-2,9	56,7	24,2	31,7	27,4	
SADC (14 pays)	-19,3	34,8	25,8	-7,7	8,4	
CEMAC (7 pays)	64,7	-10,8	-28,2	58,6	21,1	
CAE (5 pays)	14,3	77,6	-22,9	66,9	34,0	
CEEAC (15 pays)	-10,8	38,1	-35,1	77,4	17,4	
UMA (5 pays)	37,2	-33,6	215,3	-52,8	41,5	
Rapport entre décaissements et engagements (%)						
COMESA (19 pays)	72	58	86	69	70	
CEDEAO (15 pays)	83	67	64	46	60	
SADC (14 pays)	91	72	60	70	71	
CEMAC (7 pays)	47	58	74	48	55	
CAE (5 pays)	73	56	73	48	59	
CEEAC (15 pays)	62	48	80	60	61	
UMA (5 pays)	68	122	33	89	64	

Source: Calculs fondés sur les données du Comité d'aide au développement (CAD), base de données sur les activités d'aide (SNPC)

Comme l'indiquent également les données du tableau I.4 relatives au rapport entre décaissements et engagements, la SADC et le COMESA ont reçu le pourcentage le plus élevé des engagements pris à l'égard de ces CER pendant la période 2006-2009. La SADC a reçu 71% des fonds ayant fait l'objet d'un engagement au titre de l'aide pour le commerce en faveur de la région, suivie du COMESA qui a affiché un taux de décaissement de 70%. Au bas de l'échelle, la CEMAC a reçu un peu plus de 50% des engagements régionaux au titre de l'aide pour le commerce. Les tendances du rapport entre décaissements et engagements montrent que pour la CEDEAO et la SADC ce rapport a fortement diminué puisqu'il est passé respectivement de 83% et 91% en 2006, à 46% et 70% en 2009. À l'inverse, il a globalement augmenté dans les pays de l'UMA, passant de presque 68% en 2006 à 89% en 2009, avec, exceptionnellement, des décaissements supérieurs aux engagements en 2007.

Pour ce qui concerne les taux de croissance des flux des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur des communautés économiques régionales, mesurés en valeur absolue et en valeur par habitant, le taux le plus élevé a été enregistré par l'UMA, qui est suivie de la CAE et de la CEDEAO (voir le tableau I.4). Le volume total et le montant par habitant des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'UMA ont augmenté d'environ 44% et 42% respectivement pendant la période 2006-2009, par comparaison avec un taux de croissance de seulement 12% pour les engagements totaux et 8,4% pour les engagements par habitant en faveur de la SADC pendant la même période. Les tendances des taux de croissance montrent clairement que les engagements au titre de l'aide pour le commerce (tant en volume absolu que par habitant) ont été les plus irréguliers pour l'UMA (suivie de la CAE) par comparaison avec les autres CER pendant la période 2006-2009. Au contraire, la CEDEAO a bénéficié des flux les plus stables des engagements au titre de l'aide pour le commerce (tant en volume absolu que par habitant) en faveur de l'Afrique. L'UMA s'est donc caractérisée non seulement par la plus grande instabilité des engagements, mais aussi par les taux de croissance les plus élevés de ces engagements, en volume absolu et en valeur par habitant.

Le tableau A7, en annexe, montre également que plus de 50% des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'ensemble des CER, à l'exception de la CEDEAO, ont ciblé le secteur de l'infrastructure économique, alors que le secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce attirait moins de 5% du total des engagements vis-à-vis des communautés économiques régionales africaines pendant la période 2002-2009. Dans la CEDEAO, le secteur du renforcement de la capacité de production a fait l'objet de 49,1% des engagements au titre de l'aide pour le commerce pendant la même période, suivi du secteur de l'infrastructure économique (48%). La part du secteur du renforcement de la capacité de production dans le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce a diminué dans toutes les CER pendant la période 2006-2009, à l'exception de l'UMA où elle est passée d'environ 33% à près de 37% pendant le même intervalle. La part de l'infrastructure économique s'est accrue dans toutes les CER pendant la période 2006-2009 par rapport à la période de référence, sauf dans les régions de l'UMA et de la CEDEAO où des diminutions ont été enregistrées. C'est uniquement dans l'UMA, la CAE et le COMESA que la part du secteur de la politique et la réglementation commerciales et de l'ajustement lié au commerce dans le total des engagements au titre de l'aide pour le commerce a affiché une baisse pendant la période la plus récente par rapport à la période de référence. Dans les autres communautés économiques régionales, ce secteur a fait l'objet d'une attention croissante.

2.9. Analyse comparative d'autres groupements du continent africain

L'objectif visé ici est d'effectuer une analyse comparative de l'aide pour le commerce destinée à quatre groupes de pays: le G5 (composé des cinq principales économies d'Afrique, à savoir le Nigéria, l'Algérie, l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Maroc), les PMA africains, les pays sans littoral, et les pays insulaires. Comme l'indique le tableau A10, en annexe, les 33 PMA africains, avec des engagements totaux de 42 milliards de dollars EU, ont bénéficié de 58,4% du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce destinée à l'Afrique pendant la période 2002-2009. Avec 20,8 milliards de dollars EU, la part des 15 pays africains sans littoral a été légèrement inférieure à un tiers du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce en faveur de l'Afrique, tandis

que les pays du G5 bénéficiaient d'un peu plus d'un cinquième de ces engagements, soit 15,2 milliards de dollars EU, pendant la même période.

S'agissant de l'aide mesurée par habitant, telle qu'elle est présentée dans le tableau A8 en annexe, les pays insulaires ont occupé le premier rang avec des engagements annuels moyens au titre de l'aide pour le commerce de 20,2 dollars EU par habitant pendant la période 2002-2009. Ils sont suivis des pays sans littoral (11,8 dollars EU) et des PMA (11,3 dollars EU). Bien que tous les groupes fassent apparaître un accroissement des engagements au titre de l'aide pour le commerce par habitant pendant la période 2006-2009 par comparaison avec la période de référence, les pays insulaires ont enregistré un fléchissement puisque les engagements sont passés de près de 23 dollars EU par habitant pendant la période de référence (2002-2005) à environ 18 dollars EU pendant les années 2006-2009.

Le tableau I.5 indique que les pays du G5 ont enregistré le plus fort taux de croissance moyen de l'aide pour le commerce (tant en volume absolu qu'en valeur par habitant) pendant la période 2006-2009 par rapport aux autres groupes. Ils sont suivis des pays sans littoral et des PMA.

TABEAU I.5: AIDE POUR LE COMMERCE AUX PAYS DU G5, AUX PMA, AUX PAYS SANS LITTORAL ET AUX PAYS INSULAIRES

	Engagements au titre de l'aide pour le commerce, en milliards de dollars EU constants de 2009						Décaissements au titre de l'aide pour le commerce, en milliards de dollars EU constants de 2009				
	Moy. 2002-2005	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009
Pays du G5	1,4	1,9	1,5	3,8	2,6	2,4	1,3	1,6	1,6	1,5	1,5
PMA	4,3	4,3	6,2	6,4	8,1	6,2	3,6	4,1	4,5	5,4	4,4
Non-PMA	2,7	3,6	4,1	5,9	5,7	4,8	2,3	2,8	3,2	3,2	2,9
Pays sans littoral	2,0	2,1	3,5	2,8	4,6	3,2	1,8	2,2	2,2	2,8	2,2
Pays avec littoral	5,0	5,7	6,8	9,5	9,3	7,8	4,1	4,8	5,5	5,8	5,0
Pays insulaires	0,4	0,3	0,3	0,6	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3
Pays non insulaires	6,5	7,6	9,9	11,7	13,5	10,7	5,5	6,5	7,3	8,4	6,9

	Engagements au titre de l'aide pour le commerce par habitant						Décaissements au titre de l'aide pour le commerce par habitant				
	Moy. 2002-2005	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009
Pays du G5	4,3	5,6	4,3	10,8	7,4	7,1	3,8	4,7	4,7	4,3	4,4
PMA	9,8	9,2	12,8	12,9	16,0	12,8	7,6	8,5	9,2	10,7	9,0
Non-PMA	5,9	7,6	8,5	12,1	11,4	9,9	4,9	5,9	6,4	6,3	5,9
Pays sans littoral	9,4	9,7	15,3	11,8	19,2	14,1	8,1	9,6	9,5	11,8	9,8
Pays avec littoral	7,3	8,0	9,2	12,7	12,1	10,5	5,7	6,5	7,3	7,5	6,8
Pays insulaires	22,8	12,3	15,7	26,6	15,7	17,6	15,9	19,2	16,9	11,0	15,7
Pays non insulaires	7,5	8,3	10,5	12,2	13,7	11,2	6,0	6,9	7,6	8,5	7,3

	Taux de croissance du total des engagements au titre de l'aide pour le commerce (%)					Taux de croissance des engagements par habitant au titre de l'aide pour le commerce (%)				
	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-2009
Pays du G5	36,6	-22,6	158,7	-30,3	35,6	30,4	-24,0	154,0	-31,5	32,2
PMA	0,5	43,9	3,4	27,5	18,8	-6,1	40,0	0,7	24,1	14,7
Non-PMA	34,2	13,6	45,4	-3,4	22,5	28,0	11,5	42,6	-5,2	19,2
Pays sans littoral	9,7	62,1	-20,4	66,3	29,4	2,8	57,8	-22,5	62,0	25,0
Pays avec littoral	15,0	18,2	40,9	-2,9	17,8	8,8	15,6	37,9	-5,0	14,3
Pays insulaires	-42,2	30,7	73,1	-39,6	5,5	-45,8	27,4	68,8	-41,0	2,3
Pays non insulaires	17,3	30,1	18,3	15,2	20,2	10,7	27,1	15,6	12,6	16,5

Source: Calculs fondés sur les données du Comité d'aide au développement (CAD), base de données sur les activités d'aide (SNPC).

Les pays insulaires sont, parmi les quatre groupes, ceux pour lesquels la plus grande part des engagements au titre de l'aide pour le commerce a été décaissée pendant la période 2006-2009, puisque le rapport entre décaissements et engagements a atteint 89%. Ce groupe est suivi par les PMA (71%) et les pays sans littoral (69%) (voir le tableau I.5). La croissance la plus irrégulière des engagements au titre de l'aide pour le commerce pendant les années 2006 à 2009 a été enregistrée pour les pays du G5, suivis par les pays insulaires. À l'inverse, les PMA se sont caractérisés par la croissance la plus stable des engagements au titre de l'aide pour le commerce pendant la même période.

Le tableau A7, en annexe, indique que le G5 a affecté la proportion la plus élevée des engagements au titre de l'aide pour le commerce au secteur lié à la politique et à la réglementation commerciales et à l'ajustement lié au commerce. Cette proportion a cependant diminué, passant de près de 15% pendant la période de référence (2002-2005) à seulement 2,4% pendant la période 2006-2009. Le pourcentage moyen annuel a été de 8,5% pendant l'ensemble de la période considérée (2002-2009). Le secteur de l'infrastructure économique a représenté plus de 50% des engagements au titre de l'aide pour le commerce dans tous les groupes à l'exception du G5, et cette part des engagements a augmenté pour tous à l'exception des pays insulaires où elle a été ramenée de 64,4% pendant la période de référence à 56,5% pendant la période suivante. La part de l'aide pour le commerce destinée au renforcement de la capacité de production a diminué dans les PMA et les pays sans littoral, tandis qu'elle augmentait dans les pays du G5 et les pays insulaires.

II. CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE: SYNTHÈSE DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE PAR LE CONTINENT DANS LE CADRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

1. Introduction

L'invitation à soumettre des cas d'expérience sur l'aide pour le commerce a été lancée dans le cadre du Troisième examen global de l'aide pour le commerce, dans le but d'accéder à la masse d'expériences accumulée par les pays bénéficiaires et les partenaires de développement depuis le lancement de l'initiative Aide pour le commerce à la Conférence ministérielle de Hong Kong, en 2005.

La Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a contribué, par le biais du Centre africain des politiques commerciales (CACP) et en même temps que d'autres partenaires tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAfD), l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et les communautés économiques régionales (CER), à aider les pays africains à répondre à cette invitation. Ce soutien s'est concrétisé par l'organisation conjointe de deux réunions régionales portant sur les cas d'expérience concernant l'aide pour le commerce, qui se sont tenues en 2010 à Libreville (Gabon) et à Sandton (Afrique du Sud), par une réunion des États membres de la CEDEAO concernant la rédaction de cas d'expérience, au début de l'année 2011, ainsi que par des contacts bilatéraux.

Les résultats de ces efforts ont été publiés dans l'édition de 2011 du document *Panorama de l'aide pour le commerce*, qui réunit les 269 cas d'expérience reçus, y compris un total de 114 cas sur l'Afrique. Comme le montre la figure II.1, ci-dessous, 49 cas d'expérience africains ont été présentés par des États membres et des organisations régionales, et 65 cas d'expérience sur l'Afrique ont été présentés par des répondants non africains à l'invitation à soumettre des cas d'expérience formulée par l'OMC.

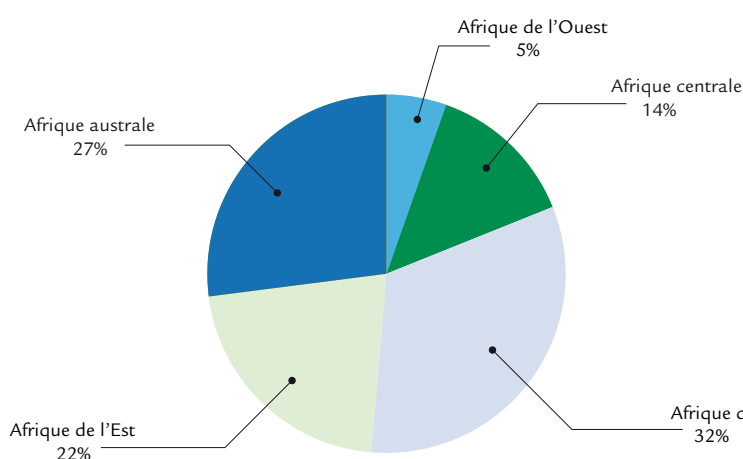
FIGURE II.1: TOTAL DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR RÉPONDANT

Dans le but de contribuer à l'amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation de l'aide pour le commerce et compte tenu de la quantité croissante de données probantes sur les expériences africaines relatives à l'aide pour le commerce, le présent document vise à apporter des informations sur ce qui se produit sur le terrain, en s'appuyant tant sur les différences entre ces expériences que sur leurs points communs.

2. Présentation générale de l'échantillon de cas d'expérience africains

Un total de 49 cas d'expérience a été reçu du continent africain. Sur ce total, 37 ont été présentés par 31 États membres africains dont certains ont présenté deux et même trois cas d'expérience chacun. Les autres cas d'expérience proviennent de huit organisations régionales, à savoir la BAfD, la CEN-SAD, la CEDEAO, le Corridor Nord, la SADC, la SACAU, la CEA et l'UEMOA.

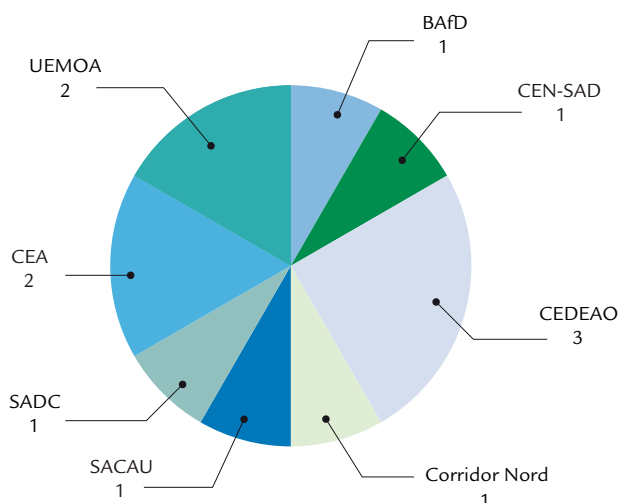
FIGURE II.2: PART DES CAS D'EXPÉRIENCE AFRICAINS CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR RÉGION



La ventilation par sous-régions qui est exposée dans la figure II.2 révèle que la majorité des cas d'expérience présentés par l'Afrique proviennent des États membres d'Afrique de l'Ouest (12) et d'Afrique australe (10). Ces régions sont suivies par l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord qui ont présenté huit, cinq et deux cas d'expérience respectivement.

Pour ce qui est des organisations régionales, la CEDEAO a soumis trois cas d'expérience, suivie de la CEA et de l'UEMOA qui ont présenté chacune deux cas. En dernier lieu, la BAfD, la CEN-SAD, le Corridor Nord, la SACAU et la SADC ont présenté chacun un cas d'expérience, comme le décrit la figure II.3.

FIGURE II.3: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR ORGANISATION RÉGIONALE

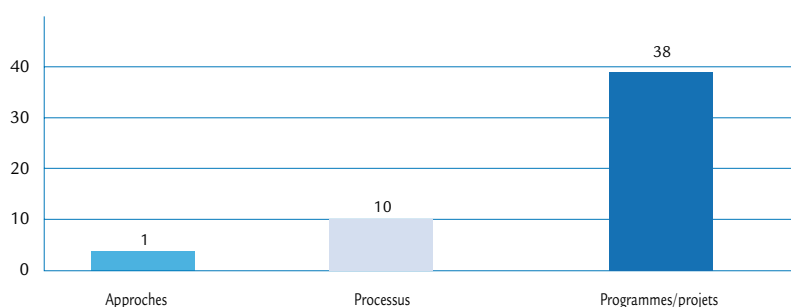


En traçant les contours du type de contribution qu'il est possible de présenter, l'« Invitation à soumettre des cas d'expérience » (document WT/COMTD/AFT/W/22) de l'OMC classe clairement les cas d'expérience en trois catégories: i) les cas d'expérience sur les *approches*, ii) les cas d'expérience sur les *processus* et iii) les cas d'expérience sur les *projets* ou *programmes*. Les cas d'expérience sur les *approches* traitent de la collecte de données relatives aux stratégies qui permettent de recenser les obstacles majeurs au commerce, aux indicateurs susceptibles d'aider à l'évaluation et au suivi de l'aide pour le commerce, et aux études empiriques officielles. Les cas d'expérience sur les *processus* traitent quant à eux du mode de fonctionnement

des processus d'aide pour le commerce nationaux ou régionaux, et de ce qui est réalisé pour harmoniser les besoins en aide pour le commerce des bénéficiaires avec les réponses des donateurs. Enfin, les cas d'expérience sur les *projets* ou les *programmes* mettent l'accent sur les catégories et sous-catégories d'aide pour le commerce et sur la manière dont elles sont fournies dans le contexte de projets ou de programmes précis. Ces catégories sont les suivantes: politique et réglementation commerciales, infrastructure économique liée au commerce, renforcement de la capacité de production, ajustement lié au commerce et autres besoins liés au commerce.

Un examen de l'échantillon africain composé de 49 cas d'expérience fait nettement apparaître un nombre élevé (38) de cas africains appartenant à la catégorie iii) relative aux *projets ou programmes*. Un autre groupe important de cas d'expérience (10) relève de la catégorie ii) concernant les *processus*. Sur le continent africain, ces cas d'expérience examinent principalement le Cadre intégré renforcé (CIR) et le processus d'obtention de l'aide pour le commerce en général (voir la figure II.4).

FIGURE II.4: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE AFRICAINS CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR TYPE DE PRÉSENTATION



Pour terminer, la catégorie i) des cas d'expérience traitant des *approches* est représentée dans une moindre mesure dans l'échantillon africain et ne comprend qu'un seul cas soumis par une organisation régionale, à savoir la CEA. Cette unique contribution contient toutefois des informations concernant l'incidence de l'aide pour le commerce sur les obstacles majeurs au commerce dans l'ensemble de l'Afrique et

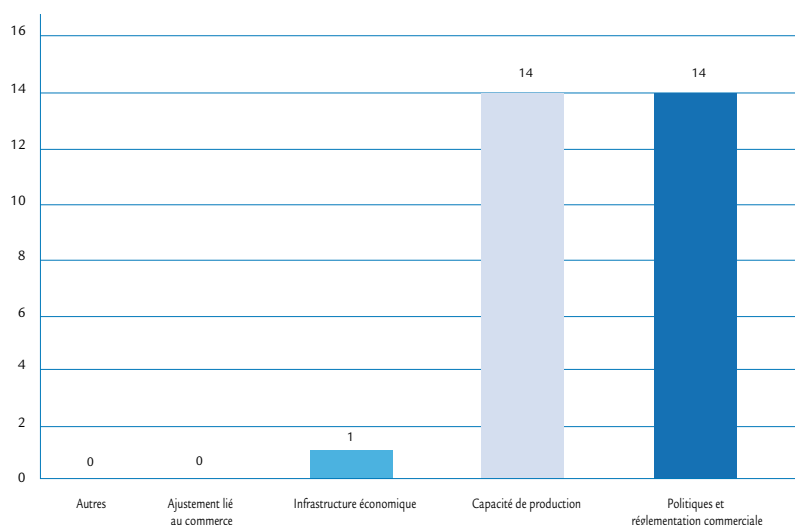
établit un bilan général de la manière dont l'aide pour le commerce permet de surmonter différents obstacles susceptibles de réduire la compétitivité du commerce africain, et d'accroître ainsi les possibilités pour l'Afrique de tirer parti de la libéralisation du commerce multilatéral.

3. Cas d'expérience présentés par les États membres africains

L'objectif de cette section est de donner une synthèse des cas d'expérience africains en mettant l'accent sur les points de convergence et de divergence des 37 cas présentés par les États membres africains à l'occasion du Troisième examen global de l'aide pour le commerce. Le but principal de cette démarche est de discerner les points communs aux expériences de fourniture de l'aide pour le commerce sur l'ensemble du continent et de déterminer, en fonction des succès et des échecs observés, les enseignements à tirer et les pratiques qu'il est souhaitable de mettre en œuvre.

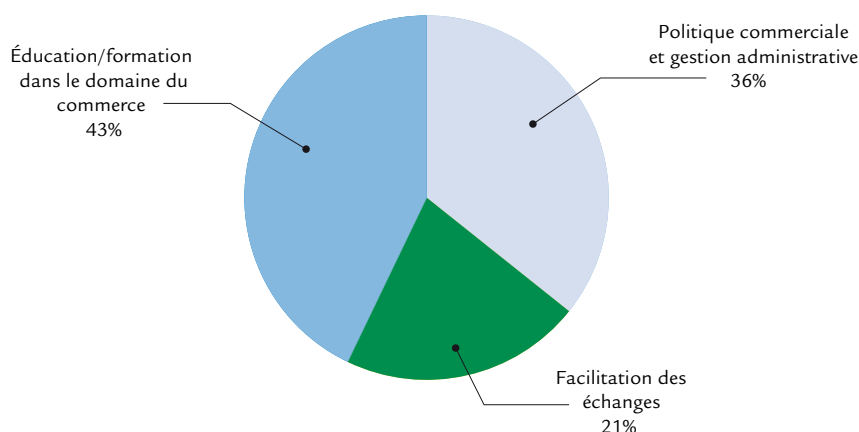
3.1. Cas d'expérience sur les projets et les programmes

Parmi les 37 cas d'expérience présentés par les États membres africains, un nombre important (29) met l'accent sur des projets et des programmes d'aide pour le commerce. Une évaluation de la nature de l'aide pour le commerce visant ces projets et ces programmes indique que, dans l'échantillon africain, la fourniture de l'aide pour le commerce semble axée prioritairement sur l'amélioration de la politique et de la réglementation commerciales, puis sur le renforcement de la capacité de production et, en dernier lieu, sur la création de l'infrastructure économique liée au commerce. Aucun cas d'expérience décrivant l'ajustement lié au commerce ou d'autres aspects de l'aide pour le commerce ne figure dans l'échantillon, ainsi que l'illustre la figure II.5.

FIGURE II.5: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE, SELON LES CATÉGORIES D'AIDE

Politique et réglementation commerciales

Les principales sous-catégories d'aide pour le commerce de la catégorie "Politique et réglementation commerciales" qui figurent dans les descriptions fournies par les États membres africains concernent l'éducation et la formation dans le domaine du commerce, la politique commerciale et la gestion administrative, et la facilitation des échanges, comme le montre la figure II.6.

FIGURE II.6: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE DANS LA CATÉGORIE «POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION COMMERCIALES»

i) Sous-catégorie "Éducation et/ou formation dans le domaine du commerce"

Sept pays (l'Angola, le Botswana, Madagascar, le Soudan, le Burkina Faso, le Congo et le Malawi) ont lié leurs cas d'expérience aux faits constatés dans le cadre de l'assistance technique, ce qui correspond en gros à la sous-catégorie de l'éducation et/ou de la formation. L'un des points communs à tous ces pays est l'accent placé sur le renforcement des

capacités de négociation et l'amélioration du niveau de compréhension des Accords de l'OMC (ainsi que des APE et/ou des accords d'intégration régionale) dans le but d'améliorer la formulation de la politique commerciale, les compétences en matière d'analyse et les capacités de négociation.

Les groupes visés par cette aide sont principalement constitués par des fonctionnaires gouvernementaux (dans le domaine commercial), mais, dans certains cas, les parties prenantes du secteur privé, les membres de la société civile et les universitaires ont également été pris en compte. L'un des aspects importants de cette formation est la «formation des formateurs», qui figure dans certains de ces programmes et qui garantit une optimisation des résultats et une amélioration du niveau de conscience et de sensibilisation du public à l'égard des problèmes commerciaux et des négociations commerciales. Dans certains cas, ce type d'assistance technique et de renforcement des capacités a également été clairement associé à des considérations relatives à la pauvreté, comme par exemple la formulation de politiques commerciales au profit des populations défavorisées, et à des résultats de négociations en faveur du développement prenant pour cible la réduction de la pauvreté.

Pour ce qui est des partenariats, quatre des répondants avaient pour partenaire un donateur bilatéral (à savoir l'UE pour trois pays et le DFID pour un autre), tandis que les autres bénéficiaient de l'aide de la CNUCED, du CIR et de l'UE combinée à celle du Commonwealth et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Enfin, l'intérêt de l'amélioration de la capacité de négociation des personnes et des institutions, et de leur aptitude à mettre en œuvre des politiques et des accords commerciaux a été mis en évidence. Le rôle joué par l'accroissement de la perception et de la connaissance des problèmes commerciaux, par l'amélioration et l'actualisation de l'information, ainsi que par la diffusion et la transparence de cette information conformément aux prescriptions internationales, a également été souligné dans ce groupe de cas d'expérience.

ii) Sous-catégorie «Politique commerciale et gestion administrative»

Le Botswana, le Cap-Vert, la Gambie, le Kenya et le Malawi fournissent cinq autres exemples intéressants, mais très différents, dans la catégorie «Politique et réglementation commerciales». Bien que les cas rapportés par chacun de ces pays soient très dissemblables, tous révèlent la nécessité de modifier les réglementations ou les procédures pour faire face aux réformes commerciales issues de leurs engagements au regard de l'OMC.

Le cas d'expérience soumis par le Botswana met l'accent sur le Programme de réduction de la pauvreté par le commerce au Botswana (BTPP), parrainé par le DFID, qui visait à permettre au pays d'adopter et de mettre en œuvre des politiques en faveur des populations défavorisées comportant une dimension de développement durable, tout en accroissant simultanément la participation du secteur privé et de la société civile à la formulation des politiques et aux négociations. Parmi les nombreux résultats du programme BTPP, il faut notamment signaler plusieurs efforts déployés pour déterminer le rôle de la politique commerciale dans la réduction de la pauvreté, mettre au point une stratégie nationale en matière d'exportations, détecter les secteurs offrant un potentiel exportateur en vue de promouvoir ces exportations par la suite, et élaborer la politique commerciale au niveau national.

Le cas d'expérience suivant, rapporté par le Cap-Vert, fait part des leçons dégagées par l'accession du pays à l'OMC, qui a servi d'amorce à une réforme économique globale et, d'une façon plus générale, de catalyseur à un changement structurel. Le Cap-Vert est le dernier pays africain qui a accédé à l'OMC, en 2008, et l'expérience acquise à cette occasion est riche d'enseignements pour les pays d'Afrique en cours d'accession. Des éléments importants des réformes commerciales qui ont eu une incidence sur la transformation économique du pays sont liés au renforcement des capacités institutionnelles du fait de la création d'un certain nombre d'organismes et de la mise en place de réformes douanières et fiscales visant à tenir compte de la perte de recettes due aux réductions tarifaires. En outre, l'accession s'est accompagnée d'une stratégie bien conçue de réduction de la pauvreté et d'une préférence au développement de certains secteurs possédant des potentialités, tels que le tourisme, la pêche, les transports et d'autres services. Enfin, les délais généreux réservés à la mise en œuvre et le soutien extérieur constant reçu pendant le processus d'accession et de transformation ont également été mentionnés parmi les facteurs de réussite.

Le cas présenté par la Gambie traitait du programme «Qualité Afrique de l'Ouest» mis en place par la CEDEAO avec le soutien de l'UE et de l'ONUDI. Le programme porte essentiellement sur la mise en conformité des États membres avec les engagements concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) et les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) issus des Accords de l'OMC. Le programme mis en œuvre par la Gambie traitait surtout de la conformité en matière de normalisation, des activités d'évaluation et d'accréditation, y compris la création d'infrastructures de soutien nationales et régionales visant à aider les exportateurs à satisfaire aux prescriptions internationales telles que les normes, les spécifications techniques et les règlements, comme moyen d'améliorer leur accès aux marchés.

Le Kenya a soumis une description des diverses réformes réglementaires entreprises depuis 2005 en matière de concession de licences commerciales pour se conformer aux bonnes pratiques internationales et rendre

l'environnement économique plus compétitif et plus favorable à l'investissement. Après avoir adopté les Lois sur les licences en 2007, qui ont permis de simplifier, ou d'éliminer, les procédures d'octroi des licences commerciales, le gouvernement a créé une Unité de réforme des règlements commerciaux qui met actuellement au point un dépôt de licences commerciales en ligne et une loi sur la réglementation commerciale avec l'aide technique de la Banque mondiale. Parmi ses activités, cette unité se charge de la supervision et du suivi des nouveaux règlements et du renforcement des capacités au niveau gouvernemental.

Enfin, le cas d'expérience du Malawi rend compte des réformes législatives et réglementaires engagées pour renforcer la capacité des entreprises et améliorer le climat de l'investissement dans le cadre du projet dénommé «Aide technique de renforcement du cadre commercial». Le projet, financé par l'Association internationale de développement (IDA) et la Commission européenne a permis d'obtenir, entre autres, les résultats suivants: i) rédaction de nombreux projets de loi et de règlements d'application qui ont une incidence directe sur le coût de l'activité commerciale; ii) réduction considérable des délais nécessaires à la résolution de différends commerciaux; iii) numérisation d'une base de données relative au registre des entreprises.

iii) Sous-catégorie «Facilitation des échanges»

La facilitation des échanges demeure un problème majeur en Afrique. La mise en œuvre d'une meilleure intégration régionale, c'est-à-dire d'une intégration accompagnée d'un accroissement des échanges commerciaux intra-africains, est plus que jamais subordonnée, en partie, aux améliorations des mécanismes de facilitation des échanges. Il est donc remarquable que trois cas d'expérience sur la facilitation des échanges aient été présentés, par le Nigéria, le Zimbabwe et la Zambie. En premier lieu, le Nigéria a soumis un dossier sur un plan d'action relatif à la facilitation des échanges consistant à mettre en place un groupe de travail sur la facilitation des échanges pour élaborer des activités spécifiques énoncées dans le plan d'action et mener des consultations à ce propos. Cette initiative est intéressante dans la mesure où la facilitation des échanges fait intervenir plusieurs organismes publics ou ministères parmi lesquels les autorités douanières, le Ministère des finances, le Ministère du commerce et les institutions de sécurité. Dans sa phase de démarrage, le plan d'action nigérian a été axé sur une campagne de sensibilisation, de diffusion et de prise de conscience et a bénéficié du soutien de partenaires multidonateurs comprenant notamment le DFID, l'UE, la GTZ et l'USAID. Parmi les principales activités entreprises figurent également la limitation obligatoire à trois du nombre de points de contrôle officiels sur le corridor de transit partagé avec le Bénin, et la mise en place d'un guichet unique à la frontière en soutien de l'initiative relative à la frontière commune. Cette expérience du Nigéria est riche d'enseignements pour plusieurs autres pays africains, dès lors que le grand nombre de points de contrôle échelonnés tout au long des corridors de transport constitue un obstacle qui diminue l'efficacité et accroît les coûts des courants d'échanges.

Le Zimbabwe et la Zambie ont chacun soumis leurs constatations concernant le poste frontière unique de Chirundu, partagé par les deux pays sur leur frontière commune. Ce projet a été mis en œuvre avec le soutien financier et technique du DFID, ainsi que de la JICA et de la Banque mondiale. Étant donné les innombrables passages de frontière existant en Afrique, l'expérience acquise au poste frontière unique de Chirundu a une grande importance pour les autres corridors de transport du continent. Dans le cas de la ville de Chirundu, située sur le Corridor de transport Nord-Sud, les objectifs concrets du projet sont de créer une zone de contrôle commune (ZCC) aux organismes des deux pays sur un site unique, de réduire le nombre et la durée des arrêts pendant le transit, de rationaliser les procédures et les systèmes grâce à un cadre de traitement conjoint et de simplifier la circulation des véhicules. Comme en rendent compte les cas d'expérience, les délais et les coûts du transit à Chirundu ont été considérablement réduits, ce qui s'est traduit par une augmentation des échanges commerciaux, un accroissement des recettes et une diminution de la fraude et de la contrebande.

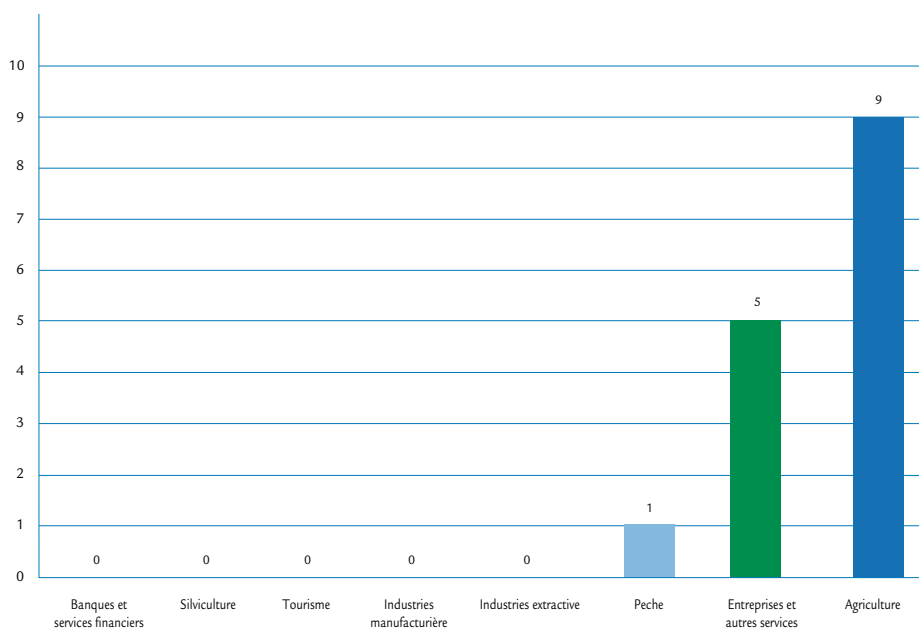
En résumé, parmi les points communs à ces descriptions, il faut signaler l'aspect d'intégration régionale de la facilitation des échanges. Dans le cas du Nigéria, les activités déployées sur le couloir de transit partagé avec le Bénin font partie d'un effort de plus grande envergure réalisé à l'échelle de la CEDEAO pour améliorer les

échanges tout au long du corridor de transit Lagos-Abidjan, au profit des États membres. De la même manière, dans le cas du Zimbabwe et de la Zambie, le poste frontière unique de Chirundu est une initiative relevant de l'accord tripartite COMESA-CAE-SADC censé améliorer le commerce entre les CER et au sein des CER, et favoriser le déplacement des personnes et des chaînes de valeur. Ces approches communes s'attaquent à la suppression des obstacles qui existent aux frontières grâce à une amélioration des procédures, à la mise en place d'infrastructures adéquates, à la réduction de la documentation et des délais de transit.

3.1.2. Renforcement de la capacité de production

Le plus grand nombre de cas d'expérience sur les projets et les programmes traite du renforcement de la capacité de production en Afrique. Deux secteurs distincts sont visés: tout d'abord, un bon nombre (9) de pays a mis l'accent sur les produits de l'agriculture et de l'élevage. Ensuite, un nombre plus réduit (5) de pays a décrit la manière dont l'aide pour le commerce permet de cibler le développement du secteur privé par le biais de l'appui aux entreprises et d'autres services. Aucun des cas d'expérience ne s'est limité aux sous-catégories, telles que les industries extractives, la pêche, le tourisme ou la sylviculture; il convient toutefois de remarquer que ces sous-catégories sont abordées indirectement dans certains cas d'expérience, ce qui est le cas du tourisme au Cap-Vert, mentionné précédemment.

FIGURE II.7: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE RELEVANT DU «RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION»



Comme le montre la figure II.7, la majorité des cas d'expérience sont axés sur les produits de l'agriculture et de l'élevage et ont plusieurs points communs, dont notamment: un lien avec les cibles ou objectifs de réduction de la pauvreté (abordant parfois la problématique hommes-femmes); des considérations de fond sur le remplacement des importations et/ou la sécurité alimentaire; l'amélioration de l'accès aux marchés et la diversification des exportations grâce à un accroissement de la qualité et de la quantité de la

production destinée à approvisionner les marchés locaux, régionaux et/ou internationaux; l'uniformisation de certaines pratiques, de certaines méthodes de production ou l'utilisation d'intrants de meilleure qualité (les semences, par exemple) grâce à l'assistance technique et/ou à la formation; l'incitation à produire, transformer et commercialiser certains produits regardés comme hautement rentables ou possédant un potentiel élevé en matière de valeur ajoutée. C'est le cas du riz et des crevettes au Bénin, des huiles essentielles au Burundi, des bananes et du manioc au Cameroun, du cuir et des produits du cuir au Tchad, du sésame en République centrafricaine, des pommes de terre en Guinée, des produits horticoles (haricots verts, tomates, mangues, melons, etc.) au Sénégal et des cultures industrielles (café et cacao) en Sierra Leone.

Dans la plupart des cas, l'assistance technique et l'aide financière ont été fournies par des donateurs multilatéraux et/ou par une combinaison de donateurs bilatéraux, en particulier dans les domaines où ceux-ci disposaient d'un avantage comparatif ou dans les zones d'influence traditionnelles (ITC, CIR, PNUD, JITAP, BAfD, ICE, Belgique, FAfD et UE, par exemple). Un seul pays, le Sénégal, a reçu l'aide d'un donateur bilatéral unique, l'Agence française de développement (AFD). L'appropriation locale s'est traduite par des efforts coordonnés des parties prenantes nationales allant des organismes publics aux organisations faîtières sectorielles et aux participants locaux de base. Dans certains cas, de nouvelles instances ont été créées dans le cadre de la démarche de renforcement des capacités, afin de garantir la viabilité des objectifs poursuivis dans les projets.

Ainsi, le Burkina Faso, les Comores, le Ghana, Madagascar et la Tanzanie ont rendu compte de leur expérience de l'aide pour le commerce orientée vers le secteur privé en général. Malgré les grandes différences entre les exemples fournis, tous ces pays partagent la notion que les services relatifs aux entreprises constituent un moyen pour améliorer la compétitivité et assurer la croissance du secteur privé. De plus, tous ont bénéficié du soutien de donateurs multilatéraux tels que le CIR, la Banque mondiale, la DANIDA, le DFID et l'IDA.

Premièrement, le Burkina Faso a décrit l'expérience acquise dans la mise en place d'un fonds de soutien à frais partagés visant à améliorer les capacités techniques des entreprises grâce au financement de services de conseil et de formation et au renforcement du potentiel exportateur. Deuxièmement, les Comores ont rendu compte de leur expérience dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine des services et des investissements liés au commerce pour le secteur privé, l'accent étant placé sur trois aspects: le renforcement des organismes d'encadrement qui fournissent des services au secteur privé (prenant en compte la place des femmes), la création d'une agence nationale de promotion de l'investissement, le développement du secteur financier. Troisièmement, le Ghana a fourni une description de sa stratégie de développement du secteur privé fortement axée sur les réformes macroéconomiques, sur les réformes du secteur financier, de l'enregistrement des entreprises, des infrastructures du secteur public et du secteur de la justice, ainsi que sur les réformes foncière et des droits de propriété. Ces réformes visaient à améliorer l'environnement économique et accroître la facilité de faire des affaires, ainsi qu'à renforcer les services au secteur privé. Quatrièmement, le cas d'expérience de Madagascar décrit le programme de soutien des exportations du pays traitant en particulier des interventions dans les domaines des renseignements commerciaux et des réglementations commerciales focalisées sur l'accroissement des exportations de marchandises et de services. Enfin, le cas d'expérience de la Tanzanie s'intéresse au soutien du programme en faveur du secteur des entreprises. Les objectifs principaux consistent à créer un cadre réglementaire et institutionnel dynamisant et à fournir des services destinés au secteur des entreprises, à permettre au pays de prendre une part accrue au commerce international, et à offrir aux microentreprises et aux PME un accès non sélectif aux services financiers, aux services concernant les marchés, aux services techniques et aux services d'entreprises.

3.1.3. Infrastructure économique

Plusieurs cas d'expérience traitent des infrastructures administratives dans le cadre de la sous-catégorie Facilitation des échanges de l'aide pour le commerce, mais un seul cas de l'échantillon africain porte sur l'infrastructure liée au commerce. L'expérience acquise par le Maroc dans le cadre de l'aide pour le commerce concerne le Programme national des routes rurales dont l'objectif est de réduire les disparités régionales, de lutter contre la pauvreté, de favoriser l'intégration du secteur rural et le développement des ressources locales et enfin de permettre aux populations rurales de prendre part aux échanges commerciaux grâce à la réduction des coûts du transport. Le programme a bénéficié de l'aide financière de la BAfD et de l'AFD (par le biais de prêts à des conditions libérales) pour la première tranche. Au total, 7 950 km de routes rurales ont été construits pendant cette tranche et 7 550 km sont envisagés pour la deuxième tranche qui exige un nouveau financement. En outre, la réfection de 1 000 km de routes rurales a également été entreprise grâce à l'aide du Fonds arabe pour le développement économique et social pendant la première tranche du programme. Le Maroc a également

reçu l'aide financière de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC), de la Banque mondiale et du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe. L'exemple du Maroc est une version allégée de l'initiative triangulaire qui bénéficie du soutien financier tant des pays développés que des pays en développement.

3.2. Cas d'expérience sur les processus

Un total de huit répondants ont mis l'accent sur les processus de l'aide pour le commerce. Parmi eux, cinq États membres (la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Malawi et la Zambie) ont décrit le Cadre intégré renforcé dans leurs cas d'expérience concernant l'aide pour le commerce. Bien que le CIR ait été mentionné par d'autres pays, notamment lors de descriptions de projets financés par ce programme, cinq pays seulement ont effectivement analysé l'expérience acquise dans le cadre du Cadre intégré renforcé en tant que *processus*.

Les thèmes centraux des descriptions du processus du CIR fournies par ce premier groupe vont des premières étapes comprenant l'établissement des partenariats avec les donateurs, l'élaboration de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) et l'intégration du commerce dans les stratégies de développement national, à la mise en œuvre et exécution des activités du CIR par la mise en place d'un cadre institutionnel, la coordination des structures nationales et le décaissement de fonds à cet effet.

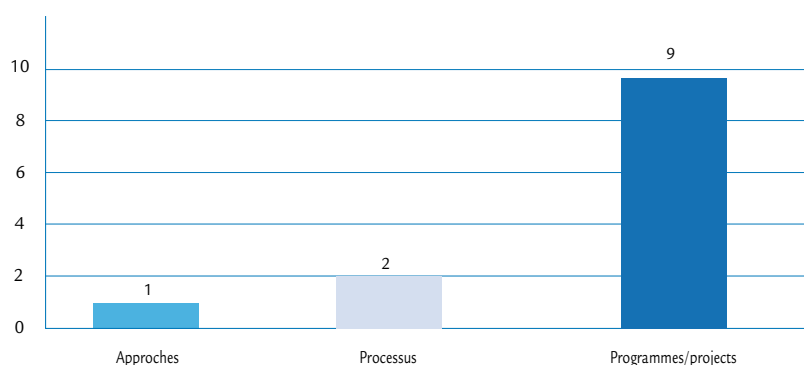
Deux autres États membres ont rendu compte des processus de l'aide pour le commerce dans leurs pays, à savoir le Gabon et le Niger. Le Gabon a traité de l'intégration du commerce comme moyen d'aider le pays à diversifier son économie et mis l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration des infrastructures, les services de base et la gouvernance. Dans ce processus, le commerce est considéré comme un pilier essentiel de la consolidation de la croissance économique, grâce auquel l'infrastructure se développe, favorisant l'agriculture, la sylviculture et les industries extractives, les exportations de produits agricoles se diversifient et le secteur privé est stimulé par la création d'organismes et d'instruments de réglementation économique adéquats. À cet effet, des efforts ont été réalisés depuis 2009 pour améliorer la prise en charge de l'aide pour le commerce au moyen d'un programme défini qui permet au pays d'attirer une aide plus importante.

De son côté, le Niger a choisi de présenter plusieurs dossiers concernant les expériences acquises dans le cadre de l'aide pour le commerce avec différents donateurs bilatéraux et multilatéraux. Parmi ces cas, certains mettent l'accent sur la promotion des exportations et de la qualité, d'autres sur le renforcement des capacités de négociation commerciale et l'encouragement à la création d'entreprises par les femmes, et d'autres enfin traitent du processus du CIR et de son dispositif institutionnel. Le Niger a en outre décrit son expérience dans le cadre d'un projet d'assistance technique mené par l'ITC et visant à stimuler le commerce des services.

Enfin, le cas d'expérience rapporté par Maurice traite de la nécessité d'une aide pour la mise en place de réformes commerciales et pour les coûts d'adaptation y afférents, indiquant qu'il n'a pas été possible d'accéder à l'aide pour le commerce pour ces importantes réformes. Maurice fait remarquer que le pays n'a bénéficié d'aucune ressource de l'aide pour le commerce hors des prêts et des dons reçus précédemment, bien qu'un programme compatible avec cette aide ait été élaboré, et entériné par les institutions financières internationales en 2006. En conséquence, le pays demande, dans son cas d'expérience, des ressources additionnelles et spécialisées de l'aide pour le commerce destinées à la libéralisation des échanges commerciaux.

4. Cas d'expérience des organisations régionales

Dans le cas particulier des huit organisations régionales qui ont participé à cette initiative (BAFD, CEN-SAD, CEDEAO, Corridor Nord, SADC, SACAU, CEA et UEMOA), tous les cas d'expérience se caractérisent par l'intégration d'un volet régional. Cela s'explique clairement par la manière dont les organisations régionales prennent part à la fourniture de l'aide pour le commerce à leurs membres, à savoir les groupes régionaux de deux ou plusieurs bénéficiaires, ou des espaces économiques définis tels que les CER.

FIGURE II.7: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE RELEVANT DU «RENFORCEMENT

Neuf des 12 cas d'expérience présentés peuvent être classés dans la catégorie des descriptions de l'aide pour le commerce portant sur des *projets* ou des *programmes*, comme l'indique la figure II.8; ils sont suivis de deux cas sur les *processus* et d'un cas sur les *approches*. Les cas d'expérience du groupe privilégiant les programmes ou les projets, en particulier ceux qui sont présentés individuellement par les

États membres, partagent une même caractéristique, à savoir qu'aucun d'eux ne correspond exclusivement à une seule catégorie d'aide pour le commerce. En fait, la plupart des cas comportent des aspects relevant de deux ou plusieurs des catégories «Politique et réglementation commerciales», «Infrastructure économique» et «Renforcement de la capacité de production». Cela est probablement dû à la difficulté de moduler un programme ou un projet de manière à ce qu'il convienne à une région, dès lors que les besoins et les priorités de l'aide pour le commerce sont susceptibles de varier dans de larges proportions d'un pays à l'autre et à l'intérieur de chaque pays.

Il est intéressant de mentionner en outre que certains pays ont fait directement allusion dans leurs cas d'expérience à des projets ou programmes régionaux qui ont été mis en œuvre au niveau national, ou aussi à la manière dont ces initiatives régionales menées par les CER ont apporté un soutien aux activités d'aide pour le commerce particulières au pays. Cela a été le cas de la Gambie, du Niger et du Nigéria, qui ont mentionné le soutien de la CEDEAO, du Lesotho qui a relevé la participation de la SADC, et de la Zambie et du Zimbabwe qui ont cité l'engagement du COMESA, de la CAE et de la SADC dans le contexte de l'ALE tripartite.

Un premier groupe de cas d'expérience soumis par les organisations régionales est axé sur les politiques et les réglementations commerciales. Ainsi, l'UEMOA a présenté un dossier sur le projet de renforcement des capacités en matière de commerce «Hub and Spokes». Le projet bénéficie du financement et de l'appui de l'UE et de l'OIF, dans un contexte élargi comprenant les pays ACP, et a pour objectif de fournir une assistance technique dans le domaine des politiques et réglementations commerciales. Un expert en politique commerciale financé par le projet est basé dans chacun des États membres de l'UEMOA pour aider au renforcement des compétences et des capacités de négociation dans le contexte des APE et des négociations dans le cadre de l'OMC et des engagements correspondants. Le projet porte sur plusieurs sous-catégories de l'aide pour le commerce, à savoir: la politique commerciale et la gestion administrative, les accords commerciaux régionaux, les négociations commerciales multilatérales et l'éducation/formation dans le domaine du commerce.

Le deuxième cas d'expérience présenté par l'UEMOA traite de la stratégie appliquée par cette organisation pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le commerce dans la région. Le cas d'expérience porte essentiellement sur la demande et l'offre d'aide pour le commerce concernant le renforcement des capacités commerciales dans les États membres de l'UEMOA. Des activités liées aux négociations commerciales, à la facilitation des échanges, au renforcement de la capacité de production et aux ajustements liés au commerce dans le contexte de réformes budgétaires ont été répertoriées. La mise en œuvre de la stratégie exige la création d'un comité régional de l'aide pour le commerce et de comités nationaux dans chacun des États membres. Ce dispositif institutionnel a pour objectif d'intégrer le commerce dans les stratégies de développement régional, de définir les besoins et les priorités au niveau des pays, d'harmoniser les questions liées à la demande et à l'offre d'aide pour le commerce et d'aider à l'évaluation de cette assistance.

La Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) a élaboré quant à elle un cas d'expérience concernant le «Soutien au secteur agricole d'Afrique australe afin d'améliorer sa capacité de participer aux organismes internationaux de normalisation», qui a reçu l'aide financière du DFID par le biais de ComMark Trust. On peut également classer ce cas dans la catégorie «Politique et réglementation commerciales», et plus concrètement dans la sous-catégorie «Politique commerciale et gestion administrative». Tout comme dans le cas précédemment présenté par la Gambie, la SACAU cherche à apporter un soutien à ses affiliés du secteur agricole de l'Afrique australe dans le but de renforcer leur capacité de participer aux organismes internationaux de normalisation. À long terme, le but est d'aider les pays de la SADC à satisfaire aux prescriptions en matière de normes pour les exportations de produits agricoles à forte valeur, ce qui les aidera ensuite à améliorer leur capacité de participer au commerce régional et mondial. Le programme de normes régionales de ComMark Trust, qui est en place en Afrique australe depuis 2006, constitue un volet important du projet.

Trois autres cas d'expérience, traitant plus particulièrement de thèmes relatifs à la régionalisation et relevant en gros de la sous-catégorie de la politique et la réglementation commerciales dénommée «Accords commerciaux régionaux (ACR)», ont été présentés par la CEN-SAD, la SADC et la CEDEAO. Premièrement, la CEN-SAD a décrit le processus de création d'un ALE dans la région de la CEN-SAD. Avec le soutien de la BAFD, une étude a été commanditée pour définir les modalités de l'ALE. L'étude a défini des propositions concernant la suppression des droits de douane, la mise en place d'un mécanisme de compensation, l'élimination des OTC et d'autres mesures d'accompagnement. L'étude a ensuite procédé à élaborer trois scénarios de suppression des droits de douane, ce qui a permis à son tour de mettre en œuvre la création de l'ALE, actuellement en cours.

Deuxièmement, la SADC a présenté un cas d'expérience sur la modernisation des douanes et la facilitation des échanges pour son projet d'union douanière. Ce projet d'assistance technique liée au commerce a été financé par la CE via le FED et comprend un vaste éventail d'activités relevant des accords commerciaux régionaux et de la facilitation des échanges, telles que: mise en place du cadre juridique et institutionnel de la SADC, actualisation de la nomenclature du TEC et de la classification des produits, utilisation d'outils et de mécanismes TIC pour le transit douanier, renforcement des capacités et formation dans le domaine des questions douanières, instruments juridiques et manuels concernant le transit, et mesures liées au renforcement de la coopération et de la collaboration entre les parties prenantes compétentes au niveau des pays.

Troisièmement, le cas d'expérience présenté par la CEDEAO concernant son Programme de libéralisation des échanges traite de l'état des protocoles de mise en œuvre du Programme au niveau des États membres et a reçu l'appui de la Plate-forme commerciale pour l'Afrique de l'Ouest de l'USAID. Neuf des 15 États membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo) ont bénéficié du projet. Une vaste enquête a été menée dans ces États membres afin de discerner et de formuler les réformes nécessaires en matière de politique commerciale pour une mise en œuvre efficace du Programme. On pourrait considérer que le cas d'expérience de la CEDEAO est applicable à d'autres CER dès lors que le problème de la mise en œuvre de protocoles approuvés est commun à toutes les Communautés. Le cas d'expérience de la CEDEAO constitue un exemple précis de suivi et d'évaluation de l'intégration régionale en Afrique. Le fait que les protocoles qui font l'objet du suivi et de l'évaluation débordent l'intégration des marchés indique que l'intervention de l'aide pour le commerce chevauche plusieurs catégories et sous-catégories. Le cas d'expérience de la CEDEAO a conduit la région à convenir de certains plans d'actions régionaux (sur la facilitation des échanges par exemple) pour répondre à la faible mise en œuvre des protocoles existants.

Dans un registre légèrement différent, le deuxième cas d'expérience de la CEDEAO est axé sur le renforcement de la capacité de production. Le cas d'expérience décrit l'initiative Promotion des exportations et compétitivité commerciale des entreprises (EXPECT), programme dont le but est de développer et de promouvoir les chaînes de valeur à fort potentiel exportateur. Ce programme vise essentiellement à élaborer des stratégies d'exportation pour les chaînes de valeur régionales, à développer les qualifications et les connaissances des entreprises et à établir les bases permettant la mise en place de réseaux durables basés sur les compétences et des partenariats

entre les secteurs public et privé de manière à donner des moyens d'agir aux parties prenantes des chaînes de valeur. Le programme a été mené en partenariat avec le Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACT II) de l'ITC, en particulier dans trois secteurs présentant un fort potentiel exportateur dans la région (mangue, noix de cajou et huile de palme).

Deux autres cas d'expérience présentés par la BAfD et l'organisme chargé de la gestion du Corridor Nord traitent de problèmes d'infrastructure économique liée au commerce. En premier lieu, la BAfD a présenté un cas d'expérience portant sur les flux d'énergie transfrontières au Nigéria, au Bénin et au Togo. Financé conjointement par la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la CEDEAO et la Communauté électrique du Bénin (CEB), le Projet d'interconnexion des réseaux électriques NEPA-CEB visait à interconnecter le réseau de la Direction nationale de l'énergie électrique du Nigéria (NEPA) avec celui de la CEB de manière à fournir de l'énergie au Bénin et au Togo tout en permettant au Nigéria d'exporter son énergie et de générer de nouvelles possibilités économiques pour les trois pays impliqués. Ce projet a été conçu dans le contexte régional plus large d'une connexion entre le réseau électrique nigérian et les réseaux déjà connectés du Bénin, du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Ce volet régional visait non seulement à contribuer à accroître la fiabilité de la fourniture de l'énergie, mais aussi à optimiser les coûts de production dans la région. Le projet portait sur la construction d'une ligne de transport, l'élargissement d'une sous-centrale électrique et la prestation de services de conseil à la NEPA et à la CEB pour l'installation des équipements, la formation du personnel et l'assistance dans les essais et la mise en service des installations.

Pour sa part, l'Autorité de coordination du transport de transit du Corridor Nord (ACTT-CN) a présenté un cas d'expérience intitulé «Appui institutionnel à l'ACTT-CN par la BAfD» concernant un projet dont l'objet est d'améliorer le transport et la logistique le long du Corridor Nord. Le projet comporte également un volet de facilitation des échanges au profit des pays d'Afrique de l'Est et a été mis en place grâce à un partenariat entre l'ACTT-CN, la BAfD, la Banque mondiale et la CEA, et à une étroite concertation entre la CAE, le COMESA et la SADC. L'objectif principal consiste à améliorer le commerce à travers la mise en œuvre d'un protocole sur l'union douanière de la CAE, de renforcer l'efficacité des services de transport et de logistique le long du corridor, de réduire les obstacles non physiques et l'incertitude caractérisant le temps de transit et d'améliorer les services ferroviaires entre le Kenya et l'Ouganda. Les activités financées par l'aide pour le commerce dans le cadre du projet comprennent: l'élaboration d'un plan directeur à long terme sur l'infrastructure du corridor; une étude de faisabilité sur les infrastructures frontalières conjointes, un vaste programme de facilitation des échanges renforçant les capacités de l'ACTT-CN grâce à une assistance technique, et les services d'audit du projet.

La CEA a fait rapport sur le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC), un projet de renforcement des capacités commerciales qui dispense depuis 2003 une assistance technique liée au commerce à ses 53 États membres africains. Le CAPC était initialement un projet pilote bénéficiant de l'appui financier de l'ACDI. L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités humaines, institutionnelles et politiques des gouvernements africains afin qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques commerciales judicieuses et participer d'une manière plus efficace et équitable aux négociations commerciales internationales. Les nombreuses activités du CAPC englobent une série d'interventions concernant la facilitation des échanges, la formulation des politiques commerciales, l'éducation et la formation dans le domaine commercial, le commerce électronique, le commerce et l'égalité des sexes, le commerce et l'environnement et l'aide pour le commerce. Le CAPC a ainsi obtenu que les pays africains participent plus activement et efficacement aux négociations commerciales aux niveaux régional, bilatéral et multinational. Grâce à l'appui fourni par la création d'Unités de politiques commerciales au sein des CER, il a également permis le renforcement des capacités institutionnelles de ces communautés régionales. Par ailleurs, le CAPC est à l'origine de la création de l'Alliance africaine pour le commerce électronique qui constitue un cadre d'échange et de partage des pratiques les plus recommandables en vue de la mise en place de guichets uniques nationaux et de l'élaboration de la législation y afférente.

Le troisième cas d'expérience présenté par la CEDEAO décrit le *processus* d'élaboration de l'Accord de partenariat économique (Programme APE pour le développement, PAPED) au profit des 14 États membres. Une attention particulière a été portée, pendant l'élaboration du PAPED, à l'établissement d'un lien avec l'initiative Aide pour le commerce, de manière à garantir le financement de cette aide pour les cinq domaines d'intervention du programme, à savoir: la diversification et l'accroissement des capacités de production; le développement du commerce intrarégional et la facilitation de l'accès aux marchés internationaux; l'amélioration et le renforcement des infrastructures nationales et régionales liées au commerce; la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'APE.

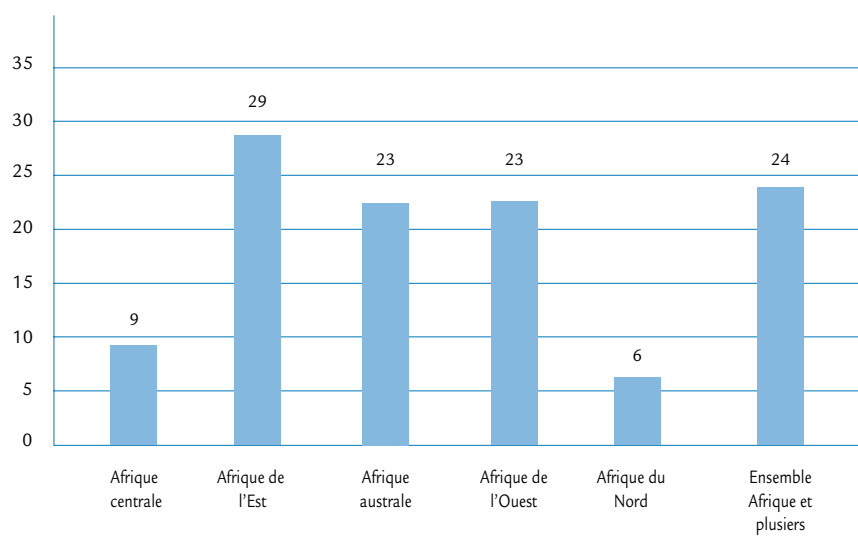
Pour terminer, le dernier cas d'expérience régional de la CEA porte sur des questions concernant l'efficacité de l'aide pour le commerce. Ce cas est le seul qui apporte un éclairage sur les *approches* de l'aide pour le commerce. Cette contribution s'appuie sur les recherches empiriques approfondies menées par la CEA et sur la documentation existante concernant la relation entre l'aide pour le commerce et les obstacles majeurs au commerce en Afrique. La description livre des enseignements importants sur l'incidence des catégories spécifiques d'aide pour le commerce (infrastructure économique, capacité de production, politique et réglementation commerciales et ajustement lié au commerce) sur certains obstacles majeurs au commerce en Afrique, tels que la faiblesse des infrastructures et les coûts élevés du transport et des transactions. Parmi les principales constatations, des éléments de preuve portent à croire qu'il existe une corrélation positive entre les interventions de l'aide pour le commerce et la réduction des obstacles majeurs au commerce. Le cas d'expérience souligne en outre l'efficacité de l'aide pour le commerce en matière d'amélioration des capacités commerciales mesurée par l'accélération de la croissance des échanges commerciaux, de l'intégration commerciale et de la participation de l'Afrique au commerce mondial.

5. Cas d'expérience présentés par des sources non africaines

Outre les 49 cas d'expérience africains, un certain nombre de cas ont été présentés par des acteurs non africains intervenant dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce et désireux de décrire leurs constatations relatives à cette aide en Afrique. Parmi ces acteurs figurent des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des ONG et des pays en développement agissant en tant que donateurs, des professionnels de l'assistance technique et du renforcement des capacités, des coopérateurs Sud-Sud et des observateurs des processus de l'aide pour le commerce, principalement sous l'angle du donateur.

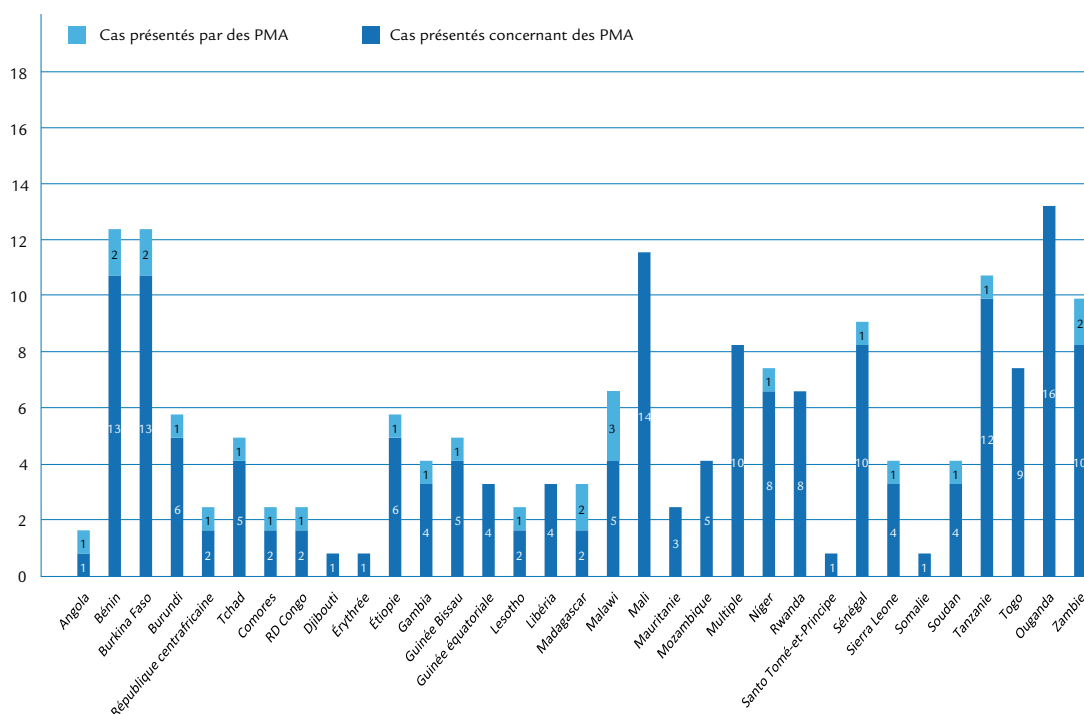
Au total, 65 cas d'expérience ont été présentés, par l'Allemagne, la Banque mondiale, le Brésil, le CICDD, le COPE, le CSEND, la CUTS, le Danemark, le DFID, l'Espagne, l'ITC, le Mécanisme mondial, la Norvège, l'ODI, l'OIDD, l'OMD, l'OMPI, le PACT, la Suède, la Suisse et l'USAID, portant sur une vaste gamme d'interventions dans le cadre de l'aide pour le commerce. Les pays, sous-régions et organisations régionales qui ont bénéficié de ces interventions comprennent entre autres: la CAE, le Cameroun, le COMESA, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Mali, le Maroc, Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, la SADC, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie et la Zambie.

Si l'on regroupe les cas par régions, la figure II.9 indique que bien que toutes les régions soient représentées, les répondants ont plutôt mis l'accent sur l'Afrique de l'Est, suivie de l'ensemble de l'Afrique et plusieurs régions, puis de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe.

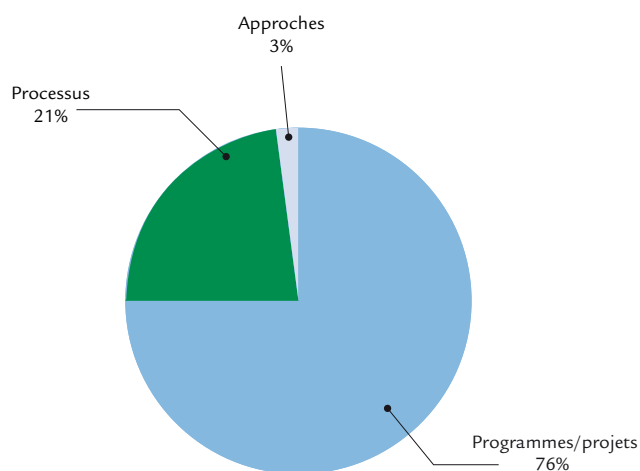
FIGURE II.9: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE MENTIONNANT LA RÉGION ET LE TYPE DE RÉPONDANT

Par ailleurs, la contribution des répondants non africains a pris en compte un plus grand nombre de PMA: 32 des 33 PMA africains ont été mentionnés dans un cas d'expérience au moins, comme l'illustre la figure II.10. Il est encourageant de remarquer que, bien que certains de ces pays, tels que les Comores, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Libéria et Sao-Tomé-et-Principe, ne soient pas membres de l'OMC, ils ont néanmoins pu bénéficier de l'initiative Aide pour le commerce. Seule exception, la Guinée équatoriale n'est mentionnée dans aucun des cas d'expérience présentés. Il faut

signaler en outre que dix des cas d'expérience non africains visent plusieurs PMA, ce qui semble être l'indice d'une stratégie commune dans la prise en charge des préoccupations et des besoins particuliers des PMA en matière d'aide pour le commerce.

FIGURE II.10: NOMBRE DE CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE MENTIONNANT DES PMA, PAR TYPE DE RÉPONDANT

Le classement de ces cas d'expérience selon le type de présentation met en évidence un autre point commun avec les cas présentés par les répondants africains, à savoir que la grande majorité des cas d'expérience non africains sont axés sur des projets et programmes, suivis par la catégorie des processus et enfin par celle des approches, comme l'illustre la figure II.11.

FIGURE II.11: CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE PROVENANT DES RÉPONDANTS NON AFRICAINS, PAR TYPE DE PRÉSENTATION

De la même manière, la figure II.12 indique que ces cas d'expérience portent principalement sur la capacité de production, puis sur la politique et la réglementation commerciales, sur l'infrastructure économique et enfin sur l'ajustement lié au commerce. Bien que la différence soit légère entre ces cas et les cas d'expérience africains, qui visent dans une plus grande proportion l'aspect assistance technique et renforcement des capacités via la politique et la réglementation commerciales, les présentations non africaines semblent privilégier les expériences acquises dans la fourniture du soutien au secteur privé, qui relèvent de la catégorie de la capacité de production.

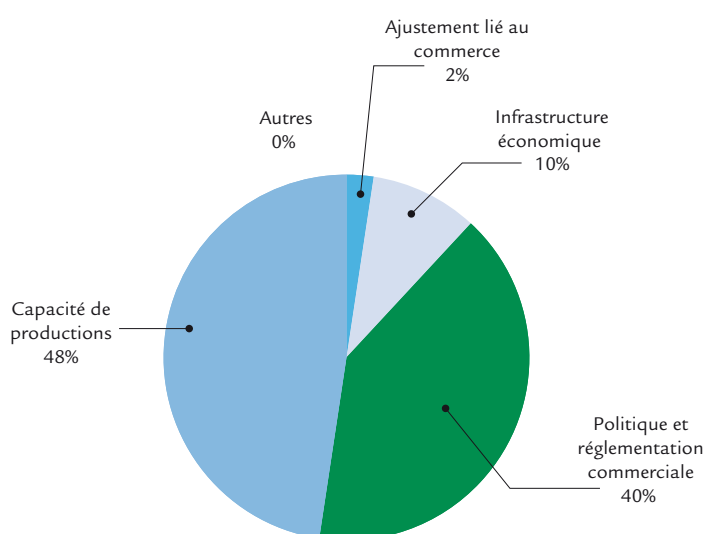
FIGURE II.12: RÉPARTITION DES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE RELEVANT DE LA CATÉGORIE «RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION»

Enfin, pour ce qui a trait à la répartition sectorielle des cas d'expérience axés sur des *projets* ou des *programmes*, les secteurs suivants ont été mentionnés: entreprises et autres services, banques et services financiers, agriculture, pêche et industries manufacturières. En conclusion, cette analyse préliminaire a également permis d'observer

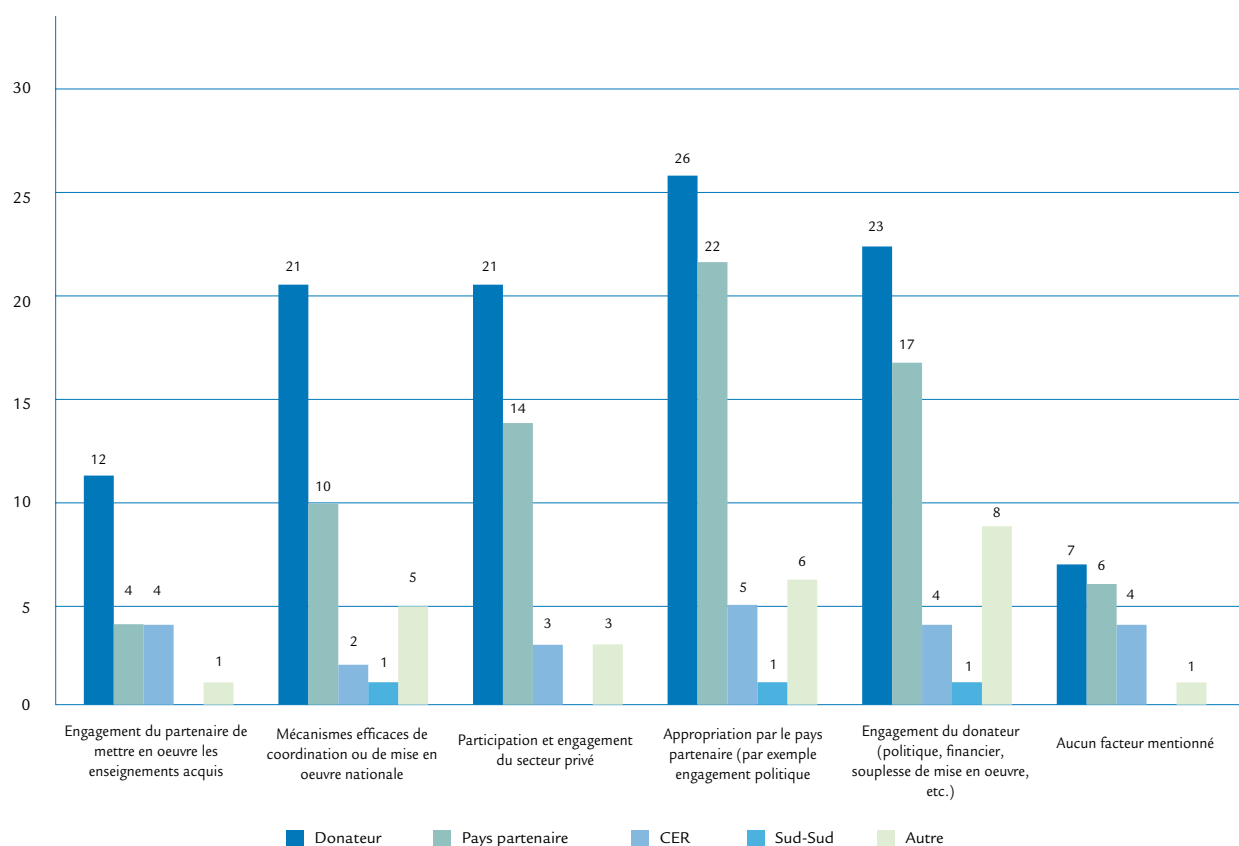
des divergences et des points communs importants de ces cas avec les 49 cas d'expérience africains présentés par les États membres et les organisations régionales et étudiés précédemment.

6. Enseignements et bonnes pratiques émergeant des cas d'expérience africains

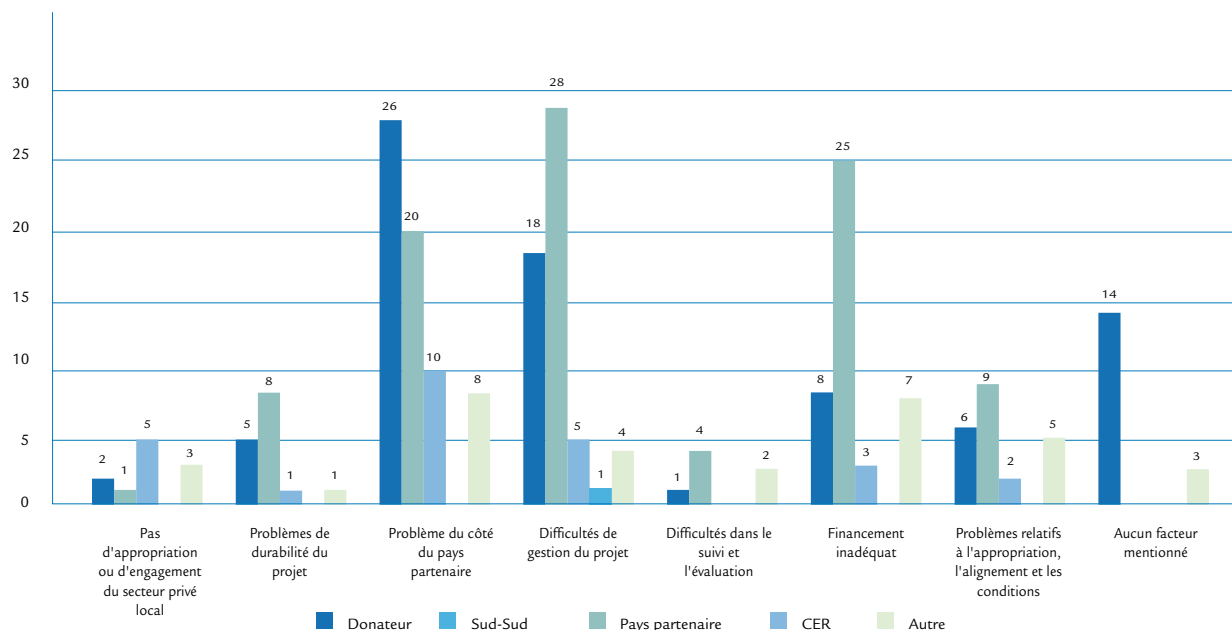
Les 114 cas d'expérience africains examinés dans les sections 3 à 5, ci-dessus, offrent un ensemble de preuves sur les expériences acquises aux niveaux national et régional, tant d'un point de vue africain que non africain. Cet ensemble de preuves constitue un acquis considérable sur les interventions d'aide pour le commerce qui obtiennent les meilleurs résultats sur le terrain.



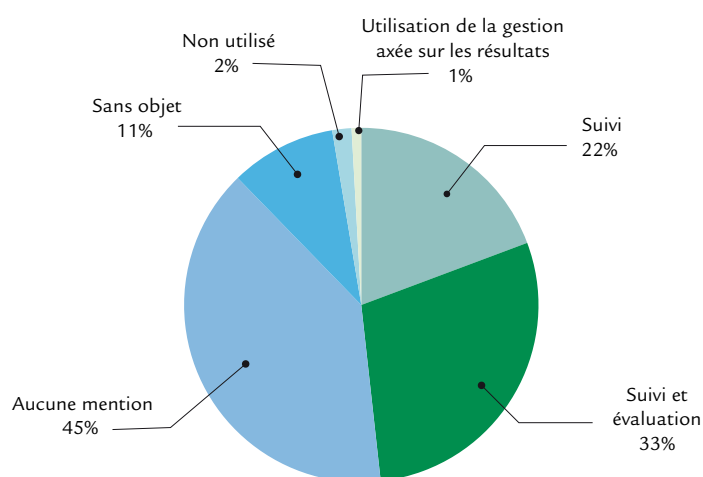
Plusieurs facteurs de succès sont fréquemment mentionnés dans les cas d'expérience et peuvent être considérés comme de bonnes pratiques à retenir dans l'avenir. Parmi ces facteurs figurent entre autres: l'ample participation et l'implication des parties prenantes; la prise en charge du processus (appropriation) pour le compte du pays bénéficiaire; le partenariat avec le donateur et le soutien de celui-ci pendant la totalité du processus; la disponibilité et la diffusion des renseignements et des données liées au projet, ainsi que la communication permanente entre toutes les parties prenantes aux différents niveaux; la création de réseaux et de partenariats entre les parties intéressées des secteurs public et privé; la cohérence et la coordination entre les intérêts nationaux et régionaux, et la garantie de transposition et de mise en œuvre des stratégies régionales (nationales) au niveau national (régional) (voir la figure II.13).

FIGURE II.13: FACTEURS DE SUCCÈS MENTIONNÉS DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE

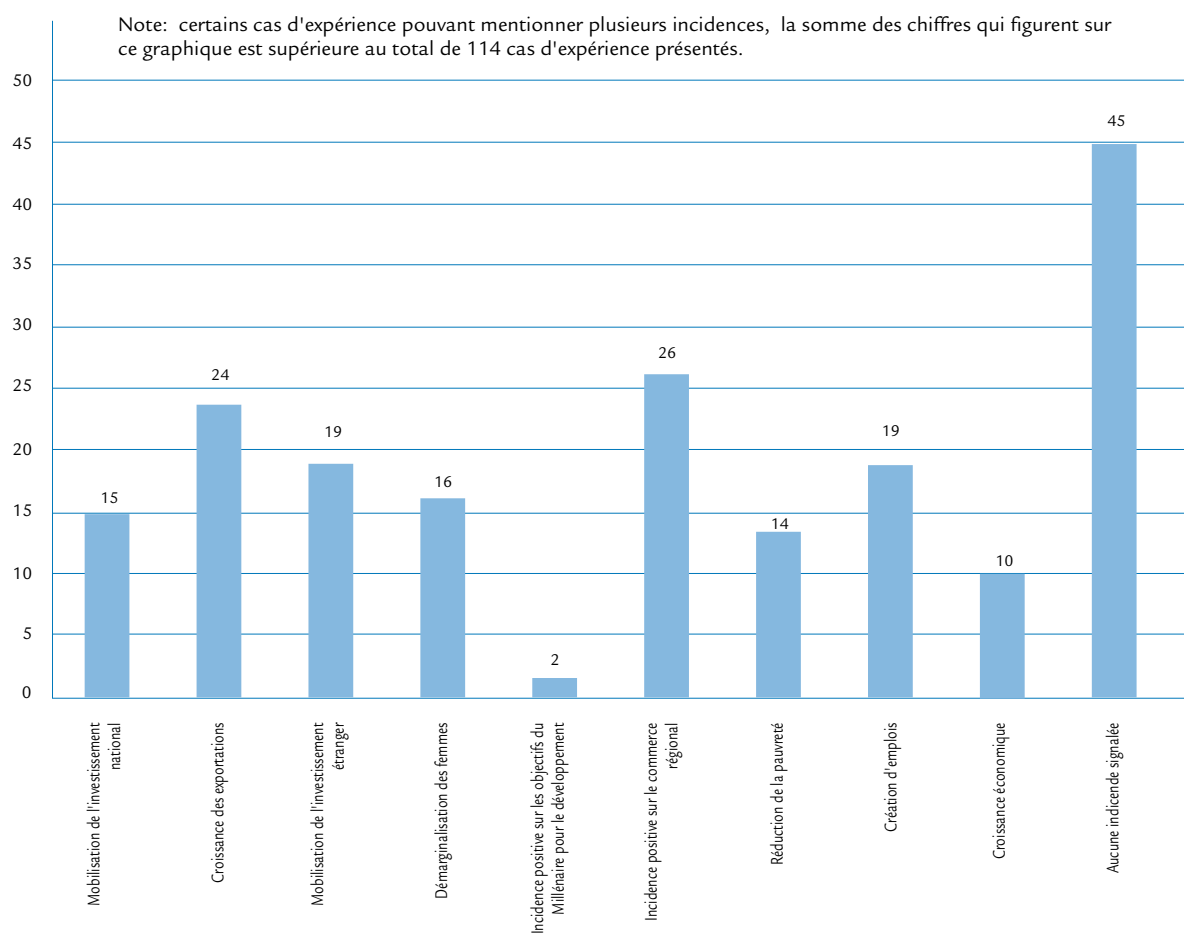
À l'inverse, des facteurs d'échec reconnus et des défaillances ont été souvent mentionnés dans les cas d'expérience: absence d'institutions ou faiblesse du dispositif institutionnel; lourdeur des procédures bureaucratiques; lenteur de la mobilisation du financement, insuffisance des ressources et/ou de la capacité d'absorption; absence de capital humain (qualifié) ou rotation trop rapide de ce capital humain; médiocrité de l'encadrement et de la direction, ainsi que manque de clarté du mandat et/ou de la répartition des rôles/des tâches; modification du soutien du donateur ou interférence du donateur; durée insuffisante de la période de mise en œuvre; déconnexion, médiocrité de la participation ou absence de dialogue entre les parties prenantes concernées; déficience de l'échelonnement des activités; insuffisance de la coordination entre pays et à l'intérieur des pays; manque de volonté de partager ou de déléguer le pouvoir; manque de méthodes et d'outils pour évaluer l'effet (sur la pauvreté) de l'intervention d'aide pour le commerce; absence de mécanismes de limitation; insuffisance de l'implication des bénéficiaires au cours de l'étape de suivi et d'évaluation des projets d'aide pour le commerce et manque de prévoyance dans le renforcement de la capacité de production, par exemple en ce qui concerne la fourniture du financement adéquat des échanges commerciaux, ou la mise à disposition des canaux de commercialisation afin de garantir le succès de l'accès aux marchés (voir la figure II.14).

FIGURE II.14: FACTEUR CONSTITUANT DES PROBLÈMES DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE

En particulier, le suivi et l'évaluation, question centrale de l'actuel débat sur l'aide pour le commerce, semblent avoir progressé dans les cas d'expérience africains. Comme le montre la figure II.15, 56 cas d'expérience relatifs à l'Afrique ont indiqué qu'une certaine forme de suivi et/ou d'évaluation avait lieu, alors que dans une majorité (58) de ces cas aucun suivi ni évaluation n'étaient signalés. Ces données doivent toutefois être utilisées avec précaution dès lors que l'absence de toute allusion à un suivi ne signifie pas nécessairement que cette procédure n'a pas été utilisée et, inversement, le fait qu'un suivi soit mentionné ne veut pas dire que le système utilisé est efficace.

FIGURE II.15: SUIVI ET ÉVALUATION DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE

Bien que l'on constate certains progrès en matière de suivi et d'évaluation, il est clair que ce volet de l'aide pour le commerce doit être perfectionné pour que ce type d'assistance remporte un meilleur succès sur le continent, ainsi que pour augmenter la responsabilisation, affiner les processus de l'aide pour le commerce dès les premières étapes et en détecter les dysfonctionnements, et, en particulier pour accroître l'incidence potentielle de l'aide pour le commerce. Ce dernier point semble essentiel dans le cas de l'Afrique dans la mesure où un nombre important de cas d'expérience (45) n'ont pas rendu compte de l'incidence de l'aide pour le commerce, ce qui peut dénoter une absence d'outils appropriés pour évaluer et suivre les progrès réalisés (voir la

FIGURE II.16: CAS D'EXPÉRIENCE CONCERNANT L'AIDE POUR LE COMMERCE MENTIONNANT LES INCIDENCES DE L'AIDE

III: CONCLUSIONS

Depuis le lancement de l'initiative Aide pour le commerce en 2005, il est manifeste que la participation des États membres africains et des CER du continent dans le système commercial multilatéral s'est accrue. Dans le contexte du Troisième examen global de l'aide pour le commerce, une grande majorité de parties prenantes africaines ont décidé de s'approprier du processus en prenant une part active à la présentation de leurs cas d'expérience concernant l'aide pour le commerce. Le présent rapport concernant l'Afrique étudie la multiplicité des constatations recueillies dans les 114 cas d'expérience africains et en analyse les points communs et les différences afin de mettre en lumière les bonnes pratiques à retenir et les enseignements qui se sont dégagés au cours du processus de fourniture d'aide pour le commerce.

Les principales conclusions qui ressortent de cette étude sont les suivantes:

1. La dynamique de l'aide pour le commerce fournie à l'Afrique se maintient et rien n'indique que cela est dû à un redéploiement de ressources provenant d'autres secteurs.
2. L'infrastructure économique, suivie du renforcement de la capacité de production, représente toujours la plus grande part de l'aide pour le commerce en Afrique.
3. Pour ce qui est de la répartition, un petit nombre de pays semble recevoir, dans chaque sous-région africaine, une proportion anormalement importante de l'aide pour le commerce en chiffres absolus. Le tableau est toutefois différent lorsque la valeur de l'aide par habitant est prise en compte.
4. S'agissant des cas d'expérience, un seul des cas présentés par les répondants africains et deux de ceux qui ont été soumis par des acteurs non africains traitent spécifiquement de l'incidence de l'aide. On peut soutenir que cela est dû au fait qu'il est plus difficile – ou trop tôt à ce stade – pour les États membres, les organisations régionales et les autres parties prenantes d'évaluer l'incidence de l'aide pour le commerce. Le cas d'expérience présenté par la CEA sur les approches est fondé sur des recherches qui établissent que l'efficacité de l'aide pour le commerce en matière de réduction des obstacles majeurs au commerce est maximale lorsque cette aide vise l'amélioration de l'infrastructure et le renforcement des capacités commerciales. De plus, comme le démontre ce cas d'expérience, il est très difficile d'isoler les effets de l'aide pour le commerce de ceux des interventions réalisées dans le cadre d'autres politiques qui peuvent avoir lieu au même moment dans un pays ou une région donnés.
5. Bien que les données concernant l'aide pour le commerce semblent souligner que les décaissements ont privilégié l'infrastructure économique (voir le chapitre I du présent rapport), une grande majorité des cas d'expérience mettent l'accent sur les autres catégories d'aide pour le commerce, plus précisément sur la politique et la réglementation commerciales et sur la capacité de production. Les retards qui se produisent dans les décaissements destinés aux projets d'infrastructure importants constituent une explication plausible de ces différences, comme l'a soutenu la CEA dans une précédente étude (voir CEA et CUA 2010, et Karingi et Leyaro, 2010). On peut également avancer que bien que la catégorie «Politique et réglementation commerciales» reçoive des montants très inférieurs à ceux de la catégorie «Infrastructure», elle est moins gourmande en capital et susceptible de donner plus de résultats dans un délai relativement court. De ce fait, l'évaluation des résultats et le suivi des progrès peuvent être effectués plus rapidement.

Par ailleurs, les ministres du commerce sont des clients naturels des politiques et réglementations commerciales, ce qui peut expliquer la distorsion relativement importante de l'échantillon en faveur de cette catégorie d'aide pour le commerce. En troisième lieu, s'il est vrai que les activités concernant les infrastructures administratives et les mesures prises dans le cadre de la sous-catégorie «Facilitation des échanges» sont aussi considérées d'une manière générale comme relevant des infrastructures, un certain nombre des cas d'expérience mentionnés dans le présent rapport font état d'investissements beaucoup plus importants axés sur les infrastructures liées au commerce.

6. Pour ce qui est de la composante régionale de l'aide pour le commerce, certains États membres ont mentionné l'existence de programmes régionaux dans le contexte des communautés économiques régionales, mais il s'agit encore d'une minorité. Malgré les chiffres qui indiquent une augmentation considérable des fonds destinés à l'intégration régionale, il semble y avoir un fossé entre les comptes rendus d'aide pour le commerce et l'intégration régionale. Ce problème doit être résolu pour que l'on puisse tirer parti des complémentarités, de la création de chaînes de valeur, du cumul, des économies d'échelle, de la spécialisation et de l'accroissement de l'IED que les CER peuvent offrir. À leur tour les cas d'expérience concernant l'aide pour le commerce présentés par les organisations régionales indiquent que les contraintes à court et à long terme du côté de l'offre doivent être abordées en priorité au moyen d'interventions sur les infrastructures administratives et physiques qui permettront de les éliminer tout en tenant compte des distorsions dans les ajustements.
7. La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation largement acceptés doit être intensifiée, notamment pour évaluer l'incidence de l'aide pour le commerce sur les buts recherchés, tels que la réduction de la pauvreté. La nécessité d'efforts supplémentaires dans ce domaine à l'avenir a été clairement signalée. Les organisations multilatérales (telles que l'OCDE et l'OMC) et régionales (CEA, Union africaine, CER et institutions de gestion des corridors de transit) ont un rôle essentiel à jouer dans la définition d'indicateurs acceptables et dans la rationalisation du suivi et de l'évaluation, ce qui pourra apporter une nouvelle orientation et de nouveaux éléments au processus de l'aide pour le commerce.

IV. RÉFÉRENCES

OMC (2010), “Invitation à soumettre des cas d’expérience”, WT/COMTD/AFT/W/22, 27 juillet.

Karingi, Stephen et Vincent Leyaro (2010), «*Surmounting Africa’s Trade Capacity Constrains: An Assessment of the Effectiveness of the Aid for Trade*», document présenté à la réunion et atelier du groupe d’experts sur l’Initiative Aide pour le commerce et les capacités commerciales de l’Afrique: offre, demande et performances, 31 mai-2 juin 2010, Addis-Abeba (Éthiopie), disponible à l’adresse <http://www.uneca.org/atpc/100531aide4trade.asp>

CAD-OCDE, Système de notification des pays créanciers

CEA et CAU (2011), *Rapport économique sur l’Afrique 2011 – Gérer le développement: le rôle de l’État dans la transformation économique*, Commission économique pour l’Afrique, Addis-Abeba.

V. ANNEXES

A1. AIDE POUR LE COMMERCE VERSÉE À DES PAYS AFRICAINS ENTRE 2002 ET 2009, EN MILLIONS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce					Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moy. 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-09
Afrique du Sud	129,8	127,2	119,0	234,1	153,2	158,4	91,9	226,6	261,2	119,4	174,8
Algérie	108,5	237,0	177,2	35,5	13,0	115,7	145,8	120,8	113,8	103,0	120,9
Angola	19,8	34,8	138,0	80,5	18,6	68,0	24,9	26,1	41,2	55,1	36,8
Bénin	115,3	325,6	98,3	177,9	231,6	208,4	75,5	108,4	182,2	177,2	135,8
Botswana	16,2	2,2	10,1	4,8	4,7	5,5	11,4	14,6	10,5	22,2	14,7
Burkina Faso	230,5	173,7	174,9	255,6	577,7	295,5	196,5	282,5	220,2	225,5	231,2
Burundi	51,8	106,2	97,0	92,3	133,1	107,2	60,1	102,1	79,9	88,0	82,5
Cameroun	116,0	328,4	313,6	253,8	337,9	308,4	126,3	156,8	131,4	141,4	139,0
Cap-Vert	79,2	27,6	70,8	106,6	126,4	82,8	46,5	43,8	95,9	74,0	65,1
Comores	4,6	9,4	7,4	1,8	31,8	12,6	3,5	5,3	3,3	4,4	4,1
Congo, Rép.	40,4	24,7	65,8	25,0	46,6	40,5	13,4	41,5	36,4	28,0	29,8
Congo, Rép. dém.	512,9	161,0	479,7	267,4	724,6	408,2	191,3	164,0	252,6	461,8	267,4
Côte d'Ivoire	60,2	21,5	43,4	262,3	262,3	147,4	20,3	28,3	251,5	196,6	124,2
Djibouti	23,4	0,8	5,5	12,9	22,7	10,5	3,4	9,3	12,4	40,7	16,4
Égypte	578,8	809,8	567,2	990,1	277,1	661,1	506,2	438,6	674,4	490,3	527,4
Érythrée	51,0	19,9	70,3	18,6	65,2	43,5	23,5	15,1	17,8	20,1	19,1
Éthiopie	533,5	729,2	912,8	740,7	883,6	816,6	515,3	501,9	562,6	1116,5	674,1
Gabon	42,7	75,4	16,5	66,5	21,1	44,9	18,8	35,8	20,3	18,2	23,3
Gambie	27,8	17,1	10,2	8,4	33,2	17,2	12,4	15,2	15,8	32,8	19,1
Ghana	280,8	350,0	784,4	633,8	697,4	616,4	335,6	307,0	365,5	383,7	347,9
Guinée	62,3	63,4	149,5	12,2	38,2	65,8	30,0	40,9	63,0	56,3	47,5
Guinée équatoriale	0,9	0,0	0,8	0,2	1,1	0,5	0,0	0,8	0,6	0,6	0,5
Guinée-Bissau	27,0	23,1	19,3	5,0	17,5	16,2	32,3	43,5	29,1	34,9	34,9
Kenya	314,6	510,3	973,0	92,2	962,1	634,4	211,7	346,2	317,0	353,2	307,0
Lesotho	7,0	22,4	69,6	5,7	21,7	29,9	15,1	17,5	20,9	9,9	15,9
Libéria	0,9	57,3	127,3	46,1	297,9	132,1	2,7	54,0	60,4	89,3	51,6
Libye	2,3	2,8	4,8	6,1	8,2	5,5	0,7	6,1	4,2	3,3	3,6
Madagascar	294,5	163,2	233,5	404,7	55,2	214,2	264,1	337,1	253,1	132,8	246,8
Malawi	117,4	116,8	172,2	87,2	190,9	141,8	89,9	116,8	114,8	119,5	110,3
Mali	183,0	154,8	776,3	582,7	604,5	529,6	204,5	317,3	242,1	262,3	256,5
Maroc	328,6	515,5	305,3	1799,9	848,4	867,3	371,5	515,1	372,5	558,2	454,3
Maurice	52,4	42,4	14,9	47,8	109,9	53,7	2,0	14,0	5,1	22,1	10,8
Mauritanie	118,3	177,8	29,9	39,5	19,4	66,6	56,8	107,5	80,3	75,5	80,0
Mozambique	354,5	346,5	488,1	520,0	430,4	446,2	403,6	354,0	324,9	403,5	371,5
Namibie	33,7	125,0	31,8	92,2	130,8	95,0	22,6	33,3	35,6	61,5	38,2
Niger	112,8	79,8	56,8	227,3	140,7	126,2	77,3	100,5	107,9	86,3	93,0
Nigéria	229,6	189,4	286,3	705,4	1333,4	628,6	172,6	310,6	219,0	247,7	237,5
Ouganda	258,3	191,7	739,7	305,5	1017,9	563,7	245,8	426,2	426,4	456,5	388,7
République centrafricaine	35,8	127,4	47,3	4,9	88,6	67,1	59,7	29,6	17,0	26,1	33,1
Rwanda	78,3	128,1	100,9	166,1	409,2	201,1	74,0	92,5	143,6	158,0	117,0
Sao Tomé-et-Principe	8,1	8,8	6,6	3,8	23,9	10,8	6,0	6,4	7,6	3,1	5,8
Sénégal	192,3	255,7	126,5	350,6	394,4	281,8	210,3	191,9	285,6	217,6	226,3

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce					Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moy. 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moy. 2006-09
Seychelles	3,3	4,2	0,8	13,5	2,3	5,2	6,8	1,4	2,3	9,9	5,1
Sierra Leone	97,1	20,5	103,8	118,4	36,8	69,9	41,5	42,4	68,9	100,0	63,2
Somalie	4,5	9,3	9,5	25,5	39,9	21,0	7,1	2,9	9,0	18,1	9,3
Soudan	23,5	32,4	68,2	131,3	231,4	115,8	14,8	23,5	56,0	138,6	58,2
Swaziland	18,3	8,9	24,4	34,6	23,9	22,9	17,3	10,2	10,9	11,5	12,5
Tanzanie	412,5	429,8	586,9	1325,2	881,3	805,8	401,1	433,3	475,8	590,5	475,2
Tchad	79,7	2,4	67,4	26,0	97,8	48,4	41,8	31,6	67,7	76,7	54,4
Togo	5,8	3,3	5,4	116,6	81,0	51,6	9,2	2,9	118,4	41,8	43,1
Tunisie	223,7	176,3	229,3	506,1	252,7	291,1	176,8	161,3	217,8	277,4	208,3
Zambie	219,9	292,7	187,5	217,9	289,1	246,8	168,4	108,0	171,4	128,8	144,2
Zimbabwe	10,3	5,1	34,0	9,5	109,3	39,5	7,5	18,8	9,4	49,5	21,3

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (SNPC).

A1. AIDE POUR LE COMMERCE VERSÉE À DES PAYS AFRICAINS ENTRE 2002 ET 2009, EN MILLIONS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009

	Aide pour le commerce		APD totale
	Moyenne 2006-09		Moyenne 2006-09
Botswana	2,69	Mauritanie	2,20
Guinée-Bissau	2,15	Malawi	1,95
Djibouti	1,57	Madagascar	1,88
Mauritanie	1,20	Gambie	1,80
Madagascar	1,15	Sierra Leone	1,53
Tchad	1,12	Niger	1,51
Gambie	1,11	Zambie	1,45
Afrique du Sud	1,10	Sénégal	1,42
Algérie	1,05	Sao Tomé-et-Principe	1,37
Seychelles	0,99	Ghana	1,34
Guinée équatoriale	0,91	Ouganda	1,33
Sierra Leone	0,90	Côte d'Ivoire	1,27
Côte d'Ivoire	0,84	Burundi	1,23
Togo	0,84	République centrafricaine	1,21
Mozambique	0,83	Bénin	1,17
Éthiopie	0,83	Éthiopie	1,14
Sénégal	0,80	Guinée-Bissau	1,14
Égypte	0,80	Rwanda	1,13
Cap-Vert	0,79	Burkina Faso	1,12
Burkina Faso	0,78	Mali	1,11
Malawi	0,78	Cameroun	1,10
Burundi	0,77	Guinée équatoriale	1,08
Niger	0,74	Algérie	1,08
Congo, Rép.	0,74	Tanzanie	1,06
Guinée	0,72	Guinée	1,05
Tunisie	0,72	Mozambique	1,03
Ouganda	0,69	Botswana	0,99
Congo, Rép. dém.	0,66	Soudan	0,99
Bénin	0,65	Djibouti	0,97
Libye	0,65	Égypte	0,96
Tanzanie	0,59	Tchad	0,95
Zambie	0,58	Libye	0,94
Rwanda	0,58	Congo, Rép.	0,94
Ghana	0,56	Angola	0,93
Swaziland	0,54	Somalie	0,92
Angola	0,54	Zimbabwe	0,91
Zimbabwe	0,54	Congo, Rép. dém.,	0,91
Sao Tomé-et-Principe	0,54	Togo	0,91
Lesotho	0,53	Érythrée	0,91
Maroc	0,52	Cap-Vert	0,88
Gabon	0,52	Nigéria	0,88
Soudan	0,50	Comores	0,86
République centrafricaine	0,49	Afrique du Sud	0,86

Mali	0,48	Libéria	0,86
Kenya	0,48	Tunisie	0,82
Cameroun	0,45	Maroc	0,76
Somalie	0,44	Gabon	0,73
Érythrée	0,44	Swaziland	0,72
Namibie	0,40	Namibie	0,68
Libéria	0,39	Kenya	0,66
Nigéria	0,38	Maurice	0,64
Comores	0,33	Lesotho	0,52
Maurice	0,20	Seychelles	0,42
Afrique	0,66	Afrique	1,07

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (SNPC).

A3. RATIO DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE/DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'APD TOTALE

	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Seychelles	48,4	27,1	40,8	41,6	39,5
Égypte	35,3	27,2	41,4	34,2	34,5
Maroc	28,6	36,0	30,0	42,0	34,1
Cap-Vert	28,1	24,7	43,3	35,0	32,8
Tunisie	24,1	26,0	39,0	39,6	32,2
Algérie	31,0	26,5	28,8	27,0	28,3
Madagascar	7,7	36,0	30,6	30,8	26,3
Guinée-Bissau	27,5	33,2	20,5	21,5	25,7
Gabon	19,7	36,2	22,1	16,7	23,7
Mauritanie	4,8	30,9	26,2	30,2	23,0
Mali	7,2	31,0	26,3	26,6	22,8
Swaziland	33,6	18,5	20,8	17,3	22,6
Ghana	5,3	27,4	29,3	23,2	21,3
Bénin	5,0	22,7	30,0	26,6	21,1
Ouganda	4,6	26,0	27,0	25,9	20,9
Burkina Faso	8,9	30,3	23,1	21,0	20,8
Kenya	18,9	23,1	21,3	18,1	20,3
Sénégal	6,1	23,6	26,7	21,6	19,5
Éthiopie	8,1	20,5	18,1	29,4	19,0
Mozambique	11,4	20,6	17,5	20,2	17,4
Afrique du Sud	10,4	23,0	23,6	10,8	17,0
Namibie	13,5	15,3	17,2	21,3	16,8
Gambie	18,8	14,6	5,4	28,3	16,8
Tanzanie	6,1	14,8	21,5	20,4	15,7
Guinée	11,7	15,0	13,5	21,4	15,4
Niger	4,0	18,8	18,6	18,4	15,0
Érythrée	17,0	10,1	13,3	15,6	14,0
Sierra Leone	7,3	3,9	19,5	23,9	13,7
Libye	1,8	34,9	7,5	9,9	13,5
Burundi	12,1	20,8	14,9	5,7	13,4
Lesotho	17,5	13,8	14,0	7,3	13,2
Côte d'Ivoire	5,2	9,2	32,0	5,0	12,9
Rwanda	3,7	13,5	16,8	17,2	12,8
République centrafricaine	28,8	13,0	6,0	3,4	12,8
Congo, Rép. dém.	7,8	11,2	13,6	18,2	12,7

	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Djibouti	4,1	8,3	11,1	26,5	12,5
Congo, Rép.	2,8	29,1	7,3	8,8	12,0
Tchad	12,0	8,2	13,9	13,4	11,9
Nigéria	1,3	15,4	15,6	15,1	11,8
Togo	9,5	2,1	26,5	7,9	11,5
Angola	7,5	7,0	11,0	19,3	11,2
Sao Tomé-et-Principe	16,1	5,4	11,8	10,9	11,0
Cameroun	3,4	7,4	11,8	18,3	10,2
Zambie	3,3	10,8	16,0	10,3	10,1
Malawi	2,8	6,5	13,2	15,9	9,6
Comores	9,5	11,6	7,7	7,4	9,1
Botswana	12,4	12,9	1,4	7,9	8,6
Maurice	2,8	14,0	3,3	12,5	8,2
Libéria	1,0	7,2	3,9	17,2	7,3
Zimbabwe	2,6	4,1	1,6	6,8	3,8
Soudan	0,7	1,2	2,6	6,1	2,7
Somalie	1,8	0,8	1,3	2,8	1,7
Guinée équatoriale	0,1	2,2	1,8	1,6	1,4

A4. AIDE POUR LE COMMERCE PAR HABITANT, EN DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour commerce					Décaissements par habitant au titre de l'Aide pour commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	
Afrique du Sud	2,8	2,7	2,5	4,8	3,1	3,3	1,9	4,7	5,4	2,4	3,6
Algérie	3,4	7,1	5,2	1,0	0,4	3,4	4,4	3,6	3,3	3,0	3,5
Angola	1,2	2,0	7,9	4,5	1,0	3,8	1,5	1,5	2,3	3,0	2,1
Bénin	15,4	40,1	11,7	20,5	25,9	24,4	9,3	12,9	21,0	19,8	15,9
Botswana	9,0	1,2	5,3	2,5	2,4	2,9	6,1	7,7	5,5	11,4	7,7
Burkina Faso	17,6	12,2	11,9	16,8	36,7	19,7	13,8	19,2	14,5	14,3	15,4
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Cameroun	6,7	18,0	16,8	13,3	17,3	16,3	6,9	8,4	6,9	7,2	7,4
Cap-Vert	170,0	56,9	144,0	213,7	250,0	167,3	96,0	89,2	192,4	146,4	131,4
Comores	7,9	15,3	11,9	2,9	48,2	19,8	5,7	8,4	5,2	6,7	6,5
Congo, Rép.	12,2	7,1	18,5	6,9	12,7	11,3	3,8	11,7	10,1	7,6	8,3
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Côte d'Ivoire	3,2	1,1	2,2	12,7	12,4	7,2	1,0	1,4	12,2	9,3	6,1
Djibouti	29,9	1,0	6,6	15,2	26,2	12,4	4,1	11,2	14,6	47,1	19,5
Égypte	7,7	10,3	7,1	12,1	3,3	8,2	6,4	5,5	8,3	5,9	6,5
Érythrée	12,1	4,3	14,7	3,8	12,9	9,0	5,1	3,2	3,6	4,0	3,9
Éthiopie	7,4	9,5	11,6	9,2	10,7	10,2	6,7	6,4	7,0	13,5	8,5
Gabon	32,1	54,0	11,6	45,9	14,3	31,3	13,5	25,2	14,0	12,3	16,2
Gambie	19,1	10,9	6,3	5,1	19,5	10,5	7,9	9,4	9,5	19,3	11,6
Ghana	13,2	15,6	34,3	27,1	29,3	26,7	15,0	13,4	15,7	16,1	15,1
Guinée	7,0	6,7	15,5	1,2	3,8	6,8	3,2	4,2	6,4	5,6	4,9
Guinée équatoriale	1,6	0,0	1,2	0,3	1,7	0,8	0,0	1,2	0,9	0,8	0,7
Guinée-Bissau	19,0	15,4	12,5	3,2	10,9	10,4	21,4	28,2	18,4	21,7	22,4
Kenya	9,1	13,9	25,8	2,4	24,2	16,6	5,8	9,2	8,2	8,9	8,0
Lesotho	3,6	11,1	34,2	2,8	10,5	14,6	7,5	8,6	10,2	4,8	7,8
Libéria	0,3	16,5	35,1	12,2	75,3	35,6	0,8	14,9	15,9	22,6	13,9
Libye	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	0,9	0,1	1,0	0,7	0,5	0,6
Madagascar	17,4	9,0	12,6	21,2	2,8	11,4	14,6	18,1	13,2	6,8	13,1
Malawi	9,0	8,3	11,9	5,9	12,5	9,7	6,4	8,1	7,7	7,8	7,5
Mali	16,0	12,8	62,6	45,9	46,5	42,2	16,9	25,6	19,1	20,2	20,4
Maroc	11,0	16,7	9,8	56,9	26,5	27,6	12,0	16,5	11,8	17,4	14,5
Maurice	42,7	33,8	11,8	37,7	86,2	42,5	1,6	11,1	4,0	17,3	8,5
Mauritanie	41,2	58,1	9,5	12,3	5,9	21,0	18,5	34,3	25,0	22,9	25,2
Mozambique	17,7	16,2	22,3	23,2	18,8	20,2	18,9	16,2	14,5	17,6	16,8
Namibie	17,2	61,0	15,2	43,3	60,2	45,0	11,1	15,9	16,7	28,3	18,1
Niger	9,1	5,9	4,0	15,5	9,2	8,7	5,7	7,1	7,3	5,6	6,4

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour commerce					Décaissements par habitant au titre de l'Aide pour commerce					Moyenne 2006-09
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	
Nigéria	1,7	1,3	1,9	4,7	8,6	4,2	1,2	2,1	1,4	1,6	1,6
Ouganda	9,4	6,5	24,1	9,7	31,1	18,1	8,3	13,9	13,5	14,0	12,5
République centrafricaine	9,0	30,5	11,1	1,1	20,0	15,6	14,3	7,0	3,9	5,9	7,7
Rwanda	8,9	13,9	10,7	17,1	40,9	21,0	8,0	9,8	14,8	15,8	12,2
Sao Tomé-et-Principe	54,7	56,8	42,1	23,4	146,8	67,8	38,4	40,4	47,7	19,2	36,3
Sénégal	17,7	22,1	10,6	28,7	31,5	23,4	18,2	16,1	23,4	17,4	18,8
Seychelles	40,0	50,0	9,3	155,1	26,3	60,4	80,9	17,0	26,7	112,8	59,6
Sierra Leone	20,1	3,9	19,1	21,3	6,5	12,7	7,9	7,8	12,4	17,6	11,5
Somalie	0,6	1,1	1,1	2,9	4,4	2,4	0,8	0,3	1,0	2,0	1,1
Soudan	0,6	0,8	1,7	3,2	5,5	2,8	0,4	0,6	1,4	3,3	1,4
Swaziland	16,5	7,8	21,2	29,7	20,2	19,8	15,2	8,9	9,4	9,7	10,8
Tanzanie	11,0	10,7	14,2	31,2	20,1	19,2	10,0	10,5	11,2	13,5	11,3
Tchad	8,4	0,2	6,3	2,4	8,7	4,5	4,0	3,0	6,2	6,8	5,1
Togo	1,0	0,5	0,9	18,0	12,2	8,1	1,5	0,5	18,3	6,3	6,8
Tunisie	22,6	17,4	22,4	49,0	24,2	28,3	17,5	15,8	21,1	26,6	20,3
Zambie	19,4	24,3	15,2	17,3	22,4	19,8	14,0	8,8	13,6	10,0	11,6
Zimbabwe	0,8	0,4	2,7	0,8	8,7	3,2	0,6	1,5	0,8	4,0	1,7

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (SNPC).

A5. RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE EN FAVEUR DES PAYS AFRICAINS

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Afrique du Sud	1,0	5,8	12,9	22,8	86,1	71,4
Algérie	1,1	5,7	67,7	66,5	31,2	27,8
Angola	0,2	1,9	29,4	51,9	70,4	46,2
Bénin	0,0	23,0	51,1	54,0	48,9	23,0
Botswana	0,6	2,9	9,6	10,0	89,8	87,1
Burkina Faso	0,8	7,1	58,3	39,2	40,9	53,7
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7
Cameroun	0,0	5,3	58,2	76,7	41,8	18,0
Cap-Vert	0,7	0,3	69,5	82,6	29,9	17,1
Comores	0,0	1,2	66,7	52,2	33,3	46,5
Congo, Rép.	0,0	0,5	85,1	49,4	14,9	50,1
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1
Côte d'Ivoire	0,1	4,0	9,5	28,6	90,5	67,3
Djibouti	1,6	3,3	84,9	81,4	13,5	15,3
Égypte	32,8	4,9	32,5	45,8	34,6	49,3
Érythrée	0,0	0,1	64,4	47,2	35,6	52,6
Éthiopie	0,4	0,8	63,3	59,3	36,3	39,8
Gabon	0,0	2,9	39,2	74,3	60,8	22,8
Gambie	0,4	1,1	65,1	26,6	34,5	72,3
Ghana	5,6	2,7	39,3	53,4	55,2	43,9
Guinée	0,1	1,6	53,8	70,6	46,1	27,8
Guinée équatoriale	0,0	1,7	19,7	8,2	80,3	90,1
Guinée-Bissau	0,2	1,4	77,7	47,3	22,1	51,3
Kenya	7,2	2,8	58,4	64,2	34,4	33,0
Lesotho	0,1	4,8	36,1	77,3	63,7	17,8
Libéria	0,0	1,4	6,8	71,1	93,2	27,6
Libye	1,2	0,1	0,0	72,1	98,8	27,7
Madagascar	0,3	0,7	62,3	55,0	37,4	44,3
Malawi	0,4	1,2	27,7	33,5	71,9	65,2
Mali	2,4	2,9	49,2	44,2	48,4	52,9
Maroc	1,5	0,4	77,2	64,7	21,2	34,9
Maurice	0,1	1,4	71,4	26,3	28,5	72,3
Mauritanie	0,5	1,1	43,1	60,7	56,4	38,2

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Mozambique	1,2	1,7	57,3	58,7	41,4	39,7
Namibie	3,7	0,5	49,2	50,1	47,1	49,4
Niger	0,0	2,1	39,2	42,7	60,8	55,3
Nigéria	0,9	1,2	46,4	37,2	52,8	61,6
Ouganda	1,8	1,6	44,2	67,4	54,0	31,0
République centrafricaine	0,0	5,0	76,7	69,8	23,3	25,2
Rwanda	0,0	1,9	48,4	53,1	51,6	45,0
Sao Tomé-et-Principe	2,1	1,5	70,9	68,1	27,0	30,4
Sénégal	2,1	2,7	46,1	50,3	51,7	47,0
Seychelles	0,0	1,2	0,7	0,6	99,3	98,1
Sierra Leone	2,6	4,0	64,0	58,1	33,4	37,9
Somalie	0,0	0,0	10,2	29,4	89,8	70,5
Soudan	0,1	1,5	10,8	59,4	89,2	39,1
Swaziland	0,1	0,4	40,1	0,1	59,8	99,4
Tanzanie	3,7	0,6	40,2	63,8	56,1	35,7
Tchad	1,1	4,1	52,5	61,3	46,5	34,6
Togo	0,1	0,5	64,5	34,8	35,5	64,7
Tunisie	3,7	0,5	59,6	54,0	36,7	45,5
Zambie	0,2	2,0	35,7	56,1	64,1	41,9
Zimbabwe	1,5	1,8	10,5	2,0	88,0	96,1
AFRIQUE	4,2	2,6	50,9	55,4	44,9	42,0

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (Indicateurs du SNPC).

A6. FLUX D'AIDE POUR LE COMMERCE PAR SECTEURS PRINCIPAUX, ENGAGEMENTS (EN MILLIERS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009)

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
CER								
COMESA (19)	221 785	92 464	1 578 925	2 454 732	1 338 123	1 717 406	3 138 833	4 264 601
Burundi	0	5 543	28 517	47 249	23 253	54 364	51 770	107 156
Comores	0	154	3 076	6 592	1 536	5 875	4 612	12 622
Congo, Rép. dém.	3	6 194	290 947	299 563	221 966	102 393	512 916	408 150
Djibouti	374	341	19 877	8 532	3 168	1 607	23 418	10 480
Égypte	190 127	32 193	188 363	303 045	200 321	325 819	578 811	661 057
Érythrée	0	61	32 879	20 539	18 152	22 896	51 031	43 496
Éthiopie	2 227	6 924	337 670	484 500	193 591	325 150	533 488	816 574
Kenya	22 663	17 512	183 632	407 443	108 274	209 431	314 569	634 386
Libye	26	8	0	3 950	2 238	1 519	2 264	5 476
Madagascar	817	1 424	183 620	117 787	110 090	94 939	294 527	214 151
Malawi	492	1 756	32 526	47 536	84 414	92 485	117 432	141 777
Maurice	59	757	37 420	14 108	14 930	38 876	52 410	53 740
Ouganda	4 523	8 843	114 245	379 879	139 532	175 005	258 300	563 727
Rwanda	7	3 913	37 862	106 686	40 426	90 477	78 296	201 076
Seychelles	0	63	24	33	3 299	5 110	3 322	5 207
Soudan	14	1 775	2 530	68 757	20 930	45 271	23 474	115 803
Swaziland	20	96	7 335	33	10 941	22 813	18 297	22 942
Zambie	433	4 907	78 400	138 500	141 062	103 375	219 895	246 782
Zimbabwe	155	717	1 081	808	9 027	37 946	10 263	39 471
CEDEAO (15)	31 221	130 649	832 345	1 542 932	840 918	1 595 978	1 704 485	3 269 559
Bénin	10	47 868	58 955	112 514	56 364	47 978	115 328	208 360
Burkina Faso	1 768	20 901	134 435	115 882	94 260	158 705	230 463	295 487
Cap-Vert	524	282	55 042	68 414	23 659	14 144	79 225	82 840
Côte d'Ivoire	37	5 935	5 713	42 202	54 481	99 229	60 231	147 366
Gambie	111	195	18 124	4 581	9 603	12 463	27 838	17 239
Ghana	15 594	16 397	110 201	329 208	154 963	270 782	280 759	616 387
Guinée	69	1 044	33 533	46 496	28 713	18 293	62 315	65 833
Guinée-Bissau	57	221	20 957	7 682	5 956	8 340	26 971	16 243
Libéria	0	1 803	58	93 917	795	36 420	853	132 141
Mali	4 371	15 132	90 090	234 092	88 518	280 369	182 980	529 592
Niger	18	2 613	44 239	53 835	68 514	69 707	112 771	126 155
Nigéria	1 989	7 617	106 433	233 699	121 143	387 332	229 564	628 649
Sénégal	4 115	7 624	88 703	141 843	99 460	132 332	192 278	281 799
Sierra Leone	2 555	2 776	62 117	40 600	32 430	26 516	97 102	69 892
Togo	4	240	3 743	17 966	2 059	33 370	5 806	51 576
SADC (14)	24 427	40 353	1 043 539	1 536 496	1 131 282	1 158 851	2 199 248	2 735 700
Afrique du Sud	1 320	9 160	16 727	36 092	111 761	113 144	129 809	158 396
Angola	38	1 297	5 835	35 290	13 953	31 393	19 826	67 981
Botswana	101	160	1 563	547	14 580	4 757	16 245	5 464
Congo, Rép. dém.	3	6 194	290 947	299 563	221 966	102 393	512 916	408 150

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Lesotho	9	1 447	2 524	23 090	4 449	5 317	6 982	29 855
Madagascar	817	1 424	183 620	117 787	110 090	94 939	294 527	214 151
Malawi	492	1 756	32 526	47 536	84 414	92 485	117 432	141 777
Maurice	59	757	37 420	14 108	14 930	38 876	52 410	53 740
Mozambique	4 319	7 521	203 244	261 730	146 906	176 978	354 468	446 229
Namibie	1 250	464	16 559	47 554	15 876	46 950	33 685	94 968
Swaziland	20	96	7 335	33	10 941	22 813	18 297	22 942
Tanzanie	15 410	4 453	165 756	513 856	231 327	287 484	412 493	805 794
Zambie	433	4 907	78 400	138 500	141 062	103 375	219 895	246 782
Zimbabwe	155	717	1 081	808	9 027	37 946	10 263	39 471
CEMAC (7)	1 038	23 318	193 895	373 809	128 806	123 440	323 738	520 567
Cameroun	9	16 292	67 497	236 586	48 479	55 538	115 985	308 416
Congo, Rép.	0	206	34 394	20 017	6 019	20 308	40 413	40 531
Gabon	0	1 312	16 757	33 351	25 974	10 212	42 732	44 875
Guinée équatoriale	0	9	186	44	760	482	946	535
République centrafricaine	0	3 362	27 467	46 824	8 323	16 864	35 790	67 050
Sao Tomé-et-Principe	173	160	5 777	7 335	2 198	3 277	8 148	10 773
Tchad	855	1 976	41 817	29 651	37 052	16 760	79 724	48 387
UMA (5)	15 198	12 045	511 529	839 571	254 592	494 528	781 319	1 346 145
Algérie	1 189	6 608	73 471	76 863	33 808	32 184	108 468	115 655
Libye	26	8	0	3 950	2 238	1 519	2 264	5 476
Mauritanie	606	729	50 995	40 485	66 650	25 433	118 252	66 648
Maroc	5 075	3 263	253 714	561 202	69 796	302 825	328 585	867 290
Tunisie	8 301	1 437	133 349	157 072	82 100	132 567	223 749	291 076
CEEAC (10)	1 078	36 352	519 194	755 911	387 978	311 591	908 250	1 103 854
Angola	38	1 297	5 835	35 290	13 953	31 393	19 826	67 981
Burundi	0	5 543	28 517	47 249	23 253	54 364	51 770	107 156
Cameroun	9	16 292	67 497	236 586	48 479	55 538	115 985	308 416
Congo, Rép.	0	206	34 394	20 017	6 019	20 308	40 413	40 531
Congo, Rép. dém.	3	6 194	290 947	299 563	221 966	102 393	512 916	408 150
Gabon	0	1 312	16 757	33 351	25 974	10 212	42 732	44 875
Guinée équatoriale	0	9	186	44	760	482	946	535
République centrafricaine	0	3 362	27 467	46 824	8 323	16 864	35 790	67 050
Sao Tomé-et-Principe	173	160	5 777	7 335	2 198	3 277	8 148	10 773
Tchad	855	1 976	41 817	29 651	37 052	16 760	79 724	48 387
CAE (5)	42 603	40 265	530 012	1 455 112	542 813	816 761	1 115 427	2 312 138
Burundi	0	5 543	28 517	47 249	23 253	54 364	51 770	107 156
Kenya	22 663	17 512	183 632	407 443	108 274	209 431	314 569	634 386
Ouganda	4 523	8 843	114 245	379 879	139 532	175 005	258 300	563 727
Rwanda	7	3 913	37 862	106 686	40 426	90 477	78 296	201 076
Tanzanie	15 410	4 453	165 756	513 856	231 327	287 484	412 493	805 794
Autres groupes								
Pays du G5	199 700	58 842	638 708	1 210 900	536 829	1 161 304	1 375 238	2 431 046

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Afrique du Sud	1 320	9 160	16 727	36 092	111 761	113 144	129 809	158 396
Algérie	1 189	6 608	73 471	76 863	33 808	32 184	108 468	115 655
Égypte	190 127	32 193	188 363	303 045	200 321	325 819	578 811	661 057
Maroc	5 075	3 263	253 714	561 202	69 796	302 825	328 585	867 290
Nigéria	1 989	7 617	106 433	233 699	121 143	387 332	229 564	628 649
PMA	43 378	163 217	2 221 167	3 560 028	2 000 468	2 517 156	4 265 013	6 240 400
Angola	38	1 297	5 835	35 290	13 953	31 393	19 826	67 981
Bénin	10	47 868	58 955	112 514	56 364	47 978	115 328	208 360
Burkina Faso	1 768	20 901	134 435	115 882	94 260	158 705	230 463	295 487
Burundi	0	5 543	28 517	47 249	23 253	54 364	51 770	107 156
Comores	0	154	3 076	6 592	1 536	5 875	4 612	12 622
Congo, Rép. dém.	3	6 194	290 947	299 563	221 966	102 393	512 916	408 150
Djibouti	374	341	19 877	8 532	3 168	1 607	23 418	10 480
Érythrée	0	61	32 879	20 539	18 152	22 896	51 031	43 496
Éthiopie	2 227	6 924	337 670	484 500	193 591	325 150	533 488	816 574
Gambie	111	195	18 124	4 581	9 603	12 463	27 838	17 239
Guinée	69	1 044	33 533	46 496	28 713	18 293	62 315	65 833
Guinée équatoriale	0	9	186	44	760	482	946	535
Guinée-Bissau	57	221	20 957	7 682	5 956	8 340	26 971	16 243
Lesotho	9	1 447	2 524	23 090	4 449	5 317	6 982	29 855
Libéria	0	1 803	58	93 917	795	36 420	853	132 141
Madagascar	817	1 424	183 620	117 787	110 090	94 939	294 527	214 151
Malawi	492	1 756	32 526	47 536	84 414	92 485	117 432	141 777
Mali	4 371	15 132	90 090	234 092	88 518	280 369	182 980	529 592
Mauritanie	606	729	50 995	40 485	66 650	25 433	118 252	66 648
Mozambique	4 319	7 521	203 244	261 730	146 906	176 978	354 468	446 229
Niger	18	2 613	44 239	53 835	68 514	69 707	112 771	126 155
Ouganda	4 523	8 843	114 245	379 879	139 532	175 005	258 300	563 727
République centrafricaine	0	3 362	27 467	46 824	8 323	16 864	35 790	67 050
Rwanda	7	3 913	37 862	106 686	40 426	90 477	78 296	201 076
Sao Tomé-et-Principe	173	160	5 777	7 335	2 198	3 277	8 148	10 773
Sénégal	4 115	7 624	88 703	141 843	99 460	132 332	192 278	281 799
Sierra Leone	2 555	2 776	62 117	40 600	32 430	26 516	97 102	69 892
Somalie	0	9	462	6 192	4 057	14 837	4 519	21 038
Soudan	14	1 775	2 530	68 757	20 930	45 271	23 474	115 803
Tanzanie	15 410	4 453	165 756	513 856	231 327	287 484	412 493	805 794
Tchad	855	1 976	41 817	29 651	37 052	16 760	79 724	48 387
Togo	4	240	3 743	17 966	2 059	33 370	5 806	51 576
Zambie	433	4 907	78 400	138 500	141 062	103 375	219 895	246 782
Non-PMA	248 439	120 480	1 309 278	2 572 227	1 111 670	2 131 485	2 669 387	4 824 191
Afrique du Sud	1 320	9 160	16 727	36 092	111 761	113 144	129 809	158 396
Algérie	1 189	6 608	73 471	76 863	33 808	32 184	108 468	115 655
Botswana	101	160	1 563	547	14 580	4 757	16 245	5 464
Cameroun	9	16 292	67 497	236 586	48 479	55 538	115 985	308 416
Cap-Vert	524	282	55 042	68 414	23 659	14 144	79 225	82 840
Congo, Rép.	0	206	34 394	20 017	6 019	20 308	40 413	40 531

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Côte d'Ivoire	37	5 935	5 713	42 202	54 481	99 229	60 231	147 366
Égypte	190 127	32 193	188 363	303 045	200 321	325 819	578 811	661 057
Gabon	0	1 312	16 757	33 351	25 974	10 212	42 732	44 875
Ghana	15 594	16 397	110 201	329 208	154 963	270 782	280 759	616 387
Kenya	22 663	17 512	183 632	407 443	108 274	209 431	314 569	634 386
Libye	26	8	0	3 950	2 238	1 519	2 264	5 476
Maroc	5 075	3 263	253 714	561 202	69 796	302 825	328 585	867 290
Maurice	59	757	37 420	14 108	14 930	38 876	52 410	53 740
Namibie	1 250	464	16 559	47 554	15 876	46 950	33 685	94 968
Nigéria	1 989	7 617	106 433	233 699	121 143	387 332	229 564	628 649
Seychelles	0	63	24	33	3 299	5 110	3 322	5 207
Swaziland	20	96	7 335	33	10 941	22 813	18 297	22 942
Tunisie	8 301	1 437	133 349	157 072	82 100	132 567	223 749	291 076
Zimbabwe	155	717	1 081	808	9 027	37 946	10 263	39 471
Pays sans littoral	14 980	72 746	951 255	1 661 865	934 689	1 399 729	1 900 925	3 134 340
Botswana	101	160	1 563	547	14 580	4 757	16 245	5 464
Burkina Faso	1 768	20 901	134 435	115 882	94 260	158 705	230 463	295 487
Éthiopie	2 227	6 924	337 670	484 500	193 591	325 150	533 488	816 574
Lesotho	9	1 447	2 524	23 090	4 449	5 317	6 982	29 855
Malawi	492	1 756	32 526	47 536	84 414	92 485	117 432	141 777
Mali	4 371	15 132	90 090	234 092	88 518	280 369	182 980	529 592
Niger	18	2 613	44 239	53 835	68 514	69 707	112 771	126 155
Ouganda	4 523	8 843	114 245	379 879	139 532	175 005	258 300	563 727
République centrafricaine	0	3 362	27 467	46 824	8 323	16 864	35 790	67 050
Rwanda	7	3 913	37 862	106 686	40 426	90 477	78 296	201 076
Swaziland	20	96	7 335	33	10 941	22 813	18 297	22 942
Tchad	855	1 976	41 817	29 651	37 052	16 760	79 724	48 387
Zambie	433	4 907	78 400	138 500	141 062	103 375	219 895	246 782
Zimbabwe	155	717	1 081	808	9 027	37 946	10 263	39 471
Pays avec littoral	276 837	210 951	2 579 189	4 470 390	2 177 448	3 248 911	5 033 474	7 930 252
Afrique du Sud	1 320	9 160	16 727	36 092	111 761	113 144	129 809	158 396
Algérie	1 189	6 608	73 471	76 863	33 808	32 184	108 468	115 655
Angola	38	1 297	5 835	35 290	13 953	31 393	19 826	67 981
Bénin	10	47 868	58 955	112 514	56 364	47 978	115 328	208 360
Burundi	0	5 543	28 517	47 249	23 253	54 364	51 770	107 156
Cameroun	9	16 292	67 497	236 586	48 479	55 538	115 985	308 416
Cap-Vert	524	282	55 042	68 414	23 659	14 144	79 225	82 840
Comores	0	154	3 076	6 592	1 536	5 875	4 612	12 622
Congo, Rép.	0	206	34 394	20 017	6 019	20 308	40 413	40 531
Congo, Rép. dém.	3	6 194	290 947	299 563	221 966	102 393	512 916	408 150
Côte d'Ivoire	37	5 935	5 713	42 202	54 481	99 229	60 231	147 366
Djibouti	374	341	19 877	8 532	3 168	1 607	23 418	10 480
Égypte	190 127	32 193	188 363	303 045	200 321	325 819	578 811	661 057
Érythrée	0	61	32 879	20 539	18 152	22 896	51 031	43 496
Gabon	0	1 312	16 757	33 351	25 974	10 212	42 732	44 875
Gambie	111	195	18 124	4 581	9 603	12 463	27 838	17 239

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Ghana	15 594	16 397	110 201	329 208	154 963	270 782	280 759	616 387
Guinée	69	1 044	33 533	46 496	28 713	18 293	62 315	65 833
Guinée équatoriale	0	9	186	44	760	482	946	535
Guinée-Bissau	57	221	20 957	7 682	5 956	8 340	26 971	16 243
Kenya	22 663	17 512	183 632	407 443	108 274	209 431	314 569	634 386
Libéria	0	1 803	58	93 917	795	36 420	853	132 141
Libye	26	8	0	3 950	2 238	1 519	2 264	5 476
Madagascar	817	1 424	183 620	117 787	110 090	94 939	294 527	214 151
Maroc	5 075	3 263	253 714	561 202	69 796	302 825	328 585	867 290
Maurice	59	757	37 420	14 108	14 930	38 876	52 410	53 740
Mauritanie	606	729	50 995	40 485	66 650	25 433	118 252	66 648
Mozambique	4 319	7 521	203 244	261 730	146 906	176 978	354 468	446 229
Namibie	1 250	464	16 559	47 554	15 876	46 950	33 685	94 968
Nigéria	1 989	7 617	106 433	233 699	121 143	387 332	229 564	628 649
Sao Tomé-et-Principe	173	160	5 777	7 335	2 198	3 277	8 148	10 773
Sénégal	4 115	7 624	88 703	141 843	99 460	132 332	192 278	281 799
Seychelles	0	63	24	33	3 299	5 110	3 322	5 207
Sierra Leone	2 555	2 776	62 117	40 600	32 430	26 516	97 102	69 892
Somalie	0	9	462	6 192	4 057	14 837	4 519	21 038
Soudan	14	1 775	2 530	68 757	20 930	45 271	23 474	115 803
Tanzanie	15 410	4 453	165 756	513 856	231 327	287 484	412 493	805 794
Togo	4	240	3 743	17 966	2 059	33 370	5 806	51 576
Tunisie	8 301	1 437	133 349	157 072	82 100	132 567	223 749	291 076
Pays insulaires	1 574	2 840	284 959	214 271	155 712	162 221	442 245	379 332
Cap-Vert	524	282	55 042	68 414	23 659	14 144	79 225	82 840
Comores	0	154	3 076	6 592	1 536	5 875	4 612	12 622
Madagascar	817	1 424	183 620	117 787	110 090	94 939	294 527	214 151
Maurice	59	757	37 420	14 108	14 930	38 876	52 410	53 740
Sao Tomé-et-Principe	173	160	5 777	7 335	2 198	3 277	8 148	10 773
Seychelles	0	63	24	33	3 299	5 110	3 322	5 207
Pays non insulaires	290 244	280 856	3 245 485	5 917 984	2 956 425	4 486 420	6 492 154	10 685 260
Afrique du Sud	1 320	9 160	16 727	36 092	111 761	113 144	129 809	158 396
Algérie	1 189	6 608	73 471	76 863	33 808	32 184	108 468	115 655
Angola	38	1 297	5 835	35 290	13 953	31 393	19 826	67 981
Bénin	10	47 868	58 955	112 514	56 364	47 978	115 328	208 360
Botswana	101	160	1 563	547	14 580	4 757	16 245	5 464
Burkina Faso	1 768	20 901	134 435	115 882	94 260	158 705	230 463	295 487
Burundi	0	5 543	28 517	47 249	23 253	54 364	51 770	107 156
Cameroun	9	16 292	67 497	236 586	48 479	55 538	115 985	308 416
Congo, Rép.	0	206	34 394	20 017	6 019	20 308	40 413	40 531
Congo, Rép. dém.	3	6 194	290 947	299 563	221 966	102 393	512 916	408 150
Côte d'Ivoire	37	5 935	5 713	42 202	54 481	99 229	60 231	147 366
Djibouti	374	341	19 877	8 532	3 168	1 607	23 418	10 480
Égypte	190 127	32 193	188 363	303 045	200 321	325 819	578 811	661 057

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Érythrée	0	61	32 879	20 539	18 152	22 896	51 031	43 496
Éthiopie	2 227	6 924	337 670	484 500	193 591	325 150	533 488	816 574
Gabon	0	1 312	16 757	33 351	25 974	10 212	42 732	44 875
Gambie	111	195	18 124	4 581	9 603	12 463	27 838	17 239
Ghana	15 594	16 397	110 201	329 208	154 963	270 782	280 759	616 387
Guinée	69	1 044	33 533	46 496	28 713	18 293	62 315	65 833
Guinée équatoriale	0	9	186	44	760	482	946	535
Guinée-Bissau	57	221	20 957	7 682	5 956	8 340	26 971	16 243
Kenya	22 663	17 512	183 632	407 443	108 274	209 431	314 569	634 386
Lesotho	9	1 447	2 524	23 090	4 449	5 317	6 982	29 855
Libéria	0	1 803	58	93 917	795	36 420	853	132 141
Libye	26	8	0	3 950	2 238	1 519	2 264	5 476
Malawi	492	1 756	32 526	47 536	84 414	92 485	117 432	141 777
Mali	4 371	15 132	90 090	234 092	88 518	280 369	182 980	529 592
Maroc	5 075	3 263	253 714	561 202	69 796	302 825	328 585	867 290
Mauritanie	606	729	50 995	40 485	66 650	25 433	118 252	66 648
Mozambique	4 319	7 521	203 244	261 730	146 906	176 978	354 468	446 229
Namibie	1 250	464	16 559	47 554	15 876	46 950	33 685	94 968
Niger	18	2 613	44 239	53 835	68 514	69 707	112 771	126 155
Nigéria	1 989	7 617	106 433	233 699	121 143	387 332	229 564	628 649
Ouganda	4 523	8 843	114 245	379 879	139 532	175 005	258 300	563 727
République centrafricaine	0	3 362	27 467	46 824	8 323	16 864	35 790	67 050
Rwanda	7	3 913	37 862	106 686	40 426	90 477	78 296	201 076
Sénégal	4 115	7 624	88 703	141 843	99 460	132 332	192 278	281 799
Sierra Leone	2 555	2 776	62 117	40 600	32 430	26 516	97 102	69 892
Somalie	0	9	462	6 192	4 057	14 837	4 519	21 038
Soudan	14	1 775	2 530	68 757	20 930	45 271	23 474	115 803
Swaziland	20	96	7 335	33	10 941	22 813	18 297	22 942
Tanzanie	15 410	4 453	165 756	513 856	231 327	287 484	412 493	805 794
Tchad	855	1 976	41 817	29 651	37 052	16 760	79 724	48 387
Togo	4	240	3 743	17 966	2 059	33 370	5 806	51 576
Tunisie	8 301	1 437	133 349	157 072	82 100	132 567	223 749	291 076
Zambie	433	4 907	78 400	138 500	141 062	103 375	219 895	246 782
Zimbabwe	155	717	1 081	808	9 027	37 946	10 263	39 471
Afrique (Total, au plan bilatéral)	293 823	299 555	4 161 775	6 754 540	3 706 805	5 142 986	8 162 403	12 197 081

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (SNPC).

A7. DISTRIBUTION SECTORIELLE DES ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, PAR PAYS ET CER

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
CER								
COMESA (19)	7,1	2,2	50,3	57,6	42,6	40,3	100,0	100,0
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7	100,0	100,0
Comores	0,0	1,2	66,7	52,2	33,3	46,5	100,0	100,0
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1	100,0	100,0
Djibouti	1,6	3,3	84,9	81,4	13,5	15,3	100,0	100,0
Égypte	32,8	4,9	32,5	45,8	34,6	49,3	100,0	100,0
Érythrée	0,0	0,1	64,4	47,2	35,6	52,6	100,0	100,0
Éthiopie	0,4	0,8	63,3	59,3	36,3	39,8	100,0	100,0
Kenya	7,2	2,8	58,4	64,2	34,4	33,0	100,0	100,0
Libye	1,2	0,1	0,0	72,1	98,8	27,7	100,0	100,0
Madagascar	0,3	0,7	62,3	55,0	37,4	44,3	100,0	100,0
Malawi	0,4	1,2	27,7	33,5	71,9	65,2	100,0	100,0
Maurice	0,1	1,4	71,4	26,3	28,5	72,3	100,0	100,0
Ouganda	1,8	1,6	44,2	67,4	54,0	31,0	100,0	100,0
Rwanda	0,0	1,9	48,4	53,1	51,6	45,0	100,0	100,0
Seychelles	0,0	1,2	0,7	0,6	99,3	98,1	100,0	100,0
Soudan	0,1	1,5	10,8	59,4	89,2	39,1	100,0	100,0
Swaziland	0,1	0,4	40,1	0,1	59,8	99,4	100,0	100,0
Zambie	0,2	2,0	35,7	56,1	64,1	41,9	100,0	100,0
Zimbabwe	1,5	1,8	10,5	2,0	88,0	96,1	100,0	100,0
CEDEAO (15)	1,8	4,0	48,8	47,2	49,3	48,8	100,0	100,0
Bénin	0,0	23,0	51,1	54,0	48,9	23,0	100,0	100,0
Burkina Faso	0,8	7,1	58,3	39,2	40,9	53,7	100,0	100,0
Cap-Vert	0,7	0,3	69,5	82,6	29,9	17,1	100,0	100,0
Côte d'Ivoire	0,1	4,0	9,5	28,6	90,5	67,3	100,0	100,0
Gambie	0,4	1,1	65,1	26,6	34,5	72,3	100,0	100,0
Ghana	5,6	2,7	39,3	53,4	55,2	43,9	100,0	100,0
Guinée	0,1	1,6	53,8	70,6	46,1	27,8	100,0	100,0
Guinée-Bissau	0,2	1,4	77,7	47,3	22,1	51,3	100,0	100,0
Libéria	0,0	1,4	6,8	71,1	93,2	27,6	100,0	100,0
Mali	2,4	2,9	49,2	44,2	48,4	52,9	100,0	100,0
Niger	0,0	2,1	39,2	42,7	60,8	55,3	100,0	100,0
Nigéria	0,9	1,2	46,4	37,2	52,8	61,6	100,0	100,0
Sénégal	2,1	2,7	46,1	50,3	51,7	47,0	100,0	100,0
Sierra Leone	2,6	4,0	64,0	58,1	33,4	37,9	100,0	100,0
Togo	0,1	0,5	64,5	34,8	35,5	64,7	100,0	100,0
SADC (14)	1,1	1,5	47,4	56,2	51,4	42,4	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,0	5,8	12,9	22,8	86,1	71,4	100,0	100,0
Angola	0,2	1,9	29,4	51,9	70,4	46,2	100,0	100,0
Botswana	0,6	2,9	9,6	10,0	89,8	87,1	100,0	100,0
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1	100,0	100,0
Lesotho	0,1	4,8	36,1	77,3	63,7	17,8	100,0	100,0
Madagascar	0,3	0,7	62,3	55,0	37,4	44,3	100,0	100,0
Malawi	0,4	1,2	27,7	33,5	71,9	65,2	100,0	100,0
Maurice	0,1	1,4	71,4	26,3	28,5	72,3	100,0	100,0
Mozambique	1,2	1,7	57,3	58,7	41,4	39,7	100,0	100,0

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Namibie	3,7	0,5	49,2	50,1	47,1	49,4	100,0	100,0
Swaziland	0,1	0,4	40,1	0,1	59,8	99,4	100,0	100,0
Tanzanie	3,7	0,6	40,2	63,8	56,1	35,7	100,0	100,0
Zambie	0,2	2,0	35,7	56,1	64,1	41,9	100,0	100,0
Zimbabwe	1,5	1,8	10,5	2,0	88,0	96,1	100,0	100,0
CEMAC (7)	0,3	4,5	59,9	71,8	39,8	23,7	100,0	100,0
Cameroun	0,0	5,3	58,2	76,7	41,8	18,0	100,0	100,0
Congo, Rép.	0,0	0,5	85,1	49,4	14,9	50,1	100,0	100,0
Gabon	0,0	2,9	39,2	74,3	60,8	22,8	100,0	100,0
Guinée équatoriale	0,0	1,7	19,7	8,2	80,3	90,1	100,0	100,0
République centrafricaine	0,0	5,0	76,7	69,8	23,3	25,2	100,0	100,0
Sao Tomé-et-Principe	2,1	1,5	70,9	68,1	27,0	30,4	100,0	100,0
Tchad	1,1	4,1	52,5	61,3	46,5	34,6	100,0	100,0
UMA (5)	1,9	0,9	65,5	62,4	32,6	36,7	100,0	100,0
Algérie	1,1	5,7	67,7	66,5	31,2	27,8	100,0	100,0
Libye	1,2	0,1	0,0	72,1	98,8	27,7	100,0	100,0
Maroc	1,5	0,4	77,2	64,7	21,2	34,9	100,0	100,0
Mauritanie	0,5	1,1	43,1	60,7	56,4	38,2	100,0	100,0
Tunisie	3,7	0,5	59,6	54,0	36,7	45,5	100,0	100,0
CEEAC (10)	0,1	3,3	57,2	68,5	42,7	28,2	100,0	100,0
Angola	0,2	1,9	29,4	51,9	70,4	46,2	100,0	100,0
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7	100,0	100,0
Cameroun	0,0	5,3	58,2	76,7	41,8	18,0	100,0	100,0
Congo, Rép.	0,0	0,5	85,1	49,4	14,9	50,1	100,0	100,0
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1	100,0	100,0
Gabon	0,0	2,9	39,2	74,3	60,8	22,8	100,0	100,0
Guinée équatoriale	0,0	1,7	19,7	8,2	80,3	90,1	100,0	100,0
République centrafricaine.	0,0	5,0	76,7	69,8	23,3	25,2	100,0	100,0
Sao Tomé-et-Principe	2,1	1,5	70,9	68,1	27,0	30,4	100,0	100,0
Tchad	1,1	4,1	52,5	61,3	46,5	34,6	100,0	100,0
CAE (5)	3,8	1,7	47,5	62,9	48,7	35,3	100,0	100,0
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7	100,0	100,0
Kenya	7,2	2,8	58,4	64,2	34,4	33,0	100,0	100,0
Ouganda	1,8	1,6	44,2	67,4	54,0	31,0	100,0	100,0
Rwanda	0,0	1,9	48,4	53,1	51,6	45,0	100,0	100,0
Tanzanie	3,7	0,6	40,2	63,8	56,1	35,7	100,0	100,0
Autres groupes								
Pays du G5	14,5	2,4	46,4	49,8	39,0	47,8	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,0	5,8	12,9	22,8	86,1	71,4	100,0	100,0
Algérie	1,1	5,7	67,7	66,5	31,2	27,8	100,0	100,0
Égypte	32,8	4,9	32,5	45,8	34,6	49,3	100,0	100,0
Maroc	1,5	0,4	77,2	64,7	21,2	34,9	100,0	100,0
Nigéria	0,9	1,2	46,4	37,2	52,8	61,6	100,0	100,0
PMA	1,0	2,6	52,1	57,0	46,9	40,3	100,0	100,0
Angola	0,2	1,9	29,4	51,9	70,4	46,2	100,0	100,0

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Bénin	0,0	23,0	51,1	54,0	48,9	23,0	100,0	100,0
Burkina Faso	0,8	7,1	58,3	39,2	40,9	53,7	100,0	100,0
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7	100,0	100,0
Comores	0,0	1,2	66,7	52,2	33,3	46,5	100,0	100,0
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1	100,0	100,0
Djibouti	1,6	3,3	84,9	81,4	13,5	15,3	100,0	100,0
Érythrée	0,0	0,1	64,4	47,2	35,6	52,6	100,0	100,0
Éthiopie	0,4	0,8	63,3	59,3	36,3	39,8	100,0	100,0
Gambie	0,4	1,1	65,1	26,6	34,5	72,3	100,0	100,0
Guinée	0,1	1,6	53,8	70,6	46,1	27,8	100,0	100,0
Guinée équatoriale	0,0	1,7	19,7	8,2	80,3	90,1	100,0	100,0
Guinée-Bissau	0,2	1,4	77,7	47,3	22,1	51,3	100,0	100,0
Lesotho	0,1	4,8	36,1	77,3	63,7	17,8	100,0	100,0
Libéria	0,0	1,4	6,8	71,1	93,2	27,6	100,0	100,0
Madagascar	0,3	0,7	62,3	55,0	37,4	44,3	100,0	100,0
Malawi	0,4	1,2	27,7	33,5	71,9	65,2	100,0	100,0
Mali	2,4	2,9	49,2	44,2	48,4	52,9	100,0	100,0
Mauritanie	0,5	1,1	43,1	60,7	56,4	38,2	100,0	100,0
Mozambique	1,2	1,7	57,3	58,7	41,4	39,7	100,0	100,0
Niger	0,0	2,1	39,2	42,7	60,8	55,3	100,0	100,0
Ouganda	1,8	1,6	44,2	67,4	54,0	31,0	100,0	100,0
République centrafricaine.	0,0	5,0	76,7	69,8	23,3	25,2	100,0	100,0
Rwanda	0,0	1,9	48,4	53,1	51,6	45,0	100,0	100,0
Sao Tomé-et-Principe	2,1	1,5	70,9	68,1	27,0	30,4	100,0	100,0
Sénégal	2,1	2,7	46,1	50,3	51,7	47,0	100,0	100,0
Sierra Leone	2,6	4,0	64,0	58,1	33,4	37,9	100,0	100,0
Somalie	0,0	0,0	10,2	29,4	89,8	70,5	100,0	100,0
Soudan	0,1	1,5	10,8	59,4	89,2	39,1	100,0	100,0
Tanzanie	3,7	0,6	40,2	63,8	56,1	35,7	100,0	100,0
Tchad	1,1	4,1	52,5	61,3	46,5	34,6	100,0	100,0
Togo	0,1	0,5	64,5	34,8	35,5	64,7	100,0	100,0
Zambie	0,2	2,0	35,7	56,1	64,1	41,9	100,0	100,0
Non-PMA	9,3	2,5	49,0	53,3	41,6	44,2	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,0	5,8	12,9	22,8	86,1	71,4	100,0	100,0
Algérie	1,1	5,7	67,7	66,5	31,2	27,8	100,0	100,0
Botswana	0,6	2,9	9,6	10,0	89,8	87,1	100,0	100,0
Cameroun	0,0	5,3	58,2	76,7	41,8	18,0	100,0	100,0
Cap-Vert	0,7	0,3	69,5	82,6	29,9	17,1	100,0	100,0
Congo, Rép.	0,0	0,5	85,1	49,4	14,9	50,1	100,0	100,0
Côte d'Ivoire	0,1	4,0	9,5	28,6	90,5	67,3	100,0	100,0
Égypte	32,8	4,9	32,5	45,8	34,6	49,3	100,0	100,0
Gabon	0,0	2,9	39,2	74,3	60,8	22,8	100,0	100,0
Ghana	5,6	2,7	39,3	53,4	55,2	43,9	100,0	100,0
Kenya	7,2	2,8	58,4	64,2	34,4	33,0	100,0	100,0
Libye	1,2	0,1	0,0	72,1	98,8	27,7	100,0	100,0
Maroc	1,5	0,4	77,2	64,7	21,2	34,9	100,0	100,0
Maurice	0,1	1,4	71,4	26,3	28,5	72,3	100,0	100,0

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Namibie	3,7	0,5	49,2	50,1	47,1	49,4	100,0	100,0
Nigéria	0,9	1,2	46,4	37,2	52,8	61,6	100,0	100,0
Seychelles	0,0	1,2	0,7	0,6	99,3	98,1	100,0	100,0
Swaziland	0,1	0,4	40,1	0,1	59,8	99,4	100,0	100,0
Tunisie	3,7	0,5	59,6	54,0	36,7	45,5	100,0	100,0
Zimbabwe	1,5	1,8	10,5	2,0	88,0	96,1	100,0	100,0
Pays sans littoral	0,8	2,3	50,0	53,0	49,2	44,7	100,0	100,0
Botswana	0,6	2,9	9,6	10,0	89,8	87,1	100,0	100,0
Burkina Faso	0,8	7,1	58,3	39,2	40,9	53,7	100,0	100,0
Éthiopie	0,4	0,8	63,3	59,3	36,3	39,8	100,0	100,0
Lesotho	0,1	4,8	36,1	77,3	63,7	17,8	100,0	100,0
Malawi	0,4	1,2	27,7	33,5	71,9	65,2	100,0	100,0
Mali	2,4	2,9	49,2	44,2	48,4	52,9	100,0	100,0
Niger	0,0	2,1	39,2	42,7	60,8	55,3	100,0	100,0
Ouganda	1,8	1,6	44,2	67,4	54,0	31,0	100,0	100,0
République centrafricaine.	0,0	5,0	76,7	69,8	23,3	25,2	100,0	100,0
Rwanda	0,0	1,9	48,4	53,1	51,6	45,0	100,0	100,0
Swaziland	0,1	0,4	40,1	0,1	59,8	99,4	100,0	100,0
Tchad	1,1	4,1	52,5	61,3	46,5	34,6	100,0	100,0
Zambie	0,2	2,0	35,7	56,1	64,1	41,9	100,0	100,0
Zimbabwe	1,5	1,8	10,5	2,0	88,0	96,1	100,0	100,0
Pays avec littoral	5,5	2,7	51,2	56,4	43,3	41,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,0	5,8	12,9	22,8	86,1	71,4	100,0	100,0
Algérie	1,1	5,7	67,7	66,5	31,2	27,8	100,0	100,0
Angola	0,2	1,9	29,4	51,9	70,4	46,2	100,0	100,0
Bénin	0,0	23,0	51,1	54,0	48,9	23,0	100,0	100,0
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7	100,0	100,0
Cameroun	0,0	5,3	58,2	76,7	41,8	18,0	100,0	100,0
Cap-Vert	0,7	0,3	69,5	82,6	29,9	17,1	100,0	100,0
Comores	0,0	1,2	66,7	52,2	33,3	46,5	100,0	100,0
Congo, Rép.	0,0	0,5	85,1	49,4	14,9	50,1	100,0	100,0
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1	100,0	100,0
Côte d'Ivoire	0,1	4,0	9,5	28,6	90,5	67,3	100,0	100,0
Djibouti	1,6	3,3	84,9	81,4	13,5	15,3	100,0	100,0
Égypte	32,8	4,9	32,5	45,8	34,6	49,3	100,0	100,0
Érythrée	0,0	0,1	64,4	47,2	35,6	52,6	100,0	100,0
Gabon	0,0	2,9	39,2	74,3	60,8	22,8	100,0	100,0
Gambie	0,4	1,1	65,1	26,6	34,5	72,3	100,0	100,0
Ghana	5,6	2,7	39,3	53,4	55,2	43,9	100,0	100,0
Guinée	0,1	1,6	53,8	70,6	46,1	27,8	100,0	100,0
Guinée équatoriale	0,0	1,7	19,7	8,2	80,3	90,1	100,0	100,0
Guinée-Bissau	0,2	1,4	77,7	47,3	22,1	51,3	100,0	100,0
Kenya	7,2	2,8	58,4	64,2	34,4	33,0	100,0	100,0
Libéria	0,0	1,4	6,8	71,1	93,2	27,6	100,0	100,0
Libye	1,2	0,1	0,0	72,1	98,8	27,7	100,0	100,0
Madagascar	0,3	0,7	62,3	55,0	37,4	44,3	100,0	100,0

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Maroc	1,5	0,4	77,2	64,7	21,2	34,9	100,0	100,0
Maurice	0,1	1,4	71,4	26,3	28,5	72,3	100,0	100,0
Mauritanie	0,5	1,1	43,1	60,7	56,4	38,2	100,0	100,0
Mozambique	1,2	1,7	57,3	58,7	41,4	39,7	100,0	100,0
Namibie	3,7	0,5	49,2	50,1	47,1	49,4	100,0	100,0
Nigéria	0,9	1,2	46,4	37,2	52,8	61,6	100,0	100,0
Sao Tomé-et-Principe	2,1	1,5	70,9	68,1	27,0	30,4	100,0	100,0
Sénégal	2,1	2,7	46,1	50,3	51,7	47,0	100,0	100,0
Seychelles	0,0	1,2	0,7	0,6	99,3	98,1	100,0	100,0
Sierra Leone	2,6	4,0	64,0	58,1	33,4	37,9	100,0	100,0
Somalie	0,0	0,0	10,2	29,4	89,8	70,5	100,0	100,0
Soudan	0,1	1,5	10,8	59,4	89,2	39,1	100,0	100,0
Tanzanie	3,7	0,6	40,2	63,8	56,1	35,7	100,0	100,0
Togo	0,1	0,5	64,5	34,8	35,5	64,7	100,0	100,0
Tunisie	3,7	0,5	59,6	54,0	36,7	45,5	100,0	100,0
Pays insulaires	0,4	0,7	64,4	56,5	35,2	42,8	100,0	100,0
Cap-Vert	0,7	0,3	69,5	82,6	29,9	17,1	100,0	100,0
Comores	0,0	1,2	66,7	52,2	33,3	46,5	100,0	100,0
Madagascar	0,3	0,7	62,3	55,0	37,4	44,3	100,0	100,0
Maurice	0,1	1,4	71,4	26,3	28,5	72,3	100,0	100,0
Sao Tomé-et-Principe	2,1	1,5	70,9	68,1	27,0	30,4	100,0	100,0
Seychelles	0,0	1,2	0,7	0,6	99,3	98,1	100,0	100,0
Pays non insulaires	4,5	2,6	50,0	55,4	45,5	42,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,0	5,8	12,9	22,8	86,1	71,4	100,0	100,0
Algérie	1,1	5,7	67,7	66,5	31,2	27,8	100,0	100,0
Angola	0,2	1,9	29,4	51,9	70,4	46,2	100,0	100,0
Bénin	0,0	23,0	51,1	54,0	48,9	23,0	100,0	100,0
Botswana	0,6	2,9	9,6	10,0	89,8	87,1	100,0	100,0
Burkina Faso	0,8	7,1	58,3	39,2	40,9	53,7	100,0	100,0
Burundi	0,0	5,2	55,1	44,1	44,9	50,7	100,0	100,0
Cameroun	0,0	5,3	58,2	76,7	41,8	18,0	100,0	100,0
Congo, Rép.	0,0	0,5	85,1	49,4	14,9	50,1	100,0	100,0
Congo, Rép. dém.	0,0	1,5	56,7	73,4	43,3	25,1	100,0	100,0
Côte d'Ivoire	0,1	4,0	9,5	28,6	90,5	67,3	100,0	100,0
Djibouti	1,6	3,3	84,9	81,4	13,5	15,3	100,0	100,0
Égypte	32,8	4,9	32,5	45,8	34,6	49,3	100,0	100,0
Érythrée	0,0	0,1	64,4	47,2	35,6	52,6	100,0	100,0
Éthiopie	0,4	0,8	63,3	59,3	36,3	39,8	100,0	100,0
Gabon	0,0	2,9	39,2	74,3	60,8	22,8	100,0	100,0
Gambie	0,4	1,1	65,1	26,6	34,5	72,3	100,0	100,0
Ghana	5,6	2,7	39,3	53,4	55,2	43,9	100,0	100,0
Guinée	0,1	1,6	53,8	70,6	46,1	27,8	100,0	100,0
Guinée équatoriale	0,0	1,7	19,7	8,2	80,3	90,1	100,0	100,0
Guinée-Bissau	0,2	1,4	77,7	47,3	22,1	51,3	100,0	100,0
Kenya	7,2	2,8	58,4	64,2	34,4	33,0	100,0	100,0
Lesotho	0,1	4,8	36,1	77,3	63,7	17,8	100,0	100,0
Libéria	0,0	1,4	6,8	71,1	93,2	27,6	100,0	100,0

	Politique et réglementations commerciales et ajustement lié au commerce		Infrastructure économique		Renforcement de la capacité de production (y compris développement des échanges)		Aide pour le commerce totale ventilable par secteur	
	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09	2002-05	2006-09
Libye	1,2	0,1	0,0	72,1	98,8	27,7	100,0	100,0
Malawi	0,4	1,2	27,7	33,5	71,9	65,2	100,0	100,0
Mali	2,4	2,9	49,2	44,2	48,4	52,9	100,0	100,0
Maroc	1,5	0,4	77,2	64,7	21,2	34,9	100,0	100,0
Mauritanie	0,5	1,1	43,1	60,7	56,4	38,2	100,0	100,0
Mozambique	1,2	1,7	57,3	58,7	41,4	39,7	100,0	100,0
Namibie	3,7	0,5	49,2	50,1	47,1	49,4	100,0	100,0
Niger	0,0	2,1	39,2	42,7	60,8	55,3	100,0	100,0
Nigéria	0,9	1,2	46,4	37,2	52,8	61,6	100,0	100,0
Ouganda	1,8	1,6	44,2	67,4	54,0	31,0	100,0	100,0
République centrafricaine	0,0	5,0	76,7	69,8	23,3	25,2	100,0	100,0
Rwanda	0,0	1,9	48,4	53,1	51,6	45,0	100,0	100,0
Sénégal	2,1	2,7	46,1	50,3	51,7	47,0	100,0	100,0
Sierra Leone	2,6	4,0	64,0	58,1	33,4	37,9	100,0	100,0
Somalie	0,0	0,0	10,2	29,4	89,8	70,5	100,0	100,0
Soudan	0,1	1,5	10,8	59,4	89,2	39,1	100,0	100,0
Swaziland	0,1	0,4	40,1	0,1	59,8	99,4	100,0	100,0
Tanzanie	3,7	0,6	40,2	63,8	56,1	35,7	100,0	100,0
Tchad	1,1	4,1	52,5	61,3	46,5	34,6	100,0	100,0
Togo	0,1	0,5	64,5	34,8	35,5	64,7	100,0	100,0
Tunisie	3,7	0,5	59,6	54,0	36,7	45,5	100,0	100,0
Zambie	0,2	2,0	35,7	56,1	64,1	41,9	100,0	100,0
Zimbabwe	1,5	1,8	10,5	2,0	88,0	96,1	100,0	100,0
AFRIQUE	3,6	2,5	51,0	55,4	45,4	42,2	100,0	100,0

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (Indicateurs du SNPC).

A8. AIDE POUR LE COMMERCE PAR HABITANT EN FAVEUR DES CER ET D'AUTRES GROUPES, EN DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					Décaissements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
CER											
COMESA (19)	8,2	8,1	11,2	8,5	12,6	10,1	5,9	6,5	7,2	8,6	7,1
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Comores	7,9	15,3	11,9	2,9	48,2	19,8	5,7	8,4	5,2	6,7	6,5
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Djibouti	29,9	1,0	6,6	15,2	26,2	12,4	4,1	11,2	14,6	47,1	19,5
Égypte	7,7	10,3	7,1	12,1	3,3	8,2	6,4	5,5	8,3	5,9	6,5
Érythrée	12,1	4,3	14,7	3,8	12,9	9,0	5,1	3,2	3,6	4,0	3,9
Éthiopie	7,4	9,5	11,6	9,2	10,7	10,2	6,7	6,4	7,0	13,5	8,5
Kenya	9,1	13,9	25,8	2,4	24,2	16,6	5,8	9,2	8,2	8,9	8,0
Libye	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	0,9	0,1	1,0	0,7	0,5	0,6
Madagascar	17,4	9,0	12,6	21,2	2,8	11,4	14,6	18,1	13,2	6,8	13,1
Malawi	9,0	8,3	11,9	5,9	12,5	9,7	6,4	8,1	7,7	7,8	7,5
Maurice	42,7	33,8	11,8	37,7	86,2	42,5	1,6	11,1	4,0	17,3	8,5
Ouganda	9,4	6,5	24,1	9,7	31,1	18,1	8,3	13,9	13,5	14,0	12,5
Rwanda	8,9	13,9	10,7	17,1	40,9	21,0	8,0	9,8	14,8	15,8	12,2
Seychelles	40,0	50,0	9,3	155,1	26,3	60,4	80,9	17,0	26,7	112,8	59,6
Soudan	0,6	0,8	1,7	3,2	5,5	2,8	0,4	0,6	1,4	3,3	1,4
Swaziland	16,5	7,8	21,2	29,7	20,2	19,8	15,2	8,9	9,4	9,7	10,8
Zambie	19,4	24,3	15,2	17,3	22,4	19,8	14,0	8,8	13,6	10,0	11,6
Zimbabwe	0,8	0,4	2,7	0,8	8,7	3,2	0,6	1,5	0,8	4,0	1,7
CEDEAO (15)	6,6	6,4	10,1	12,5	16,5	11,5	5,4	6,7	8,1	7,5	6,9
Bénin	15,4	40,1	11,7	20,5	25,9	24,4	9,3	12,9	21,0	19,8	15,9
Burkina Faso	17,6	12,2	11,9	16,8	36,7	19,7	13,8	19,2	14,5	14,3	15,4
Cap-Vert	170,0	56,9	144,0	213,7	250,0	167,3	96,0	89,2	192,4	146,4	131,4
Côte d'Ivoire	3,2	1,1	2,2	12,7	12,4	7,2	1,0	1,4	12,2	9,3	6,1
Gambie	19,1	10,9	6,3	5,1	19,5	10,5	7,9	9,4	9,5	19,3	11,6
Ghana	13,2	15,6	34,3	27,1	29,3	26,7	15,0	13,4	15,7	16,1	15,1
Guinée	7,0	6,7	15,5	1,2	3,8	6,8	3,2	4,2	6,4	5,6	4,9
Guinée-Bissau	19,0	15,4	12,5	3,2	10,9	10,4	21,4	28,2	18,4	21,7	22,4
Libéria	0,3	16,5	35,1	12,2	75,3	35,6	0,8	14,9	15,9	22,6	13,9
Mali	16,0	12,8	62,6	45,9	46,5	42,2	16,9	25,6	19,1	20,2	20,4
Niger	9,1	5,9	4,0	15,5	9,2	8,7	5,7	7,1	7,3	5,6	6,4
Nigéria	1,7	1,3	1,9	4,7	8,6	4,2	1,2	2,1	1,4	1,6	1,6
Sénégal	17,7	22,1	10,6	28,7	31,5	23,4	18,2	16,1	23,4	17,4	18,8
Sierra Leone	20,1	3,9	19,1	21,3	6,5	12,7	7,9	7,8	12,4	17,6	11,5
Togo	1,0	0,5	0,9	18,0	12,2	8,1	1,5	0,5	18,3	6,3	6,8
SADC (14)	9,2	7,5	10,0	12,6	11,7	10,5	6,8	7,3	7,5	8,1	7,4
Afrique du Sud	2,8	2,7	2,5	4,8	3,1	3,3	1,9	4,7	5,4	2,4	3,6
Angola	1,2	2,0	7,9	4,5	1,0	3,8	1,5	1,5	2,3	3,0	2,1
Botswana	9,0	1,2	5,3	2,5	2,4	2,9	6,1	7,7	5,5	11,4	7,7
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Lesotho	3,6	11,1	34,2	2,8	10,5	14,6	7,5	8,6	10,2	4,8	7,8

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					Décaissements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Madagascar	17,4	9,0	12,6	21,2	2,8	11,4	14,6	18,1	13,2	6,8	13,1
Malawi	9,0	8,3	11,9	5,9	12,5	9,7	6,4	8,1	7,7	7,8	7,5
Maurice	42,7	33,8	11,8	37,7	86,2	42,5	1,6	11,1	4,0	17,3	8,5
Mozambique	17,7	16,2	22,3	23,2	18,8	20,2	18,9	16,2	14,5	17,6	16,8
Namibie	17,2	61,0	15,2	43,3	60,2	45,0	11,1	15,9	16,7	28,3	18,1
Swaziland	16,5	7,8	21,2	29,7	20,2	19,8	15,2	8,9	9,4	9,7	10,8
Tanzanie	11,0	10,7	14,2	31,2	20,1	19,2	10,0	10,5	11,2	13,5	11,3
Zambie	19,4	24,3	15,2	17,3	22,4	19,8	14,0	8,8	13,6	10,0	11,6
Zimbabwe	0,8	0,4	2,7	0,8	8,7	3,2	0,6	1,5	0,8	4,0	1,7
CEMAC (7)	9,0	14,8	13,2	9,5	15,0	13,1	6,9	7,7	7,0	7,1	7,2
Cameroun	6,7	18,0	16,8	13,3	17,3	16,3	6,9	8,4	6,9	7,2	7,4
Congo, Rép.	12,2	7,1	18,5	6,9	12,7	11,3	3,8	11,7	10,1	7,6	8,3
Gabon	32,1	54,0	11,6	45,9	14,3	31,3	13,5	25,2	14,0	12,3	16,2
Guinée équatoriale	1,6	0,0	1,2	0,3	1,7	0,8	0,0	1,2	0,9	0,8	0,7
République centrafricaine	9,0	30,5	11,1	1,1	20,0	15,6	14,3	7,0	3,9	5,9	7,7
Sao Tomé-et- Principe	54,7	56,8	42,1	23,4	146,8	67,8	38,4	40,4	47,7	19,2	36,3
Tchad	8,4	0,2	6,3	2,4	8,7	4,5	4,0	3,0	6,2	6,8	5,1
UMA (5)	9,7	13,3	8,8	27,8	13,1	15,8	9,0	10,8	9,2	11,7	10,2
Algérie	3,4	7,1	5,2	1,0	0,4	3,4	4,4	3,6	3,3	3,0	3,5
Libye	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	0,9	0,1	1,0	0,7	0,5	0,6
Maroc	11,0	16,7	9,8	56,9	26,5	27,6	12,0	16,5	11,8	17,4	14,5
Mauritanie	41,2	58,1	9,5	12,3	5,9	21,0	18,5	34,3	25,0	22,9	25,2
Tunisie	22,6	17,4	22,4	49,0	24,2	28,3	17,5	15,8	21,1	26,6	20,3
CEEAC (15)	7,9	7,0	9,7	6,3	11,1	8,6	4,4	4,7	5,0	6,7	5,2
Angola	1,2	2,0	7,9	4,5	1,0	3,8	1,5	1,5	2,3	3,0	2,1
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Cameroun	6,7	18,0	16,8	13,3	17,3	16,3	6,9	8,4	6,9	7,2	7,4
Congo, Rép.	12,2	7,1	18,5	6,9	12,7	11,3	3,8	11,7	10,1	7,6	8,3
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Gabon	32,1	54,0	11,6	45,9	14,3	31,3	13,5	25,2	14,0	12,3	16,2
Guinée équatoriale	1,6	0,0	1,2	0,3	1,7	0,8	0,0	1,2	0,9	0,8	0,7
République centrafricaine	9,0	30,5	11,1	1,1	20,0	15,6	14,3	7,0	3,9	5,9	7,7
Sao Tomé-et- Principe	54,7	56,8	42,1	23,4	146,8	67,8	38,4	40,4	47,7	19,2	36,3
Tchad	8,4	0,2	6,3	2,4	8,7	4,5	4,0	3,0	6,2	6,8	5,1
CAE (5)	9,7	11,1	19,7	15,2	25,3	17,9	8,0	11,0	11,0	12,2	10,6
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Kenya	9,1	13,9	25,8	2,4	24,2	16,6	5,8	9,2	8,2	8,9	8,0
Ouganda	9,4	6,5	24,1	9,7	31,1	18,1	8,3	13,9	13,5	14,0	12,5
Rwanda	8,9	13,9	10,7	17,1	40,9	21,0	8,0	9,8	14,8	15,8	12,2
Tanzanie	11,0	10,7	14,2	31,2	20,1	19,2	10,0	10,5	11,2	13,5	11,3

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					Décassements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Autres groupes											
Pays du G5	4,3	5,6	4,3	10,8	7,4	7,1	3,8	4,7	4,7	4,3	4,4
Afrique du Sud	2,8	2,7	2,5	4,8	3,1	3,3	1,9	4,7	5,4	2,4	3,6
Algérie	3,4	7,1	5,2	1,0	0,4	3,4	4,4	3,6	3,3	3,0	3,5
Égypte	7,7	10,3	7,1	12,1	3,3	8,2	6,4	5,5	8,3	5,9	6,5
Maroc	11,0	16,7	9,8	56,9	26,5	27,6	12,0	16,5	11,8	17,4	14,5
Nigéria	1,7	1,3	1,9	4,7	8,6	4,2	1,2	2,1	1,4	1,6	1,6
PMA	9,8	9,2	12,8	12,9	16,0	12,8	7,6	8,5	9,2	10,7	9,0
Angola	1,2	2,0	7,9	4,5	1,0	3,8	1,5	1,5	2,3	3,0	2,1
Bénin	15,4	40,1	11,7	20,5	25,9	24,4	9,3	12,9	21,0	19,8	15,9
Burkina Faso	17,6	12,2	11,9	16,8	36,7	19,7	13,8	19,2	14,5	14,3	15,4
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Comores	7,9	15,3	11,9	2,9	48,2	19,8	5,7	8,4	5,2	6,7	6,5
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Djibouti	29,9	1,0	6,6	15,2	26,2	12,4	4,1	11,2	14,6	47,1	19,5
Érythrée	12,1	4,3	14,7	3,8	12,9	9,0	5,1	3,2	3,6	4,0	3,9
Éthiopie	7,4	9,5	11,6	9,2	10,7	10,2	6,7	6,4	7,0	13,5	8,5
Gambie	19,1	10,9	6,3	5,1	19,5	10,5	7,9	9,4	9,5	19,3	11,6
Guinée	7,0	6,7	15,5	1,2	3,8	6,8	3,2	4,2	6,4	5,6	4,9
Guinée équatoriale	1,6	0,0	1,2	0,3	1,7	0,8	0,0	1,2	0,9	0,8	0,7
Guinée-Bissau	19,0	15,4	12,5	3,2	10,9	10,4	21,4	28,2	18,4	21,7	22,4
Lesotho	3,6	11,1	34,2	2,8	10,5	14,6	7,5	8,6	10,2	4,8	7,8
Libéria	0,3	16,5	35,1	12,2	75,3	35,6	0,8	14,9	15,9	22,6	13,9
Madagascar	17,4	9,0	12,6	21,2	2,8	11,4	14,6	18,1	13,2	6,8	13,1
Malawi	9,0	8,3	11,9	5,9	12,5	9,7	6,4	8,1	7,7	7,8	7,5
Mali	16,0	12,8	62,6	45,9	46,5	42,2	16,9	25,6	19,1	20,2	20,4
Mauritanie	41,2	58,1	9,5	12,3	5,9	21,0	18,5	34,3	25,0	22,9	25,2
Mozambique	17,7	16,2	22,3	23,2	18,8	20,2	18,9	16,2	14,5	17,6	16,8
Niger	9,1	5,9	4,0	15,5	9,2	8,7	5,7	7,1	7,3	5,6	6,4
Ouganda	9,4	6,5	24,1	9,7	31,1	18,1	8,3	13,9	13,5	14,0	12,5
République centrafricaine	9,0	30,5	11,1	1,1	20,0	15,6	14,3	7,0	3,9	5,9	7,7
Rwanda	8,9	13,9	10,7	17,1	40,9	21,0	8,0	9,8	14,8	15,8	12,2
Sao Tomé-et- Principe	54,7	56,8	42,1	23,4	146,8	67,8	38,4	40,4	47,7	19,2	36,3
Sénégal	17,7	22,1	10,6	28,7	31,5	23,4	18,2	16,1	23,4	17,4	18,8
Sierra Leone	20,1	3,9	19,1	21,3	6,5	12,7	7,9	7,8	12,4	17,6	11,5
Somalie	0,6	1,1	1,1	2,9	4,4	2,4	0,8	0,3	1,0	2,0	1,1
Soudan	0,6	0,8	1,7	3,2	5,5	2,8	0,4	0,6	1,4	3,3	1,4
Tanzanie	11,0	10,7	14,2	31,2	20,1	19,2	10,0	10,5	11,2	13,5	11,3
Tchad	8,4	0,2	6,3	2,4	8,7	4,5	4,0	3,0	6,2	6,8	5,1
Togo	1,0	0,5	0,9	18,0	12,2	8,1	1,5	0,5	18,3	6,3	6,8
Zambie	19,4	24,3	15,2	17,3	22,4	19,8	14,0	8,8	13,6	10,0	11,6
Non-PMA	5,9	7,6	8,5	12,1	11,4	9,9	4,9	5,9	6,4	6,3	5,9
Afrique du Sud	2,8	2,7	2,5	4,8	3,1	3,3	1,9	4,7	5,4	2,4	3,6
Algérie	3,4	7,1	5,2	1,0	0,4	3,4	4,4	3,6	3,3	3,0	3,5
Botswana	9,0	1,2	5,3	2,5	2,4	2,9	6,1	7,7	5,5	11,4	7,7
Cameroun	6,7	18,0	16,8	13,3	17,3	16,3	6,9	8,4	6,9	7,2	7,4

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					Décaissements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Cap-Vert	170,0	56,9	144,0	213,7	250,0	167,3	96,0	89,2	192,4	146,4	131,4
Congo, Rép.	12,2	7,1	18,5	6,9	12,7	11,3	3,8	11,7	10,1	7,6	8,3
Côte d'Ivoire	3,2	1,1	2,2	12,7	12,4	7,2	1,0	1,4	12,2	9,3	6,1
Égypte	7,7	10,3	7,1	12,1	3,3	8,2	6,4	5,5	8,3	5,9	6,5
Gabon	32,1	54,0	11,6	45,9	14,3	31,3	13,5	25,2	14,0	12,3	16,2
Ghana	13,2	15,6	34,3	27,1	29,3	26,7	15,0	13,4	15,7	16,1	15,1
Kenya	9,1	13,9	25,8	2,4	24,2	16,6	5,8	9,2	8,2	8,9	8,0
Libye	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	0,9	0,1	1,0	0,7	0,5	0,6
Maroc	11,0	16,7	9,8	56,9	26,5	27,6	12,0	16,5	11,8	17,4	14,5
Maurice	42,7	33,8	11,8	37,7	86,2	42,5	1,6	11,1	4,0	17,3	8,5
Namibie	17,2	61,0	15,2	43,3	60,2	45,0	11,1	15,9	16,7	28,3	18,1
Nigéria	1,7	1,3	1,9	4,7	8,6	4,2	1,2	2,1	1,4	1,6	1,6
Seychelles	40,0	50,0	9,3	155,1	26,3	60,4	80,9	17,0	26,7	112,8	59,6
Swaziland	16,5	7,8	21,2	29,7	20,2	19,8	15,2	8,9	9,4	9,7	10,8
Tunisie	22,6	17,4	22,4	49,0	24,2	28,3	17,5	15,8	21,1	26,6	20,3
Zimbabwe	0,8	0,4	2,7	0,8	8,7	3,2	0,6	1,5	0,8	4,0	1,7
Pays sans littoral	9,4	9,7	15,3	11,8	19,2	14,1	8,1	9,6	9,5	11,8	9,8
Botswana	9,0	1,2	5,3	2,5	2,4	2,9	6,1	7,7	5,5	11,4	7,7
Burkina Faso	17,6	12,2	11,9	16,8	36,7	19,7	13,8	19,2	14,5	14,3	15,4
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Éthiopie	7,4	9,5	11,6	9,2	10,7	10,2	6,7	6,4	7,0	13,5	8,5
Lesotho	3,6	11,1	34,2	2,8	10,5	14,6	7,5	8,6	10,2	4,8	7,8
Malawi	9,0	8,3	11,9	5,9	12,5	9,7	6,4	8,1	7,7	7,8	7,5
Mali	16,0	12,8	62,6	45,9	46,5	42,2	16,9	25,6	19,1	20,2	20,4
Niger	9,1	5,9	4,0	15,5	9,2	8,7	5,7	7,1	7,3	5,6	6,4
Ouganda	9,4	6,5	24,1	9,7	31,1	18,1	8,3	13,9	13,5	14,0	12,5
République centrafricaine	9,0	30,5	11,1	1,1	20,0	15,6	14,3	7,0	3,9	5,9	7,7
Rwanda	8,9	13,9	10,7	17,1	40,9	21,0	8,0	9,8	14,8	15,8	12,2
Swaziland	16,5	7,8	21,2	29,7	20,2	19,8	15,2	8,9	9,4	9,7	10,8
Tchad	8,4	0,2	6,3	2,4	8,7	4,5	4,0	3,0	6,2	6,8	5,1
Zambie	19,4	24,3	15,2	17,3	22,4	19,8	14,0	8,8	13,6	10,0	11,6
Zimbabwe	0,8	0,4	2,7	0,8	8,7	3,2	0,6	1,5	0,8	4,0	1,7
Pays avec littoral	7,3	8,0	9,2	12,7	12,1	10,5	5,7	6,5	7,3	7,5	6,8
Afrique du Sud	2,8	2,7	2,5	4,8	3,1	3,3	1,9	4,7	5,4	2,4	3,6
Algérie	3,4	7,1	5,2	1,0	0,4	3,4	4,4	3,6	3,3	3,0	3,5
Angola	1,2	2,0	7,9	4,5	1,0	3,8	1,5	1,5	2,3	3,0	2,1
Bénin	15,4	40,1	11,7	20,5	25,9	24,4	9,3	12,9	21,0	19,8	15,9
Cameroun	6,7	18,0	16,8	13,3	17,3	16,3	6,9	8,4	6,9	7,2	7,4
Cap-Vert	170,0	56,9	144,0	213,7	250,0	167,3	96,0	89,2	192,4	146,4	131,4
Comores	7,9	15,3	11,9	2,9	48,2	19,8	5,7	8,4	5,2	6,7	6,5
Congo, Rép.	12,2	7,1	18,5	6,9	12,7	11,3	3,8	11,7	10,1	7,6	8,3
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Côte d'Ivoire	3,2	1,1	2,2	12,7	12,4	7,2	1,0	1,4	12,2	9,3	6,1
Djibouti	29,9	1,0	6,6	15,2	26,2	12,4	4,1	11,2	14,6	47,1	19,5
Égypte	7,7	10,3	7,1	12,1	3,3	8,2	6,4	5,5	8,3	5,9	6,5
Érythrée	12,1	4,3	14,7	3,8	12,9	9,0	5,1	3,2	3,6	4,0	3,9

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					Décaissements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Gabon	32,1	54,0	11,6	45,9	14,3	31,3	13,5	25,2	14,0	12,3	16,2
Gambie	19,1	10,9	6,3	5,1	19,5	10,5	7,9	9,4	9,5	19,3	11,6
Ghana	13,2	15,6	34,3	27,1	29,3	26,7	15,0	13,4	15,7	16,1	15,1
Guinée	7,0	6,7	15,5	1,2	3,8	6,8	3,2	4,2	6,4	5,6	4,9
Guinée équatoriale	1,6	0,0	1,2	0,3	1,7	0,8	0,0	1,2	0,9	0,8	0,7
Guinée-Bissau	19,0	15,4	12,5	3,2	10,9	10,4	21,4	28,2	18,4	21,7	22,4
Kenya	9,1	13,9	25,8	2,4	24,2	16,6	5,8	9,2	8,2	8,9	8,0
Libéria	0,3	16,5	35,1	12,2	75,3	35,6	0,8	14,9	15,9	22,6	13,9
Libye	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	0,9	0,1	1,0	0,7	0,5	0,6
Madagascar	17,4	9,0	12,6	21,2	2,8	11,4	14,6	18,1	13,2	6,8	13,1
Maroc	11,0	16,7	9,8	56,9	26,5	27,6	12,0	16,5	11,8	17,4	14,5
Maurice	42,7	33,8	11,8	37,7	86,2	42,5	1,6	11,1	4,0	17,3	8,5
Mauritanie	41,2	58,1	9,5	12,3	5,9	21,0	18,5	34,3	25,0	22,9	25,2
Mozambique	17,7	16,2	22,3	23,2	18,8	20,2	18,9	16,2	14,5	17,6	16,8
Namibie	17,2	61,0	15,2	43,3	60,2	45,0	11,1	15,9	16,7	28,3	18,1
Nigéria	1,7	1,3	1,9	4,7	8,6	4,2	1,2	2,1	1,4	1,6	1,6
Sao Tomé-et- Principe	54,7	56,8	42,1	23,4	146,8	67,8	38,4	40,4	47,7	19,2	36,3
Sénégal	17,7	22,1	10,6	28,7	31,5	23,4	18,2	16,1	23,4	17,4	18,8
Seychelles	40,0	50,0	9,3	155,1	26,3	60,4	80,9	17,0	26,7	112,8	59,6
Sierra Leone	20,1	3,9	19,1	21,3	6,5	12,7	7,9	7,8	12,4	17,6	11,5
Somalie	0,6	1,1	1,1	2,9	4,4	2,4	0,8	0,3	1,0	2,0	1,1
Soudan	0,6	0,8	1,7	3,2	5,5	2,8	0,4	0,6	1,4	3,3	1,4
Tanzanie	11,0	10,7	14,2	31,2	20,1	19,2	10,0	10,5	11,2	13,5	11,3
Togo	1,0	0,5	0,9	18,0	12,2	8,1	1,5	0,5	18,3	6,3	6,8
Tunisie	22,6	17,4	22,4	49,0	24,2	28,3	17,5	15,8	21,1	26,6	20,3
Pays insulaires	22,8	12,3	15,7	26,6	15,7	17,6	15,9	19,2	16,9	11,0	15,7
Cap-Vert	170,0	56,9	144,0	213,7	250,0	167,3	96,0	89,2	192,4	146,4	131,4
Comores	7,9	15,3	11,9	2,9	48,2	19,8	5,7	8,4	5,2	6,7	6,5
Madagascar	17,4	9,0	12,6	21,2	2,8	11,4	14,6	18,1	13,2	6,8	13,1
Maurice	42,7	33,8	11,8	37,7	86,2	42,5	1,6	11,1	4,0	17,3	8,5
Sao Tomé-et- Principe	54,7	56,8	42,1	23,4	146,8	67,8	38,4	40,4	47,7	19,2	36,3
Seychelles	40,0	50,0	9,3	155,1	26,3	60,4	80,9	17,0	26,7	112,8	59,6
Pays non insulaires	7,5	8,3	10,5	12,2	13,7	11,2	6,0	6,9	7,6	8,5	7,3
Afrique du Sud	2,8	2,7	2,5	4,8	3,1	3,3	1,9	4,7	5,4	2,4	3,6
Algérie	3,4	7,1	5,2	1,0	0,4	3,4	4,4	3,6	3,3	3,0	3,5
Angola	1,2	2,0	7,9	4,5	1,0	3,8	1,5	1,5	2,3	3,0	2,1
Bénin	15,4	40,1	11,7	20,5	25,9	24,4	9,3	12,9	21,0	19,8	15,9
Botswana	9,0	1,2	5,3	2,5	2,4	2,9	6,1	7,7	5,5	11,4	7,7
Burkina Faso	17,6	12,2	11,9	16,8	36,7	19,7	13,8	19,2	14,5	14,3	15,4
Burundi	7,3	14,0	12,4	11,4	16,0	13,5	7,9	13,0	9,9	10,6	10,4
Cameroun	6,7	18,0	16,8	13,3	17,3	16,3	6,9	8,4	6,9	7,2	7,4
Congo, Rép.	12,2	7,1	18,5	6,9	12,7	11,3	3,8	11,7	10,1	7,6	8,3
Congo, Rép. dém.	9,1	2,6	7,7	4,2	11,0	6,4	3,1	2,6	3,9	7,0	4,2
Côte d'Ivoire	3,2	1,1	2,2	12,7	12,4	7,2	1,0	1,4	12,2	9,3	6,1
Djibouti	29,9	1,0	6,6	15,2	26,2	12,4	4,1	11,2	14,6	47,1	19,5

	Engagements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					Décassements par habitant au titre de l'Aide pour le commerce					
	Moyenne 2002-05	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2006-09
Égypte	7,7	10,3	7,1	12,1	3,3	8,2	6,4	5,5	8,3	5,9	6,5
Érythrée	12,1	4,3	14,7	3,8	12,9	9,0	5,1	3,2	3,6	4,0	3,9
Éthiopie	7,4	9,5	11,6	9,2	10,7	10,2	6,7	6,4	7,0	13,5	8,5
Gabon	32,1	54,0	11,6	45,9	14,3	31,3	13,5	25,2	14,0	12,3	16,2
Gambie	19,1	10,9	6,3	5,1	19,5	10,5	7,9	9,4	9,5	19,3	11,6
Ghana	13,2	15,6	34,3	27,1	29,3	26,7	15,0	13,4	15,7	16,1	15,1
Guinée	7,0	6,7	15,5	1,2	3,8	6,8	3,2	4,2	6,4	5,6	4,9
Guinée équatoriale	1,6	0,0	1,2	0,3	1,7	0,8	0,0	1,2	0,9	0,8	0,7
Guinée-Bissau	19,0	15,4	12,5	3,2	10,9	10,4	21,4	28,2	18,4	21,7	22,4
Kenya	9,1	13,9	25,8	2,4	24,2	16,6	5,8	9,2	8,2	8,9	8,0
Lesotho	3,6	11,1	34,2	2,8	10,5	14,6	7,5	8,6	10,2	4,8	7,8
Libéria	0,3	16,5	35,1	12,2	75,3	35,6	0,8	14,9	15,9	22,6	13,9
Libye	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	0,9	0,1	1,0	0,7	0,5	0,6
Malawi	9,0	8,3	11,9	5,9	12,5	9,7	6,4	8,1	7,7	7,8	7,5
Mali	16,0	12,8	62,6	45,9	46,5	42,2	16,9	25,6	19,1	20,2	20,4
Maroc	11,0	16,7	9,8	56,9	26,5	27,6	12,0	16,5	11,8	17,4	14,5
Mauritanie	41,2	58,1	9,5	12,3	5,9	21,0	18,5	34,3	25,0	22,9	25,2
Mozambique	17,7	16,2	22,3	23,2	18,8	20,2	18,9	16,2	14,5	17,6	16,8
Namibie	17,2	61,0	15,2	43,3	60,2	45,0	11,1	15,9	16,7	28,3	18,1
Niger	9,1	5,9	4,0	15,5	9,2	8,7	5,7	7,1	7,3	5,6	6,4
Nigéria	1,7	1,3	1,9	4,7	8,6	4,2	1,2	2,1	1,4	1,6	1,6
Ouganda	9,4	6,5	24,1	9,7	31,1	18,1	8,3	13,9	13,5	14,0	12,5
République centrafricaine	9,0	30,5	11,1	1,1	20,0	15,6	14,3	7,0	3,9	5,9	7,7
Rwanda	8,9	13,9	10,7	17,1	40,9	21,0	8,0	9,8	14,8	15,8	12,2
Sénégal	17,7	22,1	10,6	28,7	31,5	23,4	18,2	16,1	23,4	17,4	18,8
Sierra Leone	20,1	3,9	19,1	21,3	6,5	12,7	7,9	7,8	12,4	17,6	11,5
Somalie	0,6	1,1	1,1	2,9	4,4	2,4	0,8	0,3	1,0	2,0	1,1
Soudan	0,6	0,8	1,7	3,2	5,5	2,8	0,4	0,6	1,4	3,3	1,4
Swaziland	16,5	7,8	21,2	29,7	20,2	19,8	15,2	8,9	9,4	9,7	10,8
Tanzanie	11,0	10,7	14,2	31,2	20,1	19,2	10,0	10,5	11,2	13,5	11,3
Tchad	8,4	0,2	6,3	2,4	8,7	4,5	4,0	3,0	6,2	6,8	5,1
Togo	1,0	0,5	0,9	18,0	12,2	8,1	1,5	0,5	18,3	6,3	6,8
Tunisie	22,6	17,4	22,4	49,0	24,2	28,3	17,5	15,8	21,1	26,6	20,3
Zambie	19,4	24,3	15,2	17,3	22,4	19,8	14,0	8,8	13,6	10,0	11,6
Zimbabwe	0,8	0,4	2,7	0,8	8,7	3,2	0,6	1,5	0,8	4,0	1,7

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (SNPC).

A9. ENGAGEMENTS ET DÉCAISSEMENTS TOTAUX AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE (EN MILLIONS DE DOLLARS EU CONSTANTS DE 2009) ET POPULATION TOTALE (EN MILLIONS)

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
COMESA (19)	3149,1	4304,1	3016,6	386,1	425,3
Burundi	51,8	107,2	82,5	7,1	8,0
Comores	4,6	12,6	4,1	0,6	0,6
Congo, Rép. dém.	512,9	408,2	267,4	56,5	63,4
Djibouti	23,4	10,5	16,4	0,8	0,8
Égypte	578,8	661,1	527,4	75,0	80,8
Érythrée	51,0	43,5	19,1	4,2	4,9
Éthiopie	533,5	816,6	674,1	71,8	79,7
Kenya	314,6	634,4	307,0	34,5	38,3
Libye	2,3	5,5	3,6	5,7	6,2
Madagascar	294,5	214,2	246,8	16,9	18,9
Malawi	117,4	141,8	110,3	13,1	14,6
Maurice	52,4	53,7	10,8	1,2	1,3
Ouganda	258,3	563,7	388,7	27,4	31,2
Rwanda	78,3	201,1	117,0	8,8	9,6
Seychelles	3,3	5,2	5,1	0,1	0,1
Soudan	23,5	115,8	58,2	37,5	40,9
Swaziland	18,3	22,9	12,5	1,1	1,2
Zambie	219,9	246,8	144,2	11,4	12,5
Zimbabwe	10,3	39,5	21,3	12,5	12,5
CEDEAO (15)	1704,5	3269,6	1977,0	257,2	284,5
Bénin	115,3	208,4	135,8	7,5	8,5
Burkina Faso	230,5	295,5	231,2	13,1	15,0
Cap-Vert	79,2	82,8	65,1	0,5	0,5
Côte d'Ivoire	60,2	147,4	124,2	18,7	20,4
Gambie	27,8	17,2	19,1	1,5	1,6
Ghana	280,8	616,4	347,9	21,2	23,1
Guinée	62,3	65,8	47,5	9,0	9,7
Guinée-Bissau	27,0	16,2	34,9	1,4	1,6
Libéria	0,9	132,1	51,6	3,2	3,7
Mali	183,0	529,6	256,5	11,4	12,6
Niger	112,8	126,2	93,0	12,4	14,4
Nigéria	229,6	628,6	237,5	135,9	149,5
Sénégal	192,3	281,8	226,3	10,9	12,1
Sierra Leone	97,1	69,9	63,2	4,8	5,5
Togo	5,8	51,6	43,1	5,8	6,4
SADC (14)	2199,2	2735,7	1940,3	238,2	260,7
Afrique du Sud	129,8	158,4	174,8	46,4	48,5
Angola	19,8	68,0	36,8	15,9	17,8
Botswana	16,2	5,5	14,7	1,8	1,9
Congo, Rép. dém.	512,9	408,2	267,4	56,5	63,4
Lesotho	7,0	29,9	15,9	2,0	2,0
Madagascar	294,5	214,2	246,8	16,9	18,9
Malawi	117,4	141,8	110,3	13,1	14,6

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Maurice	52,4	53,7	10,8	1,2	1,3
Mozambique	354,5	446,2	371,5	20,0	22,1
Namibie	33,7	95,0	38,2	2,0	2,1
Swaziland	18,3	22,9	12,5	1,1	1,2
Tanzanie	412,5	805,8	475,2	37,5	41,9
Zambie	219,9	246,8	144,2	11,4	12,5
Zimbabwe	10,3	39,5	21,3	12,5	12,5
CEMAC (7)	323,7	520,6	285,9	36,1	39,8
Cameroun	116,0	308,4	139,0	17,2	18,9
Congo, Rép.	40,4	40,5	29,8	3,3	3,6
Gabon	42,7	44,9	23,3	1,3	1,4
Guinée équatoriale	0,9	0,5	0,5	0,6	0,7
République centrafricaine	35,8	67,1	33,1	4,0	4,3
Sao Tomé-et-Principe	8,1	10,8	5,8	0,1	0,2
Tchad	79,7	48,4	54,4	9,5	10,8
UMA (5)	781,3	1346,1	867,1	80,6	85,2
Algérie	108,5	115,7	120,9	32,1	34,1
Libye	2,3	5,5	3,6	5,7	6,2
Maroc	328,6	867,3	454,3	30,0	31,4
Mauritanie	118,3	66,6	80,0	2,9	3,2
Tunisie	223,7	291,1	208,3	9,9	10,3
CEEAC (10)	908,2	1103,9	672,7	115,5	128,9
Angola	19,8	68,0	36,8	15,9	17,8
Burundi	51,8	107,2	82,5	7,1	8,0
Cameroun	116,0	308,4	139,0	17,2	18,9
Congo, Rép.	40,4	40,5	29,8	3,3	3,6
Congo, Rép. dém.	512,9	408,2	267,4	56,5	63,4
Gabon	42,7	44,9	23,3	1,3	1,4
Guinée équatoriale	0,9	0,5	0,5	0,6	0,7
République centrafricaine.	35,8	67,1	33,1	4,0	4,3
Sao Tomé-et-Principe	8,1	10,8	5,8	0,1	0,2
Tchad	79,7	48,4	54,4	9,5	10,8
CAE (5)	1115,4	2312,1	1370,5	115,1	128,9
Burundi	51,8	107,2	82,5	7,1	8,0
Kenya	314,6	634,4	307,0	34,5	38,3
Ouganda	258,3	563,7	388,7	27,4	31,2
Rwanda	78,3	201,1	117,0	8,8	9,6
Tanzanie	412,5	805,8	475,2	37,5	41,9
Pays du G5	1375,2	2431,0	1514,8	319,5	344,3
Afrique du Sud	129,8	158,4	174,8	46,4	48,5
Algérie	108,5	115,7	120,9	32,1	34,1
Égypte	578,8	661,1	527,4	75,0	80,8
Maroc	328,6	867,3	454,3	30,0	31,4
Nigéria	229,6	628,6	237,5	135,9	149,5
PMA	4265,0	6240,4	4413,7	437,4	487,8
Angola	19,8	68,0	36,8	15,9	17,8
Bénin	115,3	208,4	135,8	7,5	8,5
Burkina Faso	230,5	295,5	231,2	13,1	15,0

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Burundi	51,8	107,2	82,5	7,1	8,0
Comores	4,6	12,6	4,1	0,6	0,6
Congo, Rép. dém.	512,9	408,2	267,4	56,5	63,4
Djibouti	23,4	10,5	16,4	0,8	0,8
Érythrée	51,0	43,5	19,1	4,2	4,9
Éthiopie	533,5	816,6	674,1	71,8	79,7
Gambie	27,8	17,2	19,1	1,5	1,6
Guinée	62,3	65,8	47,5	9,0	9,7
Guinée équatoriale	0,9	0,5	0,5	0,6	0,7
Guinée-Bissau	27,0	16,2	34,9	1,4	1,6
Lesotho	7,0	29,9	15,9	2,0	2,0
Libéria	0,9	132,1	51,6	3,2	3,7
Madagascar	294,5	214,2	246,8	16,9	18,9
Malawi	117,4	141,8	110,3	13,1	14,6
Mali	183,0	529,6	256,5	11,4	12,6
Mauritanie	118,3	66,6	80,0	2,9	3,2
Mozambique	354,5	446,2	371,5	20,0	22,1
Niger	112,8	126,2	93,0	12,4	14,4
Ouganda	258,3	563,7	388,7	27,4	31,2
République centrafricaine	35,8	67,1	33,1	4,0	4,3
Rwanda	78,3	201,1	117,0	8,8	9,6
Sao Tomé-et-Principe	8,1	10,8	5,8	0,1	0,2
Sénégal	192,3	281,8	226,3	10,9	12,1
Sierra Leone	97,1	69,9	63,2	4,8	5,5
Somalie	4,5	21,0	9,3	8,1	8,8
Soudan	23,5	115,8	58,2	37,5	40,9
Tanzanie	412,5	805,8	475,2	37,5	41,9
Tchad	79,7	48,4	54,4	9,5	10,8
Togo	5,8	51,6	43,1	5,8	6,4
Zambie	219,9	246,8	144,2	11,4	12,5
Non-PMA	2669,4	4824,2	2865,7	450,4	486,0
Afrique du Sud	129,8	158,4	174,8	46,4	48,5
Algérie	108,5	115,7	120,9	32,1	34,1
Botswana	16,2	5,5	14,7	1,8	1,9
Cameroun	116,0	308,4	139,0	17,2	18,9
Cap-Vert	79,2	82,8	65,1	0,5	0,5
Congo, Rép.	40,4	40,5	29,8	3,3	3,6
Côte d'Ivoire	60,2	147,4	124,2	18,7	20,4
Égypte	578,8	661,1	527,4	75,0	80,8
Gabon	42,7	44,9	23,3	1,3	1,4
Ghana	280,8	616,4	347,9	21,2	23,1
Kenya	314,6	634,4	307,0	34,5	38,3
Libye	2,3	5,5	3,6	5,7	6,2
Maroc	328,6	867,3	454,3	30,0	31,4
Maurice	52,4	53,7	10,8	1,2	1,3
Namibie	33,7	95,0	38,2	2,0	2,1
Nigéria	229,6	628,6	237,5	135,9	149,5
Seychelles	3,3	5,2	5,1	0,1	0,1
Swaziland	18,3	22,9	12,5	1,1	1,2

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Tunisie	223,7	291,1	208,3	9,9	10,3
Zimbabwe	10,3	39,5	21,3	12,5	12,5
Pays sans littoral	1952,7	3241,5	2249,4	207,3	230,2
Botswana	16,2	5,5	14,7	1,8	1,9
Burkina Faso	230,5	295,5	231,2	13,1	15,0
Burundi	51,8	107,2	82,5	7,1	8,0
Éthiopie	533,5	816,6	674,1	71,8	79,7
Lesotho	7,0	29,9	15,9	2,0	2,0
Malawi	117,4	141,8	110,3	13,1	14,6
Mali	183,0	529,6	256,5	11,4	12,6
Niger	112,8	126,2	93,0	12,4	14,4
Ouganda	258,3	563,7	388,7	27,4	31,2
République centrafricaine	35,8	67,1	33,1	4,0	4,3
Rwanda	78,3	201,1	117,0	8,8	9,6
Swaziland	18,3	22,9	12,5	1,1	1,2
Tchad	79,7	48,4	54,4	9,5	10,8
Zambie	219,9	246,8	144,2	11,4	12,5
Zimbabwe	10,3	39,5	21,3	12,5	12,5
Pays avec littoral	4981,7	7823,1	5030,0	680,5	743,7
Afrique du Sud	129,8	158,4	174,8	46,4	48,5
Algérie	108,5	115,7	120,9	32,1	34,1
Angola	19,8	68,0	36,8	15,9	17,8
Bénin	115,3	208,4	135,8	7,5	8,5
Cameroun	116,0	308,4	139,0	17,2	18,9
Cap-Vert	79,2	82,8	65,1	0,5	0,5
Comores	4,6	12,6	4,1	0,6	0,6
Congo, Rép.	40,4	40,5	29,8	3,3	3,6
Congo, Rép. dém.	512,9	408,2	267,4	56,5	63,4
Côte d'Ivoire	60,2	147,4	124,2	18,7	20,4
Djibouti	23,4	10,5	16,4	0,8	0,8
Égypte	578,8	661,1	527,4	75,0	80,8
Érythrée	51,0	43,5	19,1	4,2	4,9
Gabon	42,7	44,9	23,3	1,3	1,4
Gambie	27,8	17,2	19,1	1,5	1,6
Ghana	280,8	616,4	347,9	21,2	23,1
Guinée	62,3	65,8	47,5	9,0	9,7
Guinée équatoriale	0,9	0,5	0,5	0,6	0,7
Guinée-Bissau	27,0	16,2	34,9	1,4	1,6
Kenya	314,6	634,4	307,0	34,5	38,3
Libéria	0,9	132,1	51,6	3,2	3,7
Libye	2,3	5,5	3,6	5,7	6,2
Madagascar	294,5	214,2	246,8	16,9	18,9
Maroc	328,6	867,3	454,3	30,0	31,4
Maurice	52,4	53,7	10,8	1,2	1,3
Mauritanie	118,3	66,6	80,0	2,9	3,2
Mozambique	354,5	446,2	371,5	20,0	22,1
Namibie	33,7	95,0	38,2	2,0	2,1
Nigéria	229,6	628,6	237,5	135,9	149,5
Sao Tomé-et-Principe	8,1	10,8	5,8	0,1	0,2

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Sénégal	192,3	281,8	226,3	10,9	12,1
Seychelles	3,3	5,2	5,1	0,1	0,1
Sierra Leone	97,1	69,9	63,2	4,8	5,5
Somalie	4,5	21,0	9,3	8,1	8,8
Soudan	23,5	115,8	58,2	37,5	40,9
Tanzanie	412,5	805,8	475,2	37,5	41,9
Togo	5,8	51,6	43,1	5,8	6,4
Tunisie	223,7	291,1	208,3	9,9	10,3
Pays insulaires	442,2	379,3	337,7	19,4	21,5
Cap-Vert	79,2	82,8	65,1	0,5	0,5
Comores	4,6	12,6	4,1	0,6	0,6
Madagascar	294,5	214,2	246,8	16,9	18,9
Maurice	52,4	53,7	10,8	1,2	1,3
Sao Tomé-et-Principe	8,1	10,8	5,8	0,1	0,2
Seychelles	3,3	5,2	5,1	0,1	0,1
Pays non insulaires	6492,2	10685,3	6941,7	868,4	952,3
Afrique du Sud	129,8	158,4	174,8	46,4	48,5
Algérie	108,5	115,7	120,9	32,1	34,1
Angola	19,8	68,0	36,8	15,9	17,8
Bénin	115,3	208,4	135,8	7,5	8,5
Botswana	16,2	5,5	14,7	1,8	1,9
Burkina Faso	230,5	295,5	231,2	13,1	15,0
Burundi	51,8	107,2	82,5	7,1	8,0
Cameroun	116,0	308,4	139,0	17,2	18,9
Congo, Rép.	40,4	40,5	29,8	3,3	3,6
Congo, Rép. dém.	512,9	408,2	267,4	56,5	63,4
Côte d'Ivoire	60,2	147,4	124,2	18,7	20,4
Djibouti	23,4	10,5	16,4	0,8	0,8
Égypte	578,8	661,1	527,4	75,0	80,8
Érythrée	51,0	43,5	19,1	4,2	4,9
Éthiopie	533,5	816,6	674,1	71,8	79,7
Gabon	42,7	44,9	23,3	1,3	1,4
Gambie	27,8	17,2	19,1	1,5	1,6
Ghana	280,8	616,4	347,9	21,2	23,1
Guinée	62,3	65,8	47,5	9,0	9,7
Guinée équatoriale	0,9	0,5	0,5	0,6	0,7
Guinée-Bissau	27,0	16,2	34,9	1,4	1,6
Kenya	314,6	634,4	307,0	34,5	38,3
Lesotho	7,0	29,9	15,9	2,0	2,0
Libéria	0,9	132,1	51,6	3,2	3,7
Libye	2,3	5,5	3,6	5,7	6,2
Malawi	117,4	141,8	110,3	13,1	14,6
Mali	183,0	529,6	256,5	11,4	12,6
Maroc	328,6	867,3	454,3	30,0	31,4
Mauritanie	118,3	66,6	80,0	2,9	3,2
Mozambique	354,5	446,2	371,5	20,0	22,1
Namibie	33,7	95,0	38,2	2,0	2,1
Niger	112,8	126,2	93,0	12,4	14,4
Nigéria	229,6	628,6	237,5	135,9	149,5

	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Ouganda	258,3	563,7	388,7	27,4	31,2
République centrafricaine	35,8	67,1	33,1	4,0	4,3
Rwanda	78,3	201,1	117,0	8,8	9,6
Sénégal	192,3	281,8	226,3	10,9	12,1
Sierra Leone	97,1	69,9	63,2	4,8	5,5
Somalie	4,5	21,0	9,3	8,1	8,8
Soudan	23,5	115,8	58,2	37,5	40,9
Swaziland	18,3	22,9	12,5	1,1	1,2
Tanzanie	412,5	805,8	475,2	37,5	41,9
Tchad	79,7	48,4	54,4	9,5	10,8
Togo	5,8	51,6	43,1	5,8	6,4
Tunisie	223,7	291,1	208,3	9,9	10,3
Zambie	219,9	246,8	144,2	11,4	12,5
Zimbabwe	10,3	39,5	21,3	12,5	12,5

Source: CAD de l'OCDE, Base de données sur les activités d'aide (SNPC).

A10. RÉPARTITION DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ET POPULATION TOTALE EN AFRIQUE, DANS LES CER ET DANS D'AUTRES GROUPES

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
COMESA (19)	38,6	35,3	37,3	38,4	38,5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Burundi	0,6	0,9	1,0	0,7	0,7	1,6	2,5	2,7	1,8	1,9
Comores	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1
Congo. Rép. dém.	6,3	3,3	3,3	5,6	5,7	16,3	9,5	8,9	14,6	14,9
Djibouti	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,7	0,2	0,5	0,2	0,2
Égypte	7,1	5,4	6,5	7,5	7,3	18,4	15,4	17,5	19,4	19,0
Érythrée	0,6	0,4	0,2	0,4	0,4	1,6	1,0	0,6	1,1	1,1
Éthiopie	6,5	6,7	8,3	7,1	7,2	16,9	19,0	22,3	18,6	18,7
Kenya	3,9	5,2	3,8	3,4	3,5	10,0	14,7	10,2	8,9	9,0
Libye	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,1	0,1	0,1	1,5	1,5
Madagascar	3,6	1,8	3,0	1,7	1,7	9,4	5,0	8,2	4,4	4,4
Malawi	1,4	1,2	1,4	1,3	1,3	3,7	3,3	3,7	3,4	3,4
Maurice	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	1,7	1,2	0,4	0,3	0,3
Ouganda	3,2	4,6	4,8	2,7	2,8	8,2	13,1	12,9	7,1	7,3
Rwanda	1,0	1,6	1,4	0,9	0,9	2,5	4,7	3,9	2,3	2,3
Seychelles	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0
Soudan	0,3	0,9	0,7	3,7	3,7	0,7	2,7	1,9	9,7	9,6
Swaziland	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3
Zambie	2,7	2,0	1,8	1,1	1,1	7,0	5,7	4,8	2,9	2,9
Zimbabwe	0,1	0,3	0,3	1,2	1,1	0,3	0,9	0,7	3,2	2,9
CEDEAO (15)	20,9	26,8	24,4	25,6	25,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bénin	1,4	1,7	1,7	0,7	0,8	6,8	6,4	6,9	2,9	3,0
Burkina Faso	2,8	2,4	2,9	1,3	1,4	13,5	9,0	11,7	5,1	5,3
Cap-Vert	1,0	0,7	0,8	0,0	0,0	4,6	2,5	3,3	0,2	0,2
Côte d'Ivoire	0,7	1,2	1,5	1,9	1,8	3,5	4,5	6,3	7,3	7,2
Gambie	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	1,6	0,5	1,0	0,6	0,6
Ghana	3,4	5,1	4,3	2,1	2,1	16,5	18,9	17,6	8,2	8,1
Guinée	0,8	0,5	0,6	0,9	0,9	3,7	2,0	2,4	3,5	3,4
Guinée-Bissau	0,3	0,1	0,4	0,1	0,1	1,6	0,5	1,8	0,6	0,5
Libéria	0,0	1,1	0,6	0,3	0,3	0,1	4,0	2,6	1,2	1,3
Mali	2,2	4,3	3,2	1,1	1,1	10,7	16,2	13,0	4,4	4,4
Niger	1,4	1,0	1,1	1,2	1,3	6,6	3,9	4,7	4,8	5,1
Nigéria	2,8	5,2	2,9	13,5	13,5	13,5	19,2	12,0	52,9	52,5
Sénégal	2,4	2,3	2,8	1,1	1,1	11,3	8,6	11,4	4,2	4,2
Sierra Leone	1,2	0,6	0,8	0,5	0,5	5,7	2,1	3,2	1,9	1,9
Togo	0,1	0,4	0,5	0,6	0,6	0,3	1,6	2,2	2,2	2,2
SADC (14)	26,9	22,4	24,0	23,7	23,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,6	1,3	2,2	4,6	4,4	5,9	5,8	9,0	19,5	18,6
Angola	0,2	0,6	0,5	1,6	1,6	0,9	2,5	1,9	6,7	6,8
Botswana	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,7	0,2	0,8	0,8	0,7
Congo. Rép. dém.	6,3	3,3	3,3	5,6	5,7	23,3	14,9	13,8	23,7	24,3
Lesotho	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	1,1	0,8	0,8	0,8

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Lesotho	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	1,1	0,8	0,8	0,8
Madagascar	3,6	1,8	3,0	1,7	1,7	13,4	7,8	12,7	7,1	7,2
Malawi	1,4	1,2	1,4	1,3	1,3	5,3	5,2	5,7	5,5	5,6
Maurice	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	2,4	2,0	0,6	0,5	0,5
Mozambique	4,3	3,7	4,6	2,0	2,0	16,1	16,3	19,1	8,4	8,5
Namibie	0,4	0,8	0,5	0,2	0,2	1,5	3,5	2,0	0,8	0,8
Swaziland	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,8	0,8	0,6	0,5	0,4
Tanzanie	5,1	6,6	5,9	3,7	3,8	18,8	29,5	24,5	15,7	16,1
Zambie	2,7	2,0	1,8	1,1	1,1	10,0	9,0	7,4	4,8	4,8
Zimbabwe	0,1	0,3	0,3	1,2	1,1	0,5	1,4	1,1	5,2	4,8
CEMAC (7)	4,0	4,3	3,5	3,6	3,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cameroun	1,4	2,5	1,7	1,7	1,7	35,8	59,2	48,6	47,7	47,5
Congo. Rép.	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	12,5	7,8	10,4	9,1	9,0
Gabon	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	13,2	8,6	8,1	3,7	3,6
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	1,6	1,6
République centrafricaine	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	11,1	12,9	11,6	11,1	10,8
Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	2,5	2,1	2,0	0,4	0,4
Tchad	1,0	0,4	0,7	0,9	1,0	24,6	9,3	19,0	26,4	27,1
UMA (5)	9,6	11,0	10,7	8,0	7,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Algérie	1,3	0,9	1,5	3,2	3,1	13,9	8,6	13,9	39,8	40,0
Libye	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,3	0,4	0,4	7,1	7,3
Maroc	4,0	7,1	5,6	3,0	2,8	42,1	64,4	52,4	37,2	36,9
Mauritanie	1,4	0,5	1,0	0,3	0,3	15,1	5,0	9,2	3,6	3,7
Tunisie	2,7	2,4	2,6	1,0	0,9	28,6	21,6	24,0	12,3	12,1
CEEAC (10)	11,1	9,1	8,3	11,5	11,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Angola	0,2	0,6	0,5	1,6	1,6	2,2	6,2	5,5	13,8	13,8
Burundi	0,6	0,9	1,0	0,7	0,7	5,7	9,7	12,3	6,1	6,2
Cameroun	1,4	2,5	1,7	1,7	1,7	12,8	27,9	20,7	14,9	14,6
Congo. Rép.	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	4,4	3,7	4,4	2,9	2,8
Congo. Rép. dém.	6,3	3,3	3,3	5,6	5,7	56,5	37,0	39,8	48,9	49,2
Gabon	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	4,7	4,1	3,5	1,2	1,1
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,5	0,5
République centrafricaine	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	3,9	6,1	4,9	3,5	3,3
Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,9	1,0	0,9	0,1	0,1
Tchad	1,0	0,4	0,7	0,9	1,0	8,8	4,4	8,1	8,2	8,4
CAE (5)	13,7	19,0	16,9	11,4	11,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Burundi	0,6	0,9	1,0	0,7	0,7	4,6	4,6	6,0	6,1	6,2
Kenya	3,9	5,2	3,8	3,4	3,5	28,2	27,4	22,4	29,9	29,7
Ouganda	3,2	4,6	4,8	2,7	2,8	23,2	24,4	28,4	23,8	24,2
Rwanda	1,0	1,6	1,4	0,9	0,9	7,0	8,7	8,5	7,6	7,4
Tanzanie	5,1	6,6	5,9	3,7	3,8	37,0	34,9	34,7	32,5	32,5

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Autres groupes										
Pays du G5	16,8	19,9	18,7	31,7	31,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,6	1,3	2,2	4,6	4,4	9,4	6,5	11,5	14,5	14,1
Algérie	1,3	0,9	1,5	3,2	3,1	7,9	4,8	8,0	10,1	9,9
Égypte	7,1	5,4	6,5	7,5	7,3	42,1	27,2	34,8	23,5	23,5
Maroc	4,0	7,1	5,6	3,0	2,8	23,9	35,7	30,0	9,4	9,1
Nigéria	2,8	5,2	2,9	13,5	13,5	16,7	25,9	15,7	42,6	43,4
PMA	52,3	51,2	54,5	43,5	44,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Angola	0,2	0,6	0,5	1,6	1,6	0,5	1,1	0,8	3,6	3,6
Bénin	1,4	1,7	1,7	0,7	0,8	2,7	3,3	3,1	1,7	1,7
Burkina Faso	2,8	2,4	2,9	1,3	1,4	5,4	4,7	5,2	3,0	3,1
Burundi	0,6	0,9	1,0	0,7	0,7	1,2	1,7	1,9	1,6	1,6
Comores	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Congo. Rép. dém.	6,3	3,3	3,3	5,6	5,7	12,0	6,5	6,1	12,9	13,0
Djibouti	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5	0,2	0,4	0,2	0,2
Érythrée	0,6	0,4	0,2	0,4	0,4	1,2	0,7	0,4	1,0	1,0
Éthiopie	6,5	6,7	8,3	7,1	7,2	12,5	13,1	15,3	16,4	16,3
Gambie	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,7	0,3	0,4	0,3	0,3
Guinée	0,8	0,5	0,6	0,9	0,9	1,5	1,1	1,1	2,0	2,0
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Guinée-Bissau	0,3	0,1	0,4	0,1	0,1	0,6	0,3	0,8	0,3	0,3
Lesotho	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5	0,4	0,4	0,4
Libéria	0,0	1,1	0,6	0,3	0,3	0,0	2,1	1,2	0,7	0,8
Madagascar	3,6	1,8	3,0	1,7	1,7	6,9	3,4	5,6	3,9	3,9
Malawi	1,4	1,2	1,4	1,3	1,3	2,8	2,3	2,5	3,0	3,0
Mali	2,2	4,3	3,2	1,1	1,1	4,3	8,5	5,8	2,6	2,6
Mauritanie	1,4	0,5	1,0	0,3	0,3	2,8	1,1	1,8	0,7	0,7
Mozambique	4,3	3,7	4,6	2,0	2,0	8,3	7,2	8,4	4,6	4,5
Niger	1,4	1,0	1,1	1,2	1,3	2,6	2,0	2,1	2,8	3,0
Ouganda	3,2	4,6	4,8	2,7	2,8	6,1	9,0	8,8	6,3	6,4
République centrafricaine	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,8	1,1	0,8	0,9	0,9
Rwanda	1,0	1,6	1,4	0,9	0,9	1,8	3,2	2,7	2,0	2,0
Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0
Sénégal	2,4	2,3	2,8	1,1	1,1	4,5	4,5	5,1	2,5	2,5
Sierra Leone	1,2	0,6	0,8	0,5	0,5	2,3	1,1	1,4	1,1	1,1
Somalie	0,1	0,2	0,1	0,8	0,8	0,1	0,3	0,2	1,8	1,8
Soudan	0,3	0,9	0,7	3,7	3,7	0,6	1,9	1,3	8,6	8,4
Tanzanie	5,1	6,6	5,9	3,7	3,8	9,7	12,9	10,8	8,6	8,6
Tchad	1,0	0,4	0,7	0,9	1,0	1,9	0,8	1,2	2,2	2,2
Togo	0,1	0,4	0,5	0,6	0,6	0,1	0,8	1,0	1,3	1,3
Zambie	2,7	2,0	1,8	1,1	1,1	5,2	4,0	3,3	2,6	2,6
Non-PMA	32,7	39,6	35,4	44,8	44,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,6	1,3	2,2	4,6	4,4	4,9	3,3	6,1	10,3	10,0

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce		Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Algérie	1,3	0,9	1,5	3,2	3,1	4,1	2,4	4,2	7,1	7,0
Botswana	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,6	0,1	0,5	0,4	0,4
Cameroun	1,4	2,5	1,7	1,7	1,7	4,3	6,4	4,9	3,8	3,9
Cap-Vert	1,0	0,7	0,8	0,0	0,0	3,0	1,7	2,3	0,1	0,1
Congo. Rép.	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	1,5	0,8	1,0	0,7	0,7
Côte d'Ivoire	0,7	1,2	1,5	1,9	1,8	2,3	3,1	4,3	4,1	4,2
Égypte	7,1	5,4	6,5	7,5	7,3	21,7	13,7	18,4	16,7	16,6
Gabon	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	1,6	0,9	0,8	0,3	0,3
Ghana	3,4	5,1	4,3	2,1	2,1	10,5	12,8	12,1	4,7	4,8
Kenya	3,9	5,2	3,8	3,4	3,5	11,8	13,2	10,7	7,6	7,9
Libye	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,1	0,1	0,1	1,3	1,3
Maroc	4,0	7,1	5,6	3,0	2,8	12,3	18,0	15,9	6,7	6,5
Maurice	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	2,0	1,1	0,4	0,3	0,3
Namibie	0,4	0,8	0,5	0,2	0,2	1,3	2,0	1,3	0,4	0,4
Nigéria	2,8	5,2	2,9	13,5	13,5	8,6	13,0	8,3	30,2	30,8
Seychelles	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0
Swaziland	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,7	0,5	0,4	0,2	0,2
Tunisie	2,7	2,4	2,6	1,0	0,9	8,4	6,0	7,3	2,2	2,1
Zimbabwe	0,1	0,3	0,3	1,2	1,1	0,4	0,8	0,7	2,8	2,6
Pays sans littoral	23,9	26,6	27,8	20,6	20,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Botswana	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,8	0,2	0,7	0,9	0,8
Burkina Faso	2,8	2,4	2,9	1,3	1,4	11,8	9,1	10,3	6,3	6,5
Burundi	0,6	0,9	1,0	0,7	0,7	2,7	3,3	3,7	3,4	3,5
Éthiopie	6,5	6,7	8,3	7,1	7,2	27,3	25,2	30,0	34,7	34,6
Lesotho	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,9	0,7	0,9	0,9
Malawi	1,4	1,2	1,4	1,3	1,3	6,0	4,4	4,9	6,3	6,4
Mali	2,2	4,3	3,2	1,1	1,1	9,4	16,3	11,4	5,5	5,5
Niger	1,4	1,0	1,1	1,2	1,3	5,8	3,9	4,1	6,0	6,3
Ouganda	3,2	4,6	4,8	2,7	2,8	13,2	17,4	17,3	13,2	13,5
République centrafricaine	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	1,8	2,1	1,5	1,9	1,9
Rwanda	1,0	1,6	1,4	0,9	0,9	4,0	6,2	5,2	4,2	4,2
Swaziland	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,9	0,7	0,6	0,5	0,5
Tchad	1,0	0,4	0,7	0,9	1,0	4,1	1,5	2,4	4,6	4,7
Zambie	2,7	2,0	1,8	1,1	1,1	11,3	7,6	6,4	5,5	5,4
Zimbabwe	0,1	0,3	0,3	1,2	1,1	0,5	1,2	0,9	6,0	5,4
Pays avec littoral	61,0	64,1	62,1	67,6	67,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,6	1,3	2,2	4,6	4,4	2,6	2,0	3,5	6,8	6,5
Algérie	1,3	0,9	1,5	3,2	3,1	2,2	1,5	2,4	4,7	4,6
Angola	0,2	0,6	0,5	1,6	1,6	0,4	0,9	0,7	2,3	2,4
Bénin	1,4	1,7	1,7	0,7	0,8	2,3	2,7	2,7	1,1	1,1
Cameroun	1,4	2,5	1,7	1,7	1,7	2,3	3,9	2,8	2,5	2,5
Cap-Vert	1,0	0,7	0,8	0,0	0,0	1,6	1,1	1,3	0,1	0,1
Comores	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Congo. Rép.	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	0,8	0,5	0,6	0,5	0,5
Congo. Rép. dém.	6,3	3,3	3,3	5,6	5,7	10,3	5,2	5,3	8,3	8,5
Côte d'Ivoire	0,7	1,2	1,5	1,9	1,8	1,2	1,9	2,5	2,7	2,7
Djibouti	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5	0,1	0,3	0,1	0,1
Égypte	7,1	5,4	6,5	7,5	7,3	11,6	8,5	10,5	11,0	10,9
Érythrée	0,6	0,4	0,2	0,4	0,4	1,0	0,6	0,4	0,6	0,7
Gabon	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	0,9	0,6	0,5	0,2	0,2
Gambie	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,6	0,2	0,4	0,2	0,2
Ghana	3,4	5,1	4,3	2,1	2,1	5,6	7,9	6,9	3,1	3,1
Guinée	0,8	0,5	0,6	0,9	0,9	1,3	0,8	0,9	1,3	1,3
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Guinée-Bissau	0,3	0,1	0,4	0,1	0,1	0,5	0,2	0,7	0,2	0,2
Kenya	3,9	5,2	3,8	3,4	3,5	6,3	8,1	6,1	5,1	5,1
Libéria	0,0	1,1	0,6	0,3	0,3	0,0	1,7	1,0	0,5	0,5
Libye	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,0	0,1	0,1	0,8	0,8
Madagascar	3,6	1,8	3,0	1,7	1,7	5,9	2,7	4,9	2,5	2,5
Maroc	4,0	7,1	5,6	3,0	2,8	6,6	11,1	9,0	4,4	4,2
Maurice	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	1,1	0,7	0,2	0,2	0,2
Mauritanie	1,4	0,5	1,0	0,3	0,3	2,4	0,9	1,6	0,4	0,4
Mozambique	4,3	3,7	4,6	2,0	2,0	7,1	5,7	7,4	2,9	3,0
Namibie	0,4	0,8	0,5	0,2	0,2	0,7	1,2	0,8	0,3	0,3
Nigéria	2,8	5,2	2,9	13,5	13,5	4,6	8,0	4,7	20,0	20,1
Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Sénégal	2,4	2,3	2,8	1,1	1,1	3,9	3,6	4,5	1,6	1,6
Seychelles	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Sierra Leone	1,2	0,6	0,8	0,5	0,5	1,9	0,9	1,3	0,7	0,7
Somalie	0,1	0,2	0,1	0,8	0,8	0,1	0,3	0,2	1,2	1,2
Soudan	0,3	0,9	0,7	3,7	3,7	0,5	1,5	1,2	5,5	5,5
Tanzanie	5,1	6,6	5,9	3,7	3,8	8,3	10,3	9,4	5,5	5,6
Togo	0,1	0,4	0,5	0,6	0,6	0,1	0,7	0,9	0,8	0,9
Tunisie	2,7	2,4	2,6	1,0	0,9	4,5	3,7	4,1	1,5	1,4
Pays insulaires	5,4	3,1	4,2	1,9	1,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cap-Vert	1,0	0,7	0,8	0,0	0,0	17,9	21,8	19,3	2,4	2,3
Comores	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,0	3,3	1,2	3,0	3,0
Madagascar	3,6	1,8	3,0	1,7	1,7	66,6	56,5	73,1	87,1	87,7
Maurice	0,6	0,4	0,1	0,1	0,1	11,9	14,2	3,2	6,3	5,9
Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,1	0,01	0,01	1,8	2,8	1,7	0,8	0,7
Seychelles	0,04	0,04	0,06	0,01	0,01	0,8	1,4	1,5	0,4	0,4
Pays non insulaires	79,5	87,6	85,7	86,3	86,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique du Sud	1,6	1,3	2,2	4,6	4,4	2,0	1,5	2,5	5,3	5,1

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Algérie	1,3	0,9	1,5	3,2	3,1	1,7	1,1	1,7	3,7	3,6
Angola	0,2	0,6	0,5	1,6	1,6	0,3	0,6	0,5	1,8	1,9
Bénin	1,4	1,7	1,7	0,7	0,8	1,8	1,9	2,0	0,9	0,9
Botswana	0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Burkina Faso	2,8	2,4	2,9	1,3	1,4	3,5	2,8	3,3	1,5	1,6
Burundi	0,6	0,9	1,0	0,7	0,7	0,8	1,0	1,2	0,8	0,8
Cameroun	1,4	2,5	1,7	1,7	1,7	1,8	2,9	2,0	2,0	2,0
Congo. Rép.	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4
Congo. Rép. dém.	6,3	3,3	3,3	5,6	5,7	7,9	3,8	3,9	6,5	6,7
Côte d'Ivoire	0,7	1,2	1,5	1,9	1,8	0,9	1,4	1,8	2,1	2,1
Djibouti	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2	0,1	0,1
Égypte	7,1	5,4	6,5	7,5	7,3	8,9	6,2	7,6	8,6	8,5
Érythrée	0,6	0,4	0,2	0,4	0,4	0,8	0,4	0,3	0,5	0,5
Éthiopie	6,5	6,7	8,3	7,1	7,2	8,2	7,6	9,7	8,3	8,4
Gabon	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	0,7	0,4	0,3	0,2	0,2
Gambie	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2
Ghana	3,4	5,1	4,3	2,1	2,1	4,3	5,8	5,0	2,4	2,4
Guinée	0,8	0,5	0,6	0,9	0,9	1,0	0,6	0,7	1,0	1,0
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Guinée-Bissau	0,3	0,1	0,4	0,1	0,1	0,4	0,2	0,5	0,2	0,2
Kenya	3,9	5,2	3,8	3,4	3,5	4,8	5,9	4,4	4,0	4,0
Lesotho	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Libéria	0,0	1,1	0,6	0,3	0,3	0,0	1,2	0,7	0,4	0,4
Libye	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,0	0,1	0,1	0,7	0,7
Malawi	1,4	1,2	1,4	1,3	1,3	1,8	1,3	1,6	1,5	1,5
Mali	2,2	4,3	3,2	1,1	1,1	2,8	5,0	3,7	1,3	1,3
Maroc	4,0	7,1	5,6	3,0	2,8	5,1	8,1	6,5	3,5	3,3
Mauritanie	1,4	0,5	1,0	0,3	0,3	1,8	0,6	1,2	0,3	0,3
Mozambique	4,3	3,7	4,6	2,0	2,0	5,5	4,2	5,4	2,3	2,3
Namibie	0,4	0,8	0,5	0,2	0,2	0,5	0,9	0,6	0,2	0,2
Niger	1,4	1,0	1,1	1,2	1,3	1,7	1,2	1,3	1,4	1,5
Nigéria	2,8	5,2	2,9	13,5	13,5	3,5	5,9	3,4	15,7	15,7
Ouganda	3,2	4,6	4,8	2,7	2,8	4,0	5,3	5,6	3,1	3,3
République centrafricaine	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5
Rwanda	1,0	1,6	1,4	0,9	0,9	1,2	1,9	1,7	1,0	1,0
Sénégal	2,4	2,3	2,8	1,1	1,1	3,0	2,6	3,3	1,2	1,3
Sierra Leone	1,2	0,6	0,8	0,5	0,5	1,5	0,7	0,9	0,6	0,6
Somalie	0,1	0,2	0,1	0,8	0,8	0,1	0,2	0,1	0,9	0,9
Soudan	0,3	0,9	0,7	3,7	3,7	0,4	1,1	0,8	4,3	4,3
Swaziland	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Tanzanie	5,1	6,6	5,9	3,7	3,8	6,4	7,5	6,8	4,3	4,4

	Pourcentage en Afrique					Pourcentage dans les pays dans le cadre de CER /d'autres groupes				
	Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)		Engagements au titre de l'Aide pour le commerce		Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce	Population totale (en millions)	
	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09	Moyenne 2006-09	Moyenne 2002-05	Moyenne 2006-09
Tchad	1,0	0,4	0,7	0,9	1,0	1,2	0,5	0,8	1,1	1,1
Togo	0,1	0,4	0,5	0,6	0,6	0,1	0,5	0,6	0,7	0,7
Tunisie	2,7	2,4	2,6	1,0	0,9	3,4	2,7	3,0	1,1	1,1
Zambie	2,7	2,0	1,8	1,1	1,1	3,4	2,3	2,1	1,3	1,3
Zimbabwe	0,1	0,3	0,3	1,2	1,1	0,2	0,4	0,3	1,4	1,3

Source: Calculs basés sur la base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE et la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale pour les données relatives à la population.

